

## **INFORMATION TO USERS**

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

**The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted.** Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

Bell & Howell Information and Learning  
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA  
800-521-0600

**UMI<sup>®</sup>**



Université de Sherbrooke  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Département d'histoire et de sciences politiques

Culture et rôle des ambassadeurs français à l'ère des impérialismes,  
1871-1914

Par  
Francis Rioux  
Bachelier ès Arts

I - 1 0 5 1

Mémoire présenté pour l'obtention de la Maîtrise en histoire

Sous la direction de  
M. Jean-René Chotard

Mai 1999



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*

*Our file* *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-46787-2

**Canada**

## Composition du jury

Culture et rôle des ambassadeurs français à l'ère des impérialismes,  
1871-1914

Francis Rioux

Ce Mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. Jean-René Chotard, directeur de recherche

M. Gilles Vandal, lecteur

M. Pierre Binette, lecteur

## RÉSUMÉ

Aux lendemains de la guerre franco-prussienne, le régime de la III<sup>e</sup> République a permis de voir émerger au sein de la diplomatie française un nouveau genre d'ambassadeurs provenant en dehors de la Carrière. Ayant une certaine indépendance du pouvoir central, ils incarnaient souvent et même menaient leur propre politique étrangère. Mais avant même qu'éclate la Première Guerre mondiale, alors que perdure des coutumes datant de quelques siècles, le monde de la diplomatie a adopté, volontairement ou non, des pratiques tout à fait innovatrices. Grandement influencé par de nouvelles forces comme la presse, l'opinion publique et le parlementarisme, l'ambassadeur élargit alors ses champs d'intérêts vers la culture, la science et surtout l'économie, de même qu'il agrandit son cercle de fréquentations hors du milieu diplomatique traditionnel. En abordant tous ces thèmes, l'auteur a voulu démontrer que les ambassadeurs de la République ont bien su assimiler les mœurs des sociétés bourgeoises et aristocratiques pour permettre ainsi à la France de connaître l'une des périodes diplomatiques les plus efficaces de son histoire.

En général, les diplomates ne sont pas, comme les militaires, les enfants gâtés des historiens. C'est à peine si ceux-ci font mention de leurs noms, et ce secret des négociations, qui leur est si souvent disputé par leurs contemporains, leur est largement dispensé par le silence de la postérité.

- Jules Cambon

*Le diplomate*

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
- Théories sur la diplomatie	2
- Sources et méthodes	6
- L'historiographie sur les ambassadeurs français	9
CHAPITRE I - PROFIL DE LA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE	
<i>1<sup>ère</sup> partie : Les ambassades</i>	12
<i>2<sup>e</sup> partie : La carrière</i>	
- Origines et nominations des ambassadeurs	15
- Les conditions salariales	19
- Les rappels et les changements d'ambassadeurs	20
- L'évolution de la carrière	23
CHAPITRE II - INTERRELATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA DIPLOMATIE	
<i>1<sup>ère</sup> partie : Les Français à l'étranger</i>	
- Les colonies françaises	27
- Les responsabilités de l'ambassadeur sur ses compatriotes	28
- L'ambassadeur en tant qu'intermédiaire	29
<i>2<sup>e</sup> partie : Le ministre français des Affaires étrangères et le Quai d'Orsay</i>	
- Les contacts avec le Quai d'Orsay	30
- Coopération et connivence entre l'ambassadeur et le ministre	32
- Le contrôle de l'ambassadeur sur le ministre	34
<i>3<sup>e</sup> partie : Le politiciens étrangers</i>	
- Les relations avec les politiciens étrangers	38
- La courtoisie	40

*4<sup>e</sup> partie : Le corps diplomatique*

- Les relations avec les autres ambassadeurs 41
- Les rivalités 44

*5<sup>e</sup> partie : La société mondaine*

- La vie mondaine 47
- Les toasts diplomatiques 51
- L'intégration à la société mondaine 53

*6<sup>e</sup> partie : La femme et le monde diplomatique*

- Influence de la femme sur la carrière de son mari 55
- Le rôle de la femme dans le monde diplomatique 56

*7<sup>e</sup> partie : Les souverains*

- La connaissance des souverains 58
- Relations avec les souverains 61
- Les voyages de souverains 64
- L'étiquette monarchiques 66

### CHAPITRE III - RÉCIPROCITÉS D'INFLUENCES ENTRE L'AMBASSADEUR ET SON ENVIRONNEMENT

*1<sup>ère</sup> partie : Extension du champ diplomatique*

- Les affaires économiques 68
- La diplomatie dans les événements culturels, scientifiques, sportifs et commémoratifs 70
- La flotte de guerre comme instrument de diplomatie 72

*2<sup>e</sup> partie : La presse et l'opinion publique*

- Attention portée par la presse sur le travail de l'ambassadeur 76
- Connaissance et préoccupation de l'opinion publique 79
- Baromètre de l'opinion publique 80
- Inconvénients de la presse et de l'opinion publique pour l'ambassadeur 81
- Avantages de la presse et de l'opinion publique pour l'ambassadeur 85
- Influence des ambassadeurs sur la presse et l'opinion publique 86
- Relations publiques 91

*3<sup>e</sup> partie : La République et le travail de l'ambassadeur*

- L'ambassadeur et les politiciens français	94
- L'ambassadeur et le régime républicain	98
CONCLUSION	102
ANNEXE A	
<i>Allocations pour les frais de représentation</i>	109
ANNEXE B	
<i>Index des ambassadeurs français, 1871-1914</i>	110
BIBLIOGRAPHIE	112

Abréviations des notes de bas de page :

L. : Lettre

D. : Dépêche

T. : Télégramme

*D.D.F. : Documents diplomatiques français*

## INTRODUCTION

France, 4 septembre 1870. Deux jours après la défaite de Sedan et la capture de Napoléon III, le régime impérial tombe sans résistance suite aux manifestations populaires et la proclamation du « gouvernement de la Défense nationale ».<sup>1</sup> Pour la troisième fois de l'histoire de France, le processus qui mènera à la République est mis en branle. Mais contrairement aux circonstances précédentes, le tout commence dans un contexte de troubles non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur puisque c'est dans la défaite militaire, contre la Prusse et ses alliés, que le nouveau régime s'installe. Le traité de Francfort du 10 mai 1871 vient enfoncer le clou dans le cercueil français : perte de l'Alsace-Lorraine ainsi qu'une indemnité de cinq milliards à payer. Ajoutés à cela la Commune de Paris et les troubles sociaux qui font rages, le nouveau régime demeure fort précaire et est loin de faire l'unanimité. Le pays est divisé, le pays est en crise et qui plus est, le pays est isolé sur la scène internationale. Il le sera d'ailleurs pendant deux longues décennies par la volonté et l'habileté du Chancelier Bismarck.

Après la guerre, très tôt la politique étrangère de la nouvelle République vise à redonner au pays une place de choix dans le concert des grandes puissances. Mais elle n'est pas en position de le faire uniquement par la force. Comme plusieurs États qui apprennent de leur défaite, la France comprend qu'il ne sera pas possible pour elle de soutenir une lutte solitaire contre le II<sup>e</sup> Reich désormais unifié. Elle doit donc rechercher des alliés ou du moins, des amitiés.

Cette période de régénération diplomatique de la France se déroule dans le cadre d'un grand courant mondial, celui des impérialismes. Pour les contemporains, le terme « impérialisme » signifiait l'édification d'un empire colonial, l'augmentation des forces militaires et l'acquisition d'un rang parmi les grandes puissances. Ce sont là des choses qui se sont vues à d'autres périodes de l'histoire, périodes qui n'ont pourtant pas reçu le qualificatif. En fait, pour que ce soit le cas, il ne s'agit pas seulement que les gouvernements aient été impérialistes dans leurs politiques. Les groupes d'intérêts de la société, notamment économiques et militaires, ainsi que l'opinion publique devaient s'identifier au mouvement. Il fallait aussi un milieu intellectuel favorable et très impliqué dans la littérature et les institutions

---

<sup>1</sup> Jean-Marie Mayeur. *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*. Paris, Seuil, 1984. pp. 14-15.

d'enseignement.<sup>2</sup> Ces conditions, nous les retrouvons parfaitement dans la période 1871 à 1914 ; l'ère des impérialismes.

Cette époque fut considérée comme une grande période de paix pour l'Europe.<sup>3</sup> Mais avec sa dernière grande course aux colonies, elle amena son lot de conflits diplomatiques entre les grandes puissances, pour des questions de marchés extérieurs, d'influence politique et de frontières coloniales.<sup>4</sup> C'est une époque où la majorité des pays du continent européen vivent en monarchie, bien que ce soit sous différentes formes. Seules la France, la Suisse et la ville de Saint-Marin sont alors gouvernées par un régime républicain. Subissant une instabilité ministérielle structurelle, la France éveille la méfiance et peut difficilement s'attirer les sympathies dont elle a pourtant besoin.

Redonner au pays sa place parmi les grandes puissances ; voilà la tâche dont héritent le Quai d'Orsay, et plus particulièrement ses ambassadeurs, aux lendemains de la défaite. Le contexte politique intérieur et extérieur n'est alors pas favorable à une telle entreprise. Pourtant, en l'espace d'une vingtaine d'années, la France sera solidement ancrée à la Russie tsariste et aura par la suite tissé un réseau d'amitiés qui se manifesteront concrètement lorsqu'arrive la Première Guerre mondiale. Ce sont justement les ambassadeurs français qui seront au cœur de notre étude. Isolés dans une capitale étrangère, évoluant dans un monde fermé, celui de la diplomatie, ils vivaient et voyaient de près les coulisses du pouvoir. Cette situation ne pouvait que favoriser un style de vie, une mentalité et des valeurs bien originales. C'est l'histoire d'une culture à part, la culture d'une caste.

## THÉORIES SUR LA DIPLOMATIE

Le terme « diplomatie » a été employé de plusieurs façons dans l'historiographie occidentale, ce qui a amené une certaine confusion. Tour à tour il a servi à désigner la politique étrangère, la négociation internationale, la machine administrative, le processus pour faciliter la négociation, la branche fonctionnelle des services extérieurs ou bien les qualités personnelles qui contribuent aux

---

<sup>2</sup> Heinz Gollwitzer. *Europe in the Age of Imperialism*. Norwich, Jarrold and Sons Ltd, 1969. pp. 10-16.

<sup>3</sup> Eric Hobsbawm. *L'ère des empires, 1875-1914*. Paris, Fayard, 1989. P. 22.

<sup>4</sup> Paul Kennedy. *Naissance et déclin des grandes puissances*. Paris, Payot, 1989. P. 234.

négociations persuasives.<sup>5</sup> En fait, il est difficile d'exclure certaines de ces définitions au profit d'une seule, d'autant plus qu'un dictionnaire attribue au terme plusieurs des sens énumérés ci-haut.<sup>6</sup> Mais pour plus de clarté et de précision, nous utiliserons comme base la définition proposée par Robert Bartlett Harmon, considérant que la diplomatie est l'art de la conduite des négociations internationales et l'administration de telles négociations.<sup>7</sup> Nous avons trouvé cette définition judicieuse puisqu'elle distingue bien le travail des diplomates sur le terrain (diplomatie) et les rapports de toutes sortes entre les États (relations internationales).

Les théoriciens ont beaucoup débattu sur le genre de diplomatie pratiqué à l'époque que nous étudions. Il n'est d'ailleurs pas dans notre intention d'entrer dans ce débat qui n'est pas au cœur de notre sujet. Toutefois, il peut être utile de résumer ce qui a été dit auparavant. Cette diplomatie pratiquée alors eut diverses appellations comme « vieille diplomatie », « ancienne diplomatie » et « diplomatie secrète ». Ces qualifications ayant un caractère péjoratif et supposant que la diplomatie de l'époque fut remplacée par quelque chose de plus évoluée donc de bien meilleure, nous utiliserons plutôt l'expression « diplomatie traditionnelle ». Les débuts de celle-ci ne font pas l'unanimité chez les auteurs. Quelques-uns les ont fixés au XV<sup>e</sup> siècle avec la mise en place des ambassades permanentes, certains au XVII<sup>e</sup> siècle, avec Richelieu comme instigateur, et d'autres au XIX<sup>e</sup> siècle avec le Congrès de Vienne. La fin de la diplomatie traditionnelle ne semble toutefois faire aucun doute dans une grande partie de l'historiographie. On en a attribué la cause à l'un ou l'autre des événements inédits s'étant déroulés au cours de la période 1917-1920 : l'arrivée des Bolcheviques au pouvoir, l'énoncé des quatorze points du Président Wilson, la Conférence de Versailles ou bien la naissance de la Société des Nations.

Quelles sont les caractéristiques habituellement attribuées à cette diplomatie traditionnelle ? Tout d'abord, ses acteurs considèrent l'Europe comme étant le centre de gravité de la politique internationale en un temps où les grandes puissances du continent ont le droit sinon, pensent-elles, le devoir de prendre en charge les plus petites. Cette diplomatie est pratiquée par des ambassadeurs expérimentés et

---

<sup>5</sup> Robert Bartlett Harmon. *The Art and Practice of Diplomacy : A Selected and Annotated Guide*. Metuchen, The Scarecrow Press, 1971. P. 13.

<sup>6</sup> *Le petit Larousse. Grand Format 1995*. Paris, Larousse, 1994. P. 344.

<sup>7</sup> Robert B. Harmon. *The Art and Practice*. . . P. 13.

partageant une conscience professionnelle identique. Pour ces hommes, l'intérêt de l'État prime tout, et les traités signés ont un caractère sacré. La négociation ne doit pas avoir lieu seulement en temps de crise, mais se faire de manière continue et confidentielle. Plusieurs ont qualifié cette méthode diplomatique comme étant secrète mais l'appellation silencieuse ou discrète serait plus appropriée. La diplomatie traditionnelle étant surtout contrôlée par une aristocratie internationale très solidaire, elle se fait de façon courtoise, régulière jusqu'à la routine et très formelle. A l'époque, puisque les hommes d'État voyagent peu et que l'utilisation du téléphone n'est pas encore généralisée, les ambassadeurs conservent une grande autonomie dans l'exercice de leurs fonctions.<sup>8</sup>

Mais les méthodes traditionnelles, et par extension européennes, de faire la diplomatie ont été attaquées de toutes parts après la guerre. « Potentates, diplomatists and militarists made this war » disaient les radicaux britanniques.<sup>9</sup> Quant au nouveau gouvernement soviétique, à la Conférence de Brest-Litovsk il prétendit pratiquer une véritable diplomatie ouverte. De leur côté, lorsque les Américains prirent une place prépondérante, ils apportèrent avec eux leur aversion pour les institutions diplomatiques du vieux continent. On reprochait à la diplomatie traditionnelle ses formalités inutiles, héritées des valeurs aristocratiques, et ses compromis jugés immoraux.<sup>10</sup> Il était dit qu'il fallait désormais placer la diplomatie sous le contrôle du peuple. Celui-ci ayant en principe la guerre en horreur, une diplomatie dont les négociations seraient étalées en public ne pourrait que favoriser la paix.<sup>11</sup> Bien entendu, dans cette nouvelle diplomatie tout à coup éclairée par « l'esprit démocratique », ce sont les politiciens, représentants du peuple, qui devaient à l'avenir mener à bien les négociations importantes. Plusieurs ont vu dans la Société des Nations la réalisation d'une diplomatie ouverte où les débats, les votes et les documents seraient publics.<sup>12</sup>

« Nouvelle diplomatie », « diplomatie ouverte », c'étaient en fait de fausses expressions. Elles représentaient l'espoir de rendre le monde sécuritaire et concernaient davantage les objectifs de la

---

<sup>8</sup> Harold Nicolson. *L'évolution des méthodes en diplomatie*. Neuchâtel, Éd. De la Baconnière, [s.d. (1954 pour l'édition anglaise)]. pp. 59-60 et 81-86 ; Robert Balmain Mowatt. *Diplomacy and Peace*. Londres, Williams & Norgate, 1935. pp. 46-63.

<sup>9</sup> Matthew Smith Anderson. *The Rise of Modern Diplomacy, 1450-1919*. Londres, Longman, 1993. P. 147.

<sup>10</sup> Hans J. Morgenthau. « The Permanent Values in the Old Diplomacy » dans *Diplomacy in a Changing World*. Notre-Dame, U.N-D.P, 1959. P. 10.

<sup>11</sup> Harold Nicolson. *L'évolution des méthodes*. . . P. 94.

<sup>12</sup> Robert B. Mowatt. *Diplomacy and Peace*. P. 15.

politique étrangère que les activités des ambassadeurs.<sup>13</sup> Harold Nicolson, l'un des plus célèbres théoriciens du domaine, semble avoir vu juste lorsqu'il dit que la nouvelle diplomatie fut une tentative de superposer aux affaires internationales la philosophie et la pratique intérieures des régimes parlementaires libéraux.<sup>14</sup>

Quoi qu'il en soit, la thèse longtemps à la mode d'une révolution dans la diplomatie à la suite de la Première Guerre et du passage de la diplomatie traditionnelle à la nouvelle diplomatie, semble de plus en plus contestée. Elle l'a d'ailleurs été très tôt par Jules Cambon, lui-même ancien ambassadeur :

Diplomatie nouvelle, vieille diplomatie, ce sont des mots qui ne répondent à rien de réel. Ce qui tend à se modifier, c'est l'extérieur, ou, si l'on veut, la parure de la diplomatie. Le fond restera le même parce que la nature humaine ne change pas, que les nations n'auront jamais qu'une même façon de régler entre elles leurs différends, et que la parole d'un honnête homme sera toujours le meilleur instrument dont un gouvernement puisse se servir pour faire triompher ses vues.<sup>15</sup>

Si plusieurs théoriciens ont eux aussi constaté que bien des méthodes de négociations réputées traditionnelles ont perduré jusqu'à nos jours, quelques-uns seulement ont fait valoir que des éléments d'une nouvelle diplomatie étaient déjà perceptibles avant la Grande Guerre. La diplomatie traditionnelle avait en effet dû s'ajuster à la révolution des moyens de communication au cours du XIX<sup>e</sup> siècle comme le chemin de fer, la machine à vapeur et le télégraphe. Ceux-ci accélèrent les prises de décision et permirent aux politiciens d'intervenir davantage s'ils le désiraient. A ce propos, Jules Jusserand écrivait en 1905 que « le globe s'est rapetissé ; tout le monde est maintenant voisin de tout le monde ».<sup>16</sup> Voilà une affirmation que la suite du XX<sup>e</sup> siècle a confirmé. D'autres champs d'intérêts que la politique internationale commencèrent à attirer l'attention comme l'économie, la presse, les parlements, l'opinion publique et la culture. On vit se joindre aux ambassades des spécialistes de questions techniques comme les attachés militaires. On se servit parfois des grandes conférences pour

---

<sup>13</sup> Keith Hamilton et Richard Langhorne. *The Practice of Diplomacy. Its Evolution, Theory and Administration*. Routledge, New York, 1995. P. 137.

<sup>14</sup> Harold Nicolson. *L'évolution des méthodes*. . . P. 94.

<sup>15</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. Paris, Hachette, 1926.

<sup>16</sup> D. très confidentielle de Jusserand à Rouvier, Washington, 11-06-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 7, No 41.

réglent les tensions. Et enfin, la propagande et la publicité furent graduellement davantage utilisées. Ce qui fait qu'avant 1914, cette diplomatie traditionnelle contenait déjà bien des nouveautés.<sup>17</sup>

C'est dans ce courant de pensée que se situe notre Mémoire. Que la Grande Guerre, le régime bolchevique, la Conférence de Versailles ou le Président Wilson n'ont pas été des éléments déclencheurs d'un processus entraînant une coupure ou bien une révolution dans la diplomatie. Il n'y a eu en fait qu'une évolution, d'autant plus que des éléments innovateurs étaient déjà perceptibles à l'ère des impérialismes. En étudiant plus spécifiquement les ambassadeurs français, leurs mœurs, leurs préoccupations, leurs valeurs, nous verrons qu'ils exerçaient une diplomatie contenant des aspects à la fois traditionnels et révolutionnaires, sans pour autant que cela ne leur soit apparu contradictoire. Ces ambassadeurs représentaient un régime républicain où la liberté d'expression favorisait bien des polémiques. Mais en même temps ils étaient issus d'une culture européenne traditionnellement monarchique. Cette situation les a peut-être aidés à comprendre et apprivoiser mieux que tout le monde la phase transitoire de la diplomatie, ce qui expliquerait les résultats spectaculaires qu'ils ont obtenus en seulement quatre décennies : Alliance de la République avec la Russie tsariste, entente avec la grande rivale coloniale qu'était la Grande-Bretagne, neutralisation de l'Italie alors partenaire de la Triplice.

### *SOURCES ET MÉTHODES*

Notre recherche est fondée principalement sur la correspondance des ambassadeurs français avec le Quai d'Orsay tout au long de la période 1871 à 1914. Cette correspondance est constituée de lettres officielles, appelées en langage diplomatique « dépêches », de télégrammes chiffrés ainsi que de lettres particulières et privées. On y retrouve des instructions données par le ministre, des rapports sur ce que l'ambassadeur voit et entend dans son pays de mission, le compte-rendu de ses négociations, de ses réflexions, de même que les suggestions qu'il fait à ses supérieurs. Ce sont là des sources utilisées habituellement par les historiens des relations internationales. En fait, on y retrouve aussi autre chose, qui pourrait passer pour secondaire, mais qui renseigne grandement sur les opinions, les valeurs et les

---

<sup>17</sup> Enrico Serra. « L'évolution récente des méthodes diplomatiques » dans *R.H.D.* Vol. 75, 1961. pp. 42-57 ; Sasson Sofer. « Old and new diplomacy : a debate revisited » dans *Review of International Studies*. No 14, 1988. pp. 195-211 ; Keith Hamilton et Richard Langhorne. *The Practice of Diplomacy*. . . pp. 90 et 130 ; Matthew S. Anderson. *The Rise of Modern Diplomacy*. . . pp. 103-105 et 128-129.

modes de vie des ambassadeurs en mission. Nous y reviendrons.

Cette correspondance fut rassemblée dans la série des *Documents diplomatiques français* par la « Commission de publication des documents relatifs aux origines de la Guerre de 1914-1918 », créée le 20 janvier 1928. Les documents à publier furent choisis parmi des centaines de milliers, dont le fonds principal est aux archives du ministère des Affaires étrangères.<sup>18</sup> Contrairement à ce que le nom de la Commission peut laisser entendre, la sélection des documents n'a pas seulement été fondée sur la volonté d'expliquer les causes de la guerre. On a voulu que la collection serve aussi à faire la lumière sur les relations que la France a entretenues avec les autres puissances, qu'elles soient ses futurs adversaires ou alliés, même si ces relations n'ont pas toujours eu un lien direct avec le déclenchement du conflit.<sup>19</sup>

Bien que les historiens ayant travaillé sur ces recueils s'en défendent,<sup>20</sup> on peut facilement émettre l'hypothèse qu'il y a derrière cette publication une volonté de désigner un coupable au déclenchement du conflit, c'est-à-dire l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, ces documents furent édités dans le but d'aider à la recherche sur des sujets d'ordre avant tout politique. Même si le thème de notre étude porte sur la culture des ambassadeurs, ces sources ont constitué pour nous une mine d'informations. En effet, à travers sa correspondance officielle et confidentielle l'ambassadeur parle abondamment avec beaucoup de détails, non seulement de ce qu'il fait dans sa vie mondaine et protocolaire, mais aussi de ce qu'il voit et de ce qu'il pense sur une vaste quantité de sujets. Son style de vie et sa mentalité se dégagent donc de ses écrits qui avaient pourtant à l'origine une fonction diplomatique. C'est ici que l'on voit l'importance de la décision qu'a prise la Commission de publier presque tous les documents qu'elle choisissait dans leur intégralité et non pas seulement les paragraphes traitant de politique.

En temps normal, l'historien doit toujours avoir à l'esprit en consultant ses sources qu'il s'agit d'une interprétation du contemporain, que celui-ci a pu avoir des motivations pour masquer certaines réalités, tout comme sa mémoire peut avoir fait défaut. En ce qui concerne les ambassadeurs, ce sont les

---

<sup>18</sup> Commission de publication des documents relatifs aux origines de la Guerre de 1914-1918. *Documents diplomatiques français* [à l'avenir *D.D.F.*]. 1<sup>ère</sup> série, Tome 1. pp. v-viii.

<sup>19</sup> *D.D.F.* 1<sup>ère</sup> série, Tome 1. P. iv.

faits politiques qui étaient susceptibles d'une certaine manipulation et non pas les informations sur leur style de vie. Ainsi, alors que certaines sources s'avèrent tout à fait inutiles ou non fiables pour une étude portant uniquement sur les relations internationales, elles peuvent être pour nous d'une grande utilité.

Nous avons aussi utilisé comme sources différents Mémoires d'ambassadeurs et de diplomates ayant travaillé avec eux. Les nombreuses anecdotes et descriptions qu'on y retrouve s'avèrent fort précieuses puisqu'elles nous révèlent des facettes de la vie diplomatique dont on ne retrouve pas trace dans les dépêches officielles. Il est question des livres du vicomte de Gontaut-Biron, de Maurice Bompard, de Georges Louis, d'Auguste Gérard, de François Charles-Roux et de Jules Laroche.<sup>21</sup>

De précieuses correspondances privées des frères Cambon ont aussi été publiées dans la *Revue d'histoire diplomatique*<sup>22</sup> et dans une série de trois volumes.<sup>23</sup> Dans ces écrits sont exprimées, avec moins de contraintes, les opinions de deux ambassadeurs parmi les plus renommés de l'époque au sujet des gens et des situations auxquelles ils ont eu à faire face.

Ont aussi été très utiles les manuels de diplomatie écrits par les contemporains. Pour cette catégorie de sources, nous pouvions utiliser les ouvrages n'étant pas consacrés spécifiquement aux représentants français. En effet, certains passages traitent d'un style de vie commun aux ambassadeurs de tous les pays. Nous pensons ici aux livres d'Ernest Satow,<sup>24</sup> de Jules Cambon,<sup>25</sup> d'Harold Nicolson<sup>26</sup> et du baron Gyula de Szilassy<sup>27</sup> qui nous indiquent bien la représentation qu'on se faisait à l'époque d'un bon diplomate.

---

<sup>20</sup> *D.D.F.* 1<sup>ère</sup> série, Tome I. P. x.

<sup>21</sup> *Mon ambassade en Allemagne*. Paris, Plon, 1906. 444 pages ; *Mon ambassade en Russie, 1903-1908*. Paris, Plon, 1937. xlix-335 pages ; *Carnets*. Paris, Rieder, 1926. 251 pages ; *La vie du diplomate sous la Troisième République. Mémoires d'Auguste Gérard, ambassadeur de France*. Paris, Plon, 1928. 528 pages ; *Ma mission au Japon, 1907-1914* ; *Souvenirs diplomatiques d'un âge révolu*. Paris, Fayard, 1956. 283 pages ; *Quinze ans à Rome avec Camille Barrère (1898-1913)*. Paris, Plon, 1948. 345 pages.

<sup>22</sup> « Lettres de Paul Cambon, ambassadeur de France, au Président de la République Félix Faure (1895-1899) » Vol. 68. 1954. pp. 189-201 ; « Opinions de Paul Cambon sur le rôle, en politique étrangère, de quelques ministres et des divers Présidents de la République » Vol. 68, 1954. pp. 202-207 ; « Lettres de Jules Cambon à Louis Nordheim » Vol. 73, 1959.

<sup>23</sup> Paul Cambon. *Correspondance, 1870-1924*. Paris, Grasset, 1940-1946. 3 Tomes.

<sup>24</sup> *A Guide to Diplomatic Practice*. 2 volumes. Londres, Longman, 1917.

<sup>25</sup> *Le diplomate*. Paris, Hachette, 1926. 121 pages.

<sup>26</sup> *Diplomacy*. Londres, Oxford U.P., 1939. 248 pages.

Enfin, pour obtenir la liste complète de tous les ambassadeurs de la France ayant exercé à l'époque, leurs âges, leur formation et la durée des carrières, les exemplaires de l'*Annuaire diplomatique* nous ont été très précieux. Celui-ci paraît presque annuellement depuis 1858.<sup>28</sup> Il s'agit, si l'on peut dire, du livre de référence de tous les représentants diplomatiques de la France à travers le monde. Il contient des informations de toutes sortes sur le personnel du Quai d'Orsay, les dirigeants et diplomates étrangers, les décrets concernant la représentation diplomatique de la France, le budget de l'année, les payes et les allocations pour chaque mission ainsi que les dernières mises à jour de cartes géographiques car, à l'époque, les frontières des colonies sont en constante évolution.

### L'HISTORIOGRAPHIE SUR LES AMBASSADEURS FRANÇAIS

Il ne semble pas exister d'étude consacrée exclusivement aux ambassadeurs français d'avant-guerre et encore moins à leur mentalité, leur culture ou même leur vie de tous les jours. En fait, la discipline qu'ils exercent, c'est-à-dire la diplomatie, fut privilégiée au détriment des acteurs.

Ce qui est le plus répandu, ce sont les articles consacrés à un ambassadeur en particulier.<sup>29</sup> Plusieurs ont été écrits dans la *Revue d'histoire diplomatique*, souvent par des gens les ayant côtoyés. Quelques monographies existent aussi.<sup>30</sup> Mais dans la plupart des cas, ces écrits n'ont été qu'un prétexte pour étudier les grands événements diplomatiques ayant mené à la Première Guerre mondiale et le rôle

<sup>27</sup> *Traité pratique de diplomatie moderne*. Paris, Payot, 1928. 256 pages.

<sup>28</sup> Il en existe d'ailleurs de rares collections complètes.

Louis Dollot. « De l'Annuaire diplomatique » dans *R.H.D.* No 92, 1978. p. 348.

<sup>29</sup> Henri Manneville. « Les derniers jours de l'ambassade de M. Jules Cambon à Berlin » dans *R.H.D.* 1935. pp. 440-465 ; Aimé de Fleuriau. « Paul Cambon » dans *R.H.D.* No 50, 1936. pp. 271-295 ; François Charles-Roux. « L'œuvre diplomatique de Camille Barrère » dans *Revue des Deux Mondes*. 15-05-1941 ; Marquis d'Ormesson. « Deux grandes figures de la diplomatie française : Paul et Jules Cambon » dans *R.H.D.* 1945. pp. 33-71 ; René Dollot. « Un ambassadeur de France sous la Troisième République : Albert Decrais (1838-1915) » dans *R.H.D.* No 63, 1949. pp. 9-37 ; René Dollot. « Camille Barrère » dans *R.H.D.* 1951. pp. 214-247 ; Mme Saint-René Taillandier. « Silhouettes d'ambassadeurs » dans *R.H.D.* No 52, 1952. pp. 189-206 ; Robert Parr. « Paul Cambon » dans *Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon*. Série 3, Tome 26, 1959. pp. 37-38 ; Adrien Thierry. « Au temps de Paul Cambon » dans *Revue des Deux Mondes*. No 14, 1960. pp. 289-299.

<sup>30</sup> Arthur Chuquet. *Le général Chanzy, 1823-1883*. Paris, Léopold Cerf, 1884. 440 pages ; Ernest Daudet. *La mission du comte de Saint-Vallier (décembre 1877-décembre 1881)*. Paris, Plon, 1918. 316 pages ; Ernest Daudet. *La mission du baron de Courcel*. Paris, Plon, 1918. 287 pages ; François Charles-Roux. *Trois ambassades françaises à la veille de la guerre*. Paris, Plon, 1928. 223 pages ; Henri Cambon. *Paul Cambon, ambassadeur de France (1843-1924)*. Paris, Plon, 1937. 323 pages ; Geneviève Tabouis. *Jules Cambon, par l'un des siens*. Paris, Payot, 1938. 395 pages ; Keith Eubank. *Paul Cambon, Master Diplomatist*. Norman, University of Oklahoma Press, 1960. 221 pages ; Ernest Judet. *Georges Louis*.

joué par le personnage. Il s'agit bien souvent d'une histoire diplomatique dans sa tradition la plus pure. Jusque dans les années 1960, ce sont surtout trois ambassadeurs, non les moindres, qui attirent l'attention : Paul Cambon, Jules Cambon et Camille Barrère. Par la suite, ceux-ci continuent d'être les plus populaires mais on sort de l'ombre certains envoyés moins connus. Toutefois, c'est toujours pour démontrer le rôle qu'ils ont joué dans l'élaboration de tel accord ou telle relation avec une puissance en particulier.<sup>31</sup> Le prétexte politique pour les étudier reste toujours présent pour, semble-t-il, justifier l'utilité de la recherche. De plus, ce qui paraît être commun à tous ces écrits, c'est que l'on tente la plupart du temps de démontrer que les sujets ont été de « grands serviteurs de la France ». Toutefois, quelques articles ont aussi fait ressortir l'opinion des trois ambassadeurs vedettes sur de grands sujets en particulier.<sup>32</sup>

Le travail des ambassadeurs a aussi été souligné dans la plupart des ouvrages généraux sur la diplomatie, les relations internationales ou le ministère des Affaires étrangères. Toutefois, n'étant pas eux-mêmes l'objet de la recherche, leurs noms n'apparaissent que brièvement. Dans les études sur le domaine diplomatique, on se sert d'eux comme exemples pour démontrer des théories. Nous ne pourrions parler des livres sur la diplomatie sans dire un mot des grands classiques. Même s'ils ne se rapportent ni à l'époque de notre étude, ni aux ambassadeurs français en particulier, les oeuvres d'Abraham de Wicquefort, de François de Callières et de Charles de Martens<sup>33</sup> sont majeures pour comprendre l'évolution des habitudes et du style de vie du monde diplomatique traditionnel. Elles nous permettent aussi de comprendre l'origine de plusieurs valeurs qui se sont transmises de génération en génération.

---

<sup>31</sup> G. P. Morozov. « Le cas Appert et la normalisation des relations franco-russes » dans *Annuaire d'études française*. 1966. pp. 115-133 ; Georges Dethan. « Albert Billot » dans *R.H.D.* 1975. pp. 115-126 ; Robert I. Weiner. « Preparation for Entente diplomacy : Paul Cambon's embassy in Constantinople, 1891-1898 » dans *Proceeding in the 5th annual Meeting of the Western Society for French History, Las Cruces 1977*. 1978. pp. 418-427 ; Victor Bernard. « L'ambassade du vicomte de Gontaut-Biron : une diplomatie de civilisés » dans *Écrits Paris*. No 394, 1979. pp. 73-79 ; Robert I. Weiner. « Paul Cambon and the making of the Entente cordial » dans *Proceeding in the 8th annual Meeting of the Western Society for French History, Eugene 1980*. 1981. pp. 498-511 ; John Keiger. « Jules Cambon and Franco-German détente, 1907-1914 » dans *Historical Journal*. Vol. 26, No 3, 1983. pp. 641-659 ; Jean-Yves Le Goff. *Le général Adolphe Le Flô, promoteur de l'alliance franco-russe*. Lesneven, Musée du Léon, 1993. 260 pages.

<sup>32</sup> André Siegfried. « Paul Cambon et la politique intérieure de la France (1871-1898) » dans *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*. 1963 pp. 20-31 ; Frédéric J. MacDonald. « Jules Cambon et la menace de l'impérialisme américain (1898-1899) » dans *R.H.D.* Vol. 86, 1972. pp. 247-255 ; Georges Dethan. « Camille Barrère, observateur des troubles sociaux italiens, 1898-1908 » dans *Giornate di studio, Certaldo 1974*. 1975, a.21, No 1. pp. 17-26..

<sup>33</sup> *L'ambassadeur et ses fonctions*. 1681 ; *De la manière de négocier avec les Souverains*. 1716 ; *Guide diplomatique*. 1832.

Quant aux études plus générales sur les relations internationales, l'action de quelques représentants français apparaissent seulement lors des crises diplomatiques importantes. Nous soulignons toutefois trois auteurs ayant consacré particulièrement quelques pages aux ambassadeurs de l'époque. René Girault<sup>34</sup> nous parle un peu de ce milieu diplomatique fermé et explique que celui-ci est encore très aristocratique et contrôlé par quelques personnalités très influentes. Quant à Pierre Guillen,<sup>35</sup> il met l'accent sur une certaine mentalité antirépublicaine qui règne chez les ambassadeurs français. Les deux volumes de Georges F. Kennan<sup>36</sup> sur le rapprochement et l'alliance franco-russes sortent tout à fait des normes. En nous relatant les péripéties ayant mené à ce bouleversement diplomatique, l'auteur nous raconte quantité d'anecdotes se déroulant dans les coulisses des salons et de la Cour du Tsar que fréquentaient les ambassadeurs. Ainsi, on commence à les aborder sous un autre angle que la négociation diplomatique mais c'est encore très peu de pages dans un volume portant sur un sujet de recherche plus vaste.

Dans les ouvrages sur le Quai d'Orsay, on les a présentés longtemps de façon bien secondaire.<sup>37</sup> Nous signalons toutefois deux études récentes qui s'en démarquent. Le volume écrit sous la direction de Jean Baillou<sup>38</sup> va plus loin en expliquant la réaction des ambassadeurs face aux décisions administratives qu'ils subissent et comment ils tentent de les influencer. Quant à Bernard Destremau,<sup>39</sup> il regrette cette époque où la France avait à la tête de ses ambassades des hommes de caractère, indépendants du pouvoir central et qui savaient obtenir des résultats diplomatiques concrets. Il fustige sans ménagement les politiciens inexpérimentés ayant pris le contrôle de la politique étrangère et qui ont mené, selon lui, à la ruine de la diplomatie française.

---

<sup>34</sup> René Girault. *Diplomatie européenne et impérialisme, 1871-1914*. Paris, Masson, 1979

<sup>35</sup> Pierre Guillen. *L'expansion, 1881-1898*. Paris, Imprimerie nationale, 1984. 521 pages.

<sup>36</sup> George F. Kennan. *The Decline of Bismarck's European Order. Franco-Russian Relations, 1875-1890*. 2<sup>e</sup> éd. Princeton, P.U.P., 1980. 466 pages ; *The Fateful Alliance. France, Russia, and the Coming of the First World War*. New York, Pantheon Books, 1984. 300 pages.

<sup>37</sup> Lévis-Mirapoix. *Le Ministère des Affaires étrangères : Organisation de l'administration centrale et des services extérieures, 1793-1933*. Angers, Société anonyme des Éditions de l'Ouest, 1934 ; Paul Allard. *Le Quai d'Orsay : Son personnel, ses rouages, ses dessous*. Paris, éd. de France, 1938 ; Georges Bonnet. *Le Quai d'Orsay sous Trois Républiques, 1870-1961*. Paris, Fayard, 1961 ; Paul Gordon Lauren. *Diplomats and bureaucrats : the first institutional responses to twentieth-century diplomacy in France and Germany*. Stanford, Hoover Institution Press, 1976. 294 pages.

<sup>38</sup> Jean Baillou et al. *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*. Tome 2. Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1984. 1018 pages.

<sup>39</sup> Bernard Destremau. *Quai d'Orsay, derrière la façade*. Paris, Plon, 1994. 459 pages.

## CHAPITRE I

### ***PROFIL DE LA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE***

#### ***1ÈRE PARTIE : LES AMBASSADES***

Au cours de la période qui nous intéresse, 1871 à 1914, le nombre de missions diplomatiques de la France à travers le monde passe de trente-deux à quarante-trois. La majorité de celles-ci sont en fait des légations ayant chacune à leur tête un ministre plénipotentiaire. Quelques-unes seulement des mission diplomatiques ont la qualification d'ambassades : de six en 1871, ce nombre passera à dix à la veille de la Grande Guerre. C'est qu'à l'époque, le terme « ambassadeur » ne désigne pas une fonction mais bien un grade, un titre. Celui-ci fut introduit en Europe dans le langage courant au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Charles Quint décréta alors que ce titre ne serait accordé qu'aux représentants des monarques et de la République de Venise.<sup>40</sup> A l'ère des impérialismes, l'envoi d'un représentant portant le plus haut grade de la hiérarchie diplomatique dépend alors de certains critères de tradition, de prestige, de puissance et d'intérêts.

Les ambassades françaises se retrouvent tout d'abord chez les grandes puissances européennes qui sont à l'époque l'Allemagne,<sup>41</sup> la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie. Puissances économiques et militaires, elles sont de toutes les discussions diplomatiques importantes.

Un ambassadeur est aussi présent chez les puissances traditionnelles, même si elles ont perdu leur rang. Il s'agit de l'Empire ottoman, l'Espagne et le Saint-Siège. Cette représentation auprès de la Porte s'explique facilement par le fait que les détroits et les intérêts économiques du Levant étaient toujours à l'époque au cœur de la diplomatie européenne. Jusqu'en 1905, il s'agit d'ailleurs du seul État non chrétien auprès duquel les grandes puissances entretiennent des ambassadeurs et de qui elles en

---

<sup>40</sup> Harold Nicolson. *L'évolution des méthodes*. . . P. 41.

<sup>41</sup> La France se fit représenter par un ambassadeur auprès du Reich nouvellement créé à partir de 1873, une fois réglées les conditions du traité de paix. L'unification allemande entraîna la fermeture de toutes les légations françaises autrefois présentes dans les différents États germaniques indépendants, excepté pour la Bavière qui conservait à l'intérieur de l'Empire certains privilèges de représentation.

reçoivent.<sup>42</sup> Avoir une telle mission diplomatique dans l'Empire témoigne aussi du rôle que l'on entend bien y jouer. Lorsque les États-Unis songèrent sérieusement à élever leur légation de Constantinople au rang d'ambassade, Jules Cambon, alors en mission à Washington, craignit que les Américains désirassent rouvrir la fameuse question d'Orient.<sup>43</sup> L'Espagne avait jadis fait partie du cercle des grandes puissances et, probablement par tradition et en souvenir de la gloire passée, on continuait à y entretenir des représentants portant le titre d'ambassadeur. Il faut dire aussi que le pays avait une frontière commune avec la France et se laissait courtiser par l'Allemagne. Bien que le Pape ait cessé d'être un souverain temporel suite à la prise de Rome en 1870, la République continua à s'y faire représenter par des ambassadeurs dont les sentiments religieux ne faisaient aucun doute. L'anticléricalisme de la III<sup>e</sup> République et ses liens cordiaux avec l'Italie entraînent la rupture des relations diplomatiques et la fermeture de la mission auprès du Saint-Siège à partir de 1904.<sup>44</sup>

Trois missions diplomatiques ont aussi été élevées au rang d'ambassade au cours de la période, ultime reconnaissance de l'accueil d'un État dans le groupe sélect des grandes puissances. Il s'agit tout d'abord de l'Italie en 1876, six ans après la prise de Rome et l'aboutissement de son unification. Ensuite les États-Unis, en 1893, pour leur force économique qui les plaçait au premier rang des puissances industrielles. Il est vrai aussi que ces derniers commençaient sérieusement à exercer leur influence à l'extérieur, notamment en Amérique latine.<sup>45</sup> En 1906, c'est le Japon qui acquit cette reconnaissance suite à sa victoire sur la Russie dans une guerre qui bouleversa les rapports de force en Extrême-Orient. A cette occasion, le ministre Pichon expliqua longuement au premier ambassadeur français dans ce pays la nouvelle situation :

Aujourd'hui, le Gouvernement de la République va inaugurer son ambassade à Tokyo, dont l'envoi consacre, dans la forme, les événements accomplis. Cette reconnaissance de l'admission du Japon dans le concert des grandes puissances est, de notre part, amicale, sincère et sans réserves. Notre premier ambassadeur en devra donner clairement l'impression dans ses relations avec le Gouvernement de l'Empereur.<sup>46</sup>

---

<sup>42</sup> Georges Bousquet. *Agents diplomatiques et consulaires*. Paris, Dupont, 1883. P. 23.

<sup>43</sup> Frederic J. MacDonald. « Jules Cambon et la menace de l'impérialisme américain (1898-1899) » dans *R.H.D.* Vol. 86, 1972. P. 253.

<sup>44</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 118-121.

<sup>45</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 119.

<sup>46</sup> D. de Pichon à Gérard, Paris, 23-11-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 303.

Ainsi, ce groupe de puissances ayant droit de s'échanger des ambassadeurs reflète en quelque sorte la hiérarchie internationale telle que perçue par les contemporains. « Le poids spécifique réel ou virtuel, compte moins que la participation présomptive ou acceptée aux affaires internationales. »<sup>47</sup>

Le cas de l'ambassade française en Suisse est toutefois assez particulier et n'entre pas dans les normes mentionnées précédemment. La mission y avait été rabaissée au rang de légation en 1868 puis redevint à nouveau ambassade en 1873 au moment où le comte de Chaudordy y arriva comme représentant. Il faut dire que ce dernier était alors un ami personnel du ministre des Affaires étrangères, le duc Decazes.<sup>48</sup> Un autre facteur pouvant expliquer cette situation est que la Suisse était l'une des seules républiques européennes, en compagnie de la France et la ville de Saint-Marin. Quoi qu'il en soit, la France était l'unique État à s'y faire représenter par un ambassadeur. Ce qui était une véritable curiosité pour les milieux diplomatiques de l'époque.<sup>49</sup>

Dans la tradition diplomatique européenne, les ambassadeurs sont les seuls diplomates ayant le caractère représentatif, c'est-à-dire qu'ils personnifient spécialement la dignité du souverain ou de l'État qui les envoie. A ce titre, ils ont droit aux honneurs qui seraient dus au souverain lui-même. Il est vrai toutefois que cette distinction perd de son importance à l'ère des impérialismes puisque la diplomatie devient moins formaliste. Quoi qu'il en subsiste, de ces honneurs régaliens est née la séparation des États en deux classes ; ceux ayant droit à un ambassadeur et les autres. A l'étranger, les ambassadeurs ont ainsi la préséance sur tous les autres diplomates. Malgré le régime républicain, la France a pu bénéficier de ces honneurs au même titre que les autres grandes puissances puisqu'elle les avait dans l'Ancien Régime et sous l'Empire. La République de 1848, plus dogmatique, avait supprimé le titre d'ambassadeur à ses représentants, se privant ainsi d'un important atout. La III<sup>e</sup> République tenta plutôt de bien s'intégrer à l'institution diplomatique existante.<sup>50</sup> On changea seulement quelque peu l'appellation de l'envoyé. Officiellement, il ne fallait plus dire « ambassadeur de France » mais

---

<sup>47</sup> Jean-Claude Allain et Marc Auffret. « Le ministères français des Affaires étrangères. Crédits et effectifs pendant la III<sup>e</sup> République » dans *Relations internationales*. No 32, hiver 1982. P. 438.

<sup>48</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 118.

<sup>49</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 249.

<sup>50</sup> Georges Bousquet. *Agents diplomatiques*. . . pp. 19-23.

« ambassadeur de la République française » afin de bien marquer le nouveau régime. Mais à l'étranger, cette nouvelle appellation ne fut pas appliquée.<sup>51</sup>

## **2<sup>E</sup> PARTIE : LA CARRIÈRE**

### *ORIGINES ET NOMINATIONS DES AMBASSADEURS*

Le titre d'ambassadeur ne s'obtient pas par avancement régulier comme c'est le cas pour les autres grades diplomatiques. Jusqu'au début des années 1880, bien que ce soit le ministre qui avait le pouvoir de nommer ces représentants, c'est la direction des affaires politiques qui le faisait. Les relations personnelles jouaient alors un très grand rôle. Par suite de la réforme amorcée par Charles Freycinet, on instaura une nouvelle structure relevant directement du ministre et qui allait lui permettre de mieux exercer un droit de sélection : la direction du personnel. La réforme porta ses fruits puisque à partir de 1892, toutes les nominations sont alors traitées au sein du Cabinet ministériel.<sup>52</sup>

Jusqu'aux réformes commencées à la fin de la décennie 1870, le personnel des ambassades demeure bonapartiste, à l'exception des chefs de missions. Ces derniers sont choisis parmi d'anciens ambassadeurs de la II<sup>e</sup> République, pour quelques-uns, mais la plupart le sont parmi la noblesse orléaniste. Le critère étant de trouver des hommes sans antécédent bonapartiste. Plusieurs raisons peuvent expliquer les nominations, à première vue paradoxales, d'hommes originaires des grandes familles de France. Tout d'abord, elles répondent aux vœux de l'Assemblée nationale qui est alors à majorité royaliste.<sup>53</sup> Il faut dire aussi que les autres diplomates européens proviennent presque tous de l'aristocratie. Ayant reçu le même type d'éducation, plusieurs possédant des propriétés à l'étranger ou étant mariés à une femme d'une autre nationalité, ils font en quelque sorte partie d'une micro-société internationale.<sup>54</sup> Le choix des représentants de la République parmi la vieille noblesse française, permet ainsi de tirer profit de leurs relations personnelles avec les aristocraties du continent et de faire oublier quelque peu le nouveau régime. De plus, nommer un ambassadeur bourgeois dans ce milieu, c'est

---

<sup>51</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 84.

<sup>52</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 51.

<sup>53</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. pp. 140-142.

<sup>54</sup> Matthew S. Anderson. *The Rise of Modern Diplomacy*. . . P. 121.

courir le risque qu'il soit regardé avec condescendance.<sup>55</sup> Enfin, les coûts de subsistance élevés d'une mission diplomatique, doublés d'un salaire modéré – nous y reviendrons – exigeaient la possession d'une fortune personnelle pour tenir son rang.<sup>56</sup> Comme le dit Jules Cambon :

Ce métier exige de ceux qui l'exercent quelque culture et une certaine habitude du monde. Il semble donc naturel que le corps diplomatique se recrute dans les milieux où ces qualités se rencontrent, et c'est là que gît la difficulté ; la démocratie supporte malaisément tout ce qui ressemble à une sélection.<sup>57</sup>

En octobre 1877, pour la première fois la Chambre est à majorité républicaine. Celle-ci en profite pour exiger l'épuration du Quai d'Orsay de tout les fonctionnaires recrutés sous l'Empire ainsi que la sélection d'ambassadeurs favorables au régime. Ce n'est toutefois qu'au début des années 1880, avec le ministre Freycinet, qu'une véritable républicanisation s'opère. Celle-ci vise avant tout l'élimination des adversaires du régime parmi le personnel des missions diplomatiques. En se tenant à l'écart de la politique intérieure et en s'adaptant à l'opinion dominante, la plupart des ambassadeurs nobles déjà en poste ne sont pas affectés.<sup>58</sup> Par soucis de continuité, les sélections subséquentes se font encore parmi l'aristocratie à condition que les candidats n'aient pas auparavant milité dans les rangs monarchistes ou conservateurs. Ces nominations ne manquent pas d'être critiquées et dénoncées par la gauche qui y voit du favoritisme, ainsi que par les conservateurs qui parlent de discrimination.<sup>59</sup>

En fait, à l'époque le gouvernement ne peut pas être trop exigeant dans le choix de ses candidats ; les personnalités pour les grandes missions n'étant pas nombreuses. En préparation de l'avenir, on nomme graduellement des gens d'origine plus modeste comme personnel dans les ambassades ou bien à la tête de légations, en attendant de les faire monter dans la hiérarchie. Mais les effectifs du ministère se révèlent rapidement insuffisants. Il faut alors recruter des gens de qualité dans le milieu journalistique<sup>60</sup> et surtout dans le corps préfectoral<sup>61</sup> composé en grande partie de républicains éprouvés. De ces hommes d'origines modestes et venus de l'extérieur, plusieurs deviendront

---

<sup>55</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity in the structure and practices of the Quai d'Orsay, 1871-1898 » dans *Australian Journal of politics and history*. Vol. 37, No 1, 1991. P. 70.

<sup>56</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 14.

<sup>57</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 61.

<sup>58</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » pp. 62-63.

<sup>59</sup> Jean Baillou et al. *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 146.

<sup>60</sup> Camille Barrère, Auguste Gérard.

ambassadeurs dans le cadre d'un avancement rapide, tandis que d'autres échangeront leur préfecture contre une ambassade.<sup>62</sup> C'est ainsi que la petite bourgeoisie républicaine fait son entrée dans le monde aristocratique de la diplomatie.<sup>63</sup> Les ambassadeurs provenant en dehors de la noblesse étaient en effet considérés comme des bourgeois par leurs contemporains puisque le dictionnaire Larousse Universel de 1867 incluait dans cette catégorie les hauts fonctionnaires du gouvernements.<sup>64</sup>

Nous avons déjà mentionné qu'à partir de 1892, toutes les nominations d'ambassadeurs sont traitées au sein du Cabinet ministériel. Cela favorise grandement la venue de gens de l'extérieur de la Carrière, d'autant plus qu'ils ne sont pas obligés de passer le fameux concours pour entrer au service du Quai d'Orsay.<sup>65</sup> Ainsi, parlementaires, hauts fonctionnaires et officiers avec une certaine autorité sont parfois nommés en des circonstances particulières, pour donner une impulsion nouvelle à la diplomatie envers un État.<sup>66</sup> La nomination de Delcassé en 1913 à Saint-Pétersbourg avait pour but de resserrer les liens avec la Russie. Tandis que Waddington fut envoyé à Londres à cause de son origine anglaise et sa connaissance du pays.<sup>67</sup> Les militaires étaient particulièrement favorisés pour l'ambassade de Saint-Pétersbourg de 1871 à 1886. A cette époque, le Tsar avait peu de contacts avec le corps diplomatique à l'exception des ambassadeurs officiers qui pouvaient l'approcher lors des revues militaires.<sup>68</sup> Mais au début du XX<sup>e</sup> siècle, Paul Cambon ne juge plus utile la nomination de tels hommes à une ambassade aussi importante :

[...] aujourd'hui, il n'y a plus de parade et il y a en revanche, en Russie, des intérêts financiers et industriels considérables, auxquels un Général ne comprendra rien. En outre la question d'Orient se réveille en Macédoine et en Perse et il faudrait un diplomate pour de bon en ce moment, à Pétersbourg.<sup>69</sup>

---

<sup>61</sup> Paul Challemel-Lacour, Albert Decrais, Paul et Jules Cambon, Maurice Bompard.. Georges Bihourd.

<sup>62</sup> Henri Lozé et Eugène Poubelle.

<sup>63</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. pp. 147-148 et 158.

<sup>64</sup> Robert Elliot Kaplan. *Forgotten Crisis*. . . P. 13.

<sup>65</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 156.

<sup>66</sup> T. secret de Jonnart à Louis, Paris, 17-02-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 5, No 409 ; Matthew S. Anderson. *The Rise of Modern Diplomacy*. . . P. 125 ; Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 69 ; Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 63.

<sup>67</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 156.

<sup>68</sup> D. de Chanzy à Gambetta, Pétersbourg, 09-12-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 206 ; L. personnelle et confidentielle d'Ormesson à Freycinet, Pétersbourg, 23-10-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 330.

<sup>69</sup> Lettre de Paul Cambon à Henri Cambon, Londres, 04-02-1908 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. pp. 243-244.

Bien des parlementaires obtiennent une ambassade tout en conservant leur siège de député ou de sénateur. Pour ce faire, les députés doivent être mis en congé de 6 mois, renouvelable. Les sénateurs n'ont alors pas ce genre d'obligation. La majorité des parlementaires reviennent toutefois assez rapidement à leurs fonctions initiales.<sup>70</sup> Les luttes politiques internes ne sont pas du tout étrangères à de telles nominations. A ces occasions, les différents groupes de l'Assemblée nationale ont chacun leur favori.<sup>71</sup> Que ce soit pour avoir l'appui d'un parti, pour récompenser ou pour éloigner quelqu'un, bien des raisons existent pour placer un parlementaire à la tête d'une ambassade.<sup>72</sup> Ce genre de tractations était devenu si courant à une époque, que Gabriel Hanotaux dit un jour à Georges Louis :

Si j'entre dans les ambassades, je me ferai auparavant nommer député. Ce sera facile. On m'offre 20 mandats. Être ambassadeur sans être membre du Parlement, c'est comme si autrefois on avait été ambassadeur sans être de la Cour.<sup>73</sup>

Ainsi, des vingt ambassadeurs accrédités de 1898 à 1914, dix proviennent des milieux préfectoraux, militaires ou parlementaires.<sup>74</sup> Ces nominations de gens venus en dehors de la Carrière pour les grandes capitales suscitaient dans le personnel du Quai d'Orsay une certaine réaction.<sup>75</sup> Selon Mark Hayne, elles auraient même contribué à détériorer l'esprit de corps des diplomates professionnels et entraîné une baisse d'initiative de leur part.<sup>76</sup>

Par contre, si l'on considère « de la Carrière » les parvenus ayant travaillé dans les milieux diplomatiques pendant plus de dix ans, les proportions sont tout autres. Ainsi, en 1880, cinq des huit ambassades seraient occupées par des diplomates de carrière. En 1890, c'est huit sur dix. Tandis qu'en 1900 et 1910, toutes les missions le seraient.<sup>77</sup> C'est d'ailleurs dans ces deux dernières décennies

---

<sup>70</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II, pp. 157-159.

<sup>71</sup> Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. 2e éd. Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992. P. 238 ; Jean-Claude Allain et Marc Auffret. « Le ministères français des Affaires étrangères. . . » P. 437 ; Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 62.

<sup>72</sup> Les nominations du député Louis Andrieux à Madrid et du sénateur Foucher de Careil à Vienne en sont des exemples. Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . pp. 78 et 91 ; Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 157.

<sup>73</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 76.

<sup>74</sup> Maurice Bompard, vice-amiral Touchard, Théophile Delcassé, Camille Barrère, Paul et Jules Cambon, Ernest Constans, Georges Bihourd, Paul Revoil, Auguste Gérard.

<sup>75</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 95.

<sup>76</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 69.

<sup>77</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 159.

qu'arrivent à la tête de certaines ambassades des gens ayant fait leur entrée dans la carrière diplomatique grâce au nouveau système de sélection par concours.<sup>78</sup>

### *LES CONDITIONS SALARIALES*

Dans les années 1880, la réforme distingue définitivement le salaire alloué aux diplomates des allocations pour frais de représentation. Le salaire dépend du grade et est de 40 000 francs pour un ambassadeur. Il n'est pas imposable et fait de l'envoyé le haut fonctionnaire le mieux payé avec le grand chancelier de la Légion d'honneur.<sup>79</sup> En guise de comparaison, un député de la Chambre gagne annuellement 9000 francs en 1890.<sup>80</sup> Alors que durant la période qui nous intéresse le coût de la vie a augmenté sensiblement à travers le monde, le salaire de l'ambassadeur demeure le même jusqu'en 1913.<sup>81</sup>

En plus de ce salaire, il bénéficie d'une allocation pour ses frais de représentation. Celle-ci dépend de la mission occupée et fait l'objet de vérification. Le coût de la vie à Saint-Petersbourg, Londres, Vienne et Constantinople est alors particulièrement élevé et exige une plus grande allocation. Pendant longtemps, seuls les plus riches, peuvent accepter ces ambassades, car ils doivent fréquemment déboursier de leur poche.<sup>82</sup> A la Chambre, on considère tout de même que ces allocations sont trop élevées et mal employées, de même qu'on reproche aux ambassadeurs de les traiter comme un salaire. Après 1886, ces allocations n'ont d'ailleurs pratiquement pas changé.<sup>83</sup> Un an avant la guerre, une autre réforme ajoutera au salaire et au traitement de poste, une indemnité de cherté de vie pour compenser les écarts vraiment énormes existants entre les capitales étrangères.<sup>84</sup>

---

<sup>78</sup> Alfred Chilhaud-Dumaine et Léon Geoffray.

Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 69.

<sup>79</sup> Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. . . P. 123.

<sup>80</sup> Robert Elliot Kaplan. *Forgotten Crisis. The Fin-de-Siècle Crisis of Democracy in France*. Washington, Berg Publishers, 1995. P. 13.

<sup>81</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 201.

<sup>82</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 68.

<sup>83</sup> Voir tableau en annexe A.

<sup>84</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 201.

## LES RAPPELS ET LES CHANGEMENTS D'AMBASSADEURS

Les circonstances du rappel d'un ambassadeur sont multiples et il est difficile pour les historiens d'en expliquer les raisons à partir des documents diplomatiques. Pour éviter les scandales, les rumeurs ou la perte de réputation pour l'ambassadeur, on dissimule bien souvent le rappel sous des raisons de santé, de famille ou d'âge à la retraite.<sup>85</sup> Mais des fuites se produisent régulièrement et des rappels sont annoncés d'avance par les journaux, parfois même avant que l'ambassadeur ou le souverain auprès duquel il est accrédité en aient été avertis.<sup>86</sup>

Plus d'une fois un gouvernement étranger a demandé le rappel d'un représentant devenu *persona non grata*. Cela peut être dû à certaines de ses actions et fréquentations considérées suspectes, tout comme il peut être victime d'intrigues.<sup>87</sup> L'initiative de ce rappel peut aussi venir du Quai d'Orsay insatisfait de son travail ou tout simplement parce qu'il n'est pas aimé d'un supérieur nouvellement en poste.<sup>88</sup> Lorsqu'il est rappelé et qu'il reçoit la Légion d'honneur en guise de compensation symbolique, l'envoyé comprend bien que sa carrière est alors terminée.<sup>89</sup> Dans les coulisses politiques de Paris, les intrigues n'en sont pas moins absentes. Bien des politiciens et de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay<sup>90</sup> en quête d'ambassade cherchent à faire tomber un envoyé afin d'obtenir sa place.<sup>91</sup> A ces occasions se met en branle une campagne de presse pour exiger le rappel du représentant visé. Les amis de ce dernier utilisent à leur tour le même procédé pour le défendre.<sup>92</sup> A la distance où il se trouve du

<sup>85</sup> T. secret de Paléologue à Louis, Paris, 08-05-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 2, No 418 ; Ernest Satow. *A Guide to Diplomatic*. . . P. 376 ; Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 287.

<sup>86</sup> D. de Chanzy à de Freycinet, Pétersbourg, 07-04-80 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 84 ; Georges Louis. *Carnets*. Tome I. pp. 13-14 ; George F. Kennan. *The Decline of Bismarck's*. . . pp. 160 et 163 ; François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 8.

<sup>87</sup> L. personnelle et confidentielle d'Ormesson à Freycinet, Pétersbourg, 23-10-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 330 ; T. de Pichon à Bompard, Pétersbourg, 01-02-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 265 ; Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 88 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 151 ; Jean Baillou et al. *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 143 ; George F. Kennan. *The Decline of Bismarck's*. . . pp. 162-163.

<sup>88</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 361 ; Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 83 ; Jean Baillou et al. *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 67.

<sup>89</sup> T. de Pichon à Bompard, Pétersbourg, 01-02-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 265 ; René Dollot. « Un Ambassadeur de France sous la Troisième République. Albert Decrais (1838-1915) » dans *R.H.D.* Vol. 63, 1949. P. 34 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 512.

<sup>90</sup> Le nom de Maurice Paléologue revient plus d'une fois. Il a finalement obtenu l'ambassade de Saint-Pétersbourg en 1914.

<sup>91</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 165 ; Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 83 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. .P. 513.

<sup>92</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 285 ; Georges Louis. *Carnets*. Tome II. pp. 14-81 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 361.

pouvoir central, l'envoyé n'est pas toujours averti à temps des manœuvres dirigées contre lui et ne peut se défendre efficacement. Parfaitement au courant de ces procédés parisiens, Paul Cambon s'en ait un jour entretenu à son frère Jules :

Les jeunes essaient de pousser par les épaules les vieux qui encombrant leur route. Autrefois, grâce à nos révolutions périodiques, la liquidation du personnel se faisait en moins de 20 ans et la jeunesse avait l'espoir de se caser vite au premier rang. Aujourd'hui que nous n'avons rien à renverser, la ressource des révolutions nous manque. Je suis ambassadeur depuis plus de 25 ans, c'est un scandale et il n'est pas étonnant qu'on compte avec impatience le grand mouvement qui suivra ma retraite. Quand Barrère s'est cassé la jambe et qu'on l'a cru mort, ce fut un hourvari et quand, en 1908, on a fait courir le bruit qu'atteint à la poitrine je ne pourrais pas rester en fonction, on poussa des cris de joie. Il ne peut en être autrement.

Rien ne compte de toutes ces balivernes, mais elles s'expliquent et d'ailleurs on est exposé aux mêmes animosités dans tous les pays. Animosités qui n'ont rien de personnel, mais qui visent le Monsieur qui détient un grand emploi. Si ce Monsieur n'est rien par lui-même, il est sacrifié. S'il est quelqu'un et s'il représente une politique, il est intangible. Sa retraite ou la mienne seraient des événements politiques qui causeraient un certain embarras à notre Gouvernement quel qu'il fût.<sup>93</sup>

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les ambassadeurs rappelés recevaient un riche cadeau de la part du souverain auprès duquel ils étaient accrédités. Mais à l'époque qui nous intéresse, cela est beaucoup moins accepté pour des raisons d'éthique. Les gouvernements accordent plutôt des décorations.<sup>94</sup> Avec tous les autres événements qui servent d'occasion à l'échange de décorations, un ambassadeur s'en monte assez rapidement une belle collection. Comme l'a dit Jules Cambon, elles sont les « accessoires du métier ».<sup>95</sup> Dans la plupart des cas, la classe de la décoration remise par un souverain est déterminée par les précédents.<sup>96</sup> Parce que ses prédécesseurs avaient obtenu l'Ordre de l'Aigle Noir à l'occasion de leur départ de Berlin, l'ambassadeur Jules Herbette avait laissé entendre au gouvernement allemand qu'il n'accepterait aucune autre décoration. Les relations franco-allemandes étant difficiles à l'époque,

<sup>93</sup> Lettre de Paul Cambon à Jules Cambon, Londres, 06-06-1912 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome III. P. 17.

<sup>94</sup> T. de Noailles à de Freycinet, Rome, 21-03-82 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 279 ; D. de Le Flô à Waddington, Pétersbourg, 11-03-79 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 392 ; T. de Noailles à de Freycinet, Rome, 21-03-82 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 279 ; T. de Montebello à Delcassé, Pétersbourg, 29-01-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 48.

<sup>95</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. pp. 87-88

<sup>96</sup> Ernest Satow. *A Guide to Diplomatic*. . . pp. 368-370.

il ne reçut rien.<sup>97</sup> Si certains semblent apprendre avec satisfaction qu'ils seront décorés, d'autres ne s'en émeuvent point : « Quant au grand cordon de l'Osmanié qui m'a été donné après le dîner il m'était dû d'après l'usage. »<sup>98</sup>

L'ambassadeur qui est rappelé a pour tâche de préparer les esprits à son départ et d'informer le souverain au sujet de son successeur. En effet, afin que ce dernier soit bien reçu et intégré à son nouvel entourage, il est d'usage entre les puissances amies de soumettre à l'acceptation du gouvernement étranger la personne choisie.<sup>99</sup> C'est aussi une règle de courtoisie qui a reçu dans la langue diplomatique le nom d'agrément.<sup>100</sup> Le candidat est d'ailleurs rarement refusé mais avant d'en demander l'agrément, il est bon de tâter le terrain.<sup>101</sup>

Les changements d'ambassadeur en Russie semblent avoir été délicats dans les décennies 1880 et 1890. Le Tsar faisait alors bien sentir son mécontentement lors du rappel d'un représentant français qu'il appréciait.<sup>102</sup> En 1893, le comte de Montebello se fit offrir l'ambassade de Londres, mission qu'il désirait puisqu'elle le rapprochait de Paris. Il devait toutefois avant tout obtenir l'approbation du Tsar pour son départ, situation qu'il jugeait très délicate et qui « risquait de produire un fâcheux effet ».<sup>103</sup> Le souverain russe se prononça nettement contre ce changement. Après cette réponse, Montebello considéra qu'il lui était « impossible d'insister davantage. »<sup>104</sup> Mais une autre raison plus importante peut rendre les changements d'ambassadeur délicats lorsqu'ils ne sont pas souhaités par le gouvernement étranger. Ils risquent en effet d'être perçus comme une modification de la politique française envers le pays concerné.<sup>105</sup>

<sup>97</sup> D. de Bihourd à Delcassé, Berlin, 13-01-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 25.

<sup>98</sup> Lettre de Paul Cambon à sa mère, Péra, 27-12-1891 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 352.

<sup>99</sup> L. particulière et secrète de Montebello à Develle, Pétersbourg, 11-06-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 263 ; T. de Freycinet à Ternaux-Compans, Paris, 03-05-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 237 ; T. très confidentiel de Laboulaye à Ribot, Pétersbourg, 13-03-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 313 ; T. secret de Jonnart à Louis, Paris, 17-02-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 5, No 409.

<sup>100</sup> Georges Bousquet. *Agents diplomatiques*. . . P. 17.

<sup>101</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 84

<sup>102</sup> D. très confidentielle de Ternaux-Compans à Freycinet, Pétersbourg, 05-04-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 224 ; L. particulière de Laboulaye à Ribot, Pétersbourg, 25-03-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 321.

<sup>103</sup> L. particulière et secrète de Montebello à Develle, Pétersbourg, 02-06-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 256.

<sup>104</sup> L. particulière et secrète de Montebello à Develle, Pétersbourg, 11-06-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 263.

<sup>105</sup> D. de Chanzy à Gambetta, Pétersbourg, 09-12-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 206 ; D. confidentielle de Saint-Vallier à Gambetta, Berlin, 16-12-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 214 ; T. de Freycinet à de Noailles, Paris, 27-02-82

A l'occasion du remplacement d'un ambassadeur, la personnalité choisie comme nouveau représentant est un indice de la qualité des relations que désire la France.<sup>106</sup> Inversement, il est d'usage pour un gouvernement d'exprimer son mécontentement envers un pays en y laissant vacante son ambassade pendant un certain temps.<sup>107</sup> C'est dire comment l'envoyé symbolise un type de diplomatie. Ici nous pouvons appliquer aux ambassadeurs la formule célèbre de Marshall McLuhan : Le médium est le message.

Plus que cela, des ambassadeurs ayant une forte personnalité non seulement symbolisent mais incarnent et mènent personnellement leur propre diplomatie. Lorsque le ministre Delcassé propose l'ambassade de Berlin à Camille Barrère à la toute fin de 1900, ce dernier lui demande que la vacance de cette mission ne se produise pas avant 18 mois, c'est-à-dire avant qu'il eût extrait de son ambassade actuelle en Italie « tout le travail diplomatique de grande allure qu'il peut donner. »<sup>108</sup> En juin 1902, exactement 18 mois plus tard, Barrère obtiendra en effet la signature du traité garantissant la neutralité de l'Italie et il en aura une grande part du crédit.<sup>109</sup> Paul Cambon aussi a refusé de quitter son ambassade en 1893 pour ne pas compromettre la politique personnelle qu'il y menait : « Si je quitte Constantinople aujourd'hui c'est le fruit de 16 mois de travaux perdus, c'est la remise en question de la situation de l'ambassade de France. Ce sera un bon débarras pour beaucoup de gens que notre premier intérêt politique est d'embarrasser. »<sup>110</sup>

### *L'ÉVOLUTION DE LA CARRIÈRE*

Sur les soixante-dix personnes ayant été ambassadeurs pour la France entre 1871 et 1914, quarante-huit l'ont été dans une seule capitale et seize dans deux. Seulement six ont porté le titre dans

---

dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 266 ; D. de Freycinet à d'Ormesson, Paris, 16-07-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 269 ; D. confidentielle de Waddington à Goblet, Londres, 11-06-88 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 140.

<sup>106</sup> « le Gouvernement de la République s'efforcera, dans la désignation de votre successeur, de marquer tout le prix qu'il attache au maintien des relations si cordiales [...] entre les deux Gouvernements. »

T. particulier de Ribot à de Laboulaye, Paris, 12-03-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 306.

<sup>107</sup> L. particulière de Freycinet à de Noailles, Paris, 30-04-80 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 104 ; D. confidentielle et réservée de Révoil à Pichon, Madrid, 12-12-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 582.

<sup>108</sup> L. privée de Barrère à Delcassé, Rome, 30-12-00 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 415.

<sup>109</sup> T. de Delcassé à Barrère, Paris, 01-07-02 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 2, No 315.

<sup>110</sup> Lettre de Paul Cambon à Develle, Prinkipo, 27-05-1893 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. pp. 359-361.

trois capitales au cours de leur longue carrière. Habituellement, lorsque les ambassadeurs sont transférés, c'est pour aller chez une puissance à laquelle la France accorde plus d'importance. En examinant vers quelles capitales ils sont dirigés, cela nous permet d'établir une hiérarchie dans le prestige des ambassades.<sup>111</sup> Le groupe au sommet de cette échelle est constitué des missions en Allemagne, Grande-Bretagne et Russie. Le second groupe comprend les ambassades auprès de l'Empire ottoman et de l'Autriche-Hongrie, tandis que pour le troisième, celles de l'Italie, de l'Espagne et du Japon. Enfin, dans le dernier groupe de la hiérarchie se retrouvent les ambassades en Suisse, auprès du Saint-Siège et aux États-Unis, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle pour ce dernier État. Ainsi, il est à noter qu'en 1902 le transfert de Jules Cambon de Washington vers Madrid fut considéré comme une promotion et ce, malgré les résultats de la guerre hispano-américaine de 1898.

Le plus jeune à obtenir une ambassade fut le comte Duchâtel en Autriche à l'âge de 42 ans, suivi de près par Camille Barrère qui fut envoyé en Suisse à 43 ans. Le plus vieux à avoir exercé le métier fut Emmanuel Arago dont le gouvernement français força la retraite à l'âge de 82 ans. Il est vrai qu'il n'occupait pas une mission importante en Suisse. Pour un ministre qui voulait se débarrasser d'un ambassadeur, l'âge était souvent un prétexte bien pratique à invoquer.<sup>112</sup> Cet âge à la retraite est de 65 ans pour les envoyés français et de 70 pour les Anglais. Ailleurs en Europe, il n'y a pas de limite.<sup>113</sup> Toutefois, lorsqu'un ambassadeur est satisfaisant ou devenu intouchable, l'âge n'est pas pris en considération et on le laisse en poste.

La durée des missions varie grandement d'un ambassadeur à l'autre. Dans les premières années de la III<sup>e</sup> République, le roulement est plutôt rapide. Il faut dire que les querelles politiques internes et l'ignorance quant au régime définitif de la France favorisent les changements réguliers. Bien des missions sont ainsi écourtées de façon abrupte selon le groupe qui détient le pouvoir au pays. Ainsi, dans la seule décennie suivant la chute de l'Empire, on accrédite à Londres dix des quatorze ambassadeurs que cette mission a comptés dans toute la période 1871-1914. A Vienne, c'est cinq sur onze. Madrid, cinq sur douze, Saint-Siège six sur neuf, Constantinople quatre sur neuf. A Berlin et

---

<sup>111</sup> Voir tableau en Annexe B.

<sup>112</sup> D. de Touchard à Pichon, Pétersbourg, 09-06-09 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 12, No 214 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 514.

<sup>113</sup> Ernest Satow. *A Guide to Diplomatic*. . . P. 102.

Saint-Pétersbourg, sans doute les ambassades les plus importantes pour la politique extérieure française, les missions furent moins éphémères au début. Une fois le régime républicain bien en selle et que le Quai d'Orsay eut trouvé des hommes de grande qualité en dehors de la noblesse, la carrière est devenue très stable. Cela fut d'ailleurs particulièrement nécessaire dans les deux décennies précédant la Grande Guerre étant donné les nombreuses crises diplomatiques qui se produisirent. Pour planifier une politique à long terme, l'ambassadeur doit rester longtemps dans la même capitale. Il a ainsi la chance de se faire une position, de prendre connaissance de tous les dossiers et de se tisser un réseau de relations humaines. Paul Cambon regrettait que le ministère des Affaires étrangères change parfois d'ambassadeur dès qu'une difficulté surgissait.<sup>114</sup> Cette stabilité du personnel diplomatique était encore plus essentielle pour la France étant donné ses fréquents changements de gouvernement et, par le fait même, de chef du Quai d'Orsay. Comme Jules Cambon l'a écrit :

Les ministres qui s'y succèdent ne sont pas nécessairement des hommes d'État. Ils sont exposés à apporter dans la conduite des affaires des vues sentimentales ou des préjugés de parti. Aussi, peut-on soutenir sans paradoxe que, dans une république démocratique plus encore qu'en monarchie, il est nécessaire qu'il y ait une tradition et des cadres diplomatiques.<sup>115</sup>

Contrairement aux autres puissances où le poste de ministre des Affaires étrangères était l'aboutissement d'une carrière diplomatique bien remplie, très peu d'ambassadeurs français ont exercé un tel rôle. Non point que ce poste ne leur ait pas été offert, bien au contraire. Les frères Cambon, Jules Jusserand et Camille Barrère ont refusé à plusieurs reprises la tête du Quai d'Orsay.<sup>116</sup> Ainsi, trois hommes seulement ont occupé les deux fonctions. Curieusement, deux d'entre eux, William Waddington et Théophile Delcassé, ont été tout d'abord ministres et ensuite ambassadeurs. Il ne reste que Paul Challemel-Lacour qui fut rappelé de son ambassade pour devenir ministre pendant neuf mois.<sup>117</sup>

---

<sup>114</sup> Lettre de Paul Cambon à Develle, Prinkipo, 27-05-1893 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. pp. 359-361.

<sup>115</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 62 ; Voir aussi L. particulière de Montebello à Hanotaux, Pétersbourg, 08-03-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 399.

<sup>116</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . P. 61.

<sup>117</sup> Ici nous ne prenons pas en considération les vingt jours du marquis de Banneville comme ministre des Affaires étrangères, quatre ans après son séjour à l'ambassade de Londres.

Lorsqu'on lui offrait le poste, Paul Cambon s'esquivaient en prétextant que sous le régime parlementaire, la responsabilité de la politique extérieure devait être assumée par un membre du Parlement.<sup>118</sup> Parfois, c'est avec insistance qu'on enjoint un ambassadeur d'accepter la direction du Quai d'Orsay, souvent le dernier ministère à être comblé lors de la formation d'un nouveau Cabinet.<sup>119</sup> En décembre 1886, René Goblet offrit en ces termes le poste à l'ambassadeur Albert Decrais : « Je considère votre acception comme un devoir de patriotisme. J'insiste donc personnellement pour que vous acceptiez. »<sup>120</sup> Peine perdue, l'ambassadeur refusa lui aussi en répliquant :

Depuis 15 ans que je sers la République, je n'ai refusé aucun des postes qui m'ont été désignés ; je n'ai marqué aucune préférence ni mis en avant aucune convenance personnelle. Mais aujourd'hui je ne me sens pas l'autorité nécessaire pour affronter les luttes parlementaires. et d'ailleurs, je dois vous le dire avec loyauté, je craindrais de n'être pas d'accord avec tous mes collègues sur les points du programme de la politique du cabinet.<sup>121</sup>

Dans cette réponse, nous avons un élément d'explication pour comprendre le phénomène. Les luttes parlementaires qui sont en effet très âpres n'intéressent pas ces diplomates habitués de traiter la diplomatie avec des connaisseurs et à diriger leur ambassade comme ils l'entendent. De plus, la carrière diplomatique française étant devenue plus stable que la carrière politique, elle était alors plus crédible aux yeux de l'étranger.

---

<sup>118</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 235

<sup>119</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 63.

<sup>120</sup> René Dollot. « Un Ambassadeur de France. . . » P. 33.

<sup>121</sup> René Dollot. « Un Ambassadeur de France. . . » P. 33.

## CHAPITRE II

### *INTERRELATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA DIPLOMATIE*

#### *1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*

A l'étranger, l'ambassadeur est amené à côtoyer plusieurs de ses compatriotes, qu'ils fassent partie des colonies françaises regroupées dans chaque grande capitale européenne ou bien qu'ils soient simplement de passage. Tous ces gens ne sont pas, a priori, des acteurs de premier plan dans la diplomatie, mais ils font partie des préoccupations et des fréquentations de l'ambassadeur. C'est en tant que tel que nous en parlerons quelque peu dans cette section.

#### *LES COLONIES FRANÇAISES*

Dans chaque capitale étrangère, l'ambassadeur fait partie intégrante de la colonie française et il se doit de cultiver ses relations avec elle afin d'entretenir et développer son patriotisme.<sup>122</sup> Patriotisme qui peut lui être utile puisqu'il trouve parfois certains informateurs inattendus parmi la colonie. C'est ainsi qu'en 1905, à Saint-Pétersbourg, Maurice Bompard put pressentir l'entrevue privée de Björkö entre Guillaume II et Nicolas II. Le chef cuisinier français du Tsar l'a en effet averti qu'on avait commandé un service de gala sur le navire impérial qui s'apprêtait à prendre la mer. Sachant que le Kaiser partait lui aussi en croisière sur la Baltique, Bompard n'eut pas de peine à faire le rapprochement.<sup>123</sup> Autre exemple, à Londres, pendant la guerre des Boers, un coiffeur français jugea utile d'écrire à l'ambassadeur Paul Cambon que l'état d'esprit de sa clientèle anglaise était devenu résolument hostile à la France au cours de la dernière année.<sup>124</sup> C'est de leur propre initiative que le cuisinier et le coiffeur ont communiqué avec le représentant de la République, comme s'ils considéraient avoir une contribution à faire à la diplomatie de leur pays. Ajoutés à cela tous les gens

---

<sup>122</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 92 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 515 ; Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 230.

<sup>123</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 132.

qu'il rencontre à l'ambassade, tantôt un consul, un commerçant, un ingénieur, un financier, l'envoyé dispose d'informations sur les divers couches de la société.<sup>125</sup>

Mais les contacts de l'ambassadeur avec ses compatriotes à l'étranger ne s'arrêtent pas là. Il doit s'intéresser à la colonie et lui venir en aide. Ceci en lui donnant les renseignements sollicités sur la situation intérieure du pays ou bien par des conseils sur les mesures à prendre lors de crises diplomatiques.<sup>126</sup> En cas de troubles dans le pays de résidence, certains représentants vont apporter un soutien moral aux membres de la colonie. Ainsi, pendant la période de bouillonnement politique en Russie suite à la guerre contre le Japon, Maurice Bompard et sa femme rendirent visite à des ingénieurs et ouvriers français dans « l'espoir de leur procurer aussi quelque réconfort ».<sup>127</sup> L'ambassadeur n'est alors plus un être passant tout son temps dans les chancelleries et les soirées mondaines. Il lui arrive parfois à descendre au niveau d'autres classes sociales, lorsque cela est nécessaire ou utile.

#### *LES RESPONSABILITÉS DE L'AMBASSADEUR SUR SES COMPATRIOTES*

En mission, l'ambassadeur se doit de préserver le prestige et l'honneur de la France. Il est en quelque sorte responsable du comportement des Français sur son territoire, comme si chacun d'eux avait entre les mains l'image de son pays. Lors des fêtes allemandes commémorant l'anniversaire de la guerre franco-prussienne, Jules Herbette recommanda fortement aux résidents français d'adopter une « attitude digne et réservée qui convient en semblables circonstances aux vrais patriotes. »<sup>128</sup>

C'est aussi l'ambassadeur qui planifie avec les gouvernements étrangers les voyages officiels, qu'il s'agisse de la marine française ou du Président de la République. On compte sur lui pour empêcher les incidents et s'organiser pour que ces visites projettent chez les populations et leur gouvernement l'image désirée. Il prend en charge les équipages des navires, sélectionne pour eux parmi les multiples invitations à des fêtes et surtout s'assure de limiter le nombre de marins qui descend à

---

<sup>124</sup> D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 11-11-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 15, No 297.

<sup>125</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 16.

<sup>126</sup> L. particulière et secrète de J. Cambon à Cruppi, Berlin, 09-05-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 293 ; Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 38.

<sup>127</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 246.

<sup>128</sup> D. de Herbette aux consuls de France en Allemagne, Berlin, 06-07-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 85.

terre car « On sait les inconvénients de ces expéditions dans nos propres ports ; un ivrogne à l'étranger peut provoquer une rixe, quelque bagarre ».<sup>129</sup> Enfin, il exerce aussi un certain contrôle sur la vie officielle des autres diplomates et militaires français en séjour. Ceux-ci doivent avoir sa permission pour accepter une invitation ou bien une décoration.<sup>130</sup>

### *L'AMBASSADEUR EN TANT QU'INTERMÉDIAIRE*

C'est l'ambassadeur qui traite toutes les questions internationales non seulement celles d'intérêt général mais aussi privé. Il s'occupe des réclamations d'indemnité, des demandes d'extradition, des commissions rogatoires ainsi que des contentieux entre particuliers et gouvernements.<sup>131</sup> Il exerce une autorité sur ses compatriotes qui semble être très bien acceptée. Ces derniers le considèrent d'ailleurs comme l'intermédiaire entre eux et le pouvoir. C'est en effet à leur ambassadeur que se sont adressés ce soldat français qui voulait rencontrer le ministre russe de la Guerre,<sup>132</sup> cette dame qui désirait être introduite à la Cour du Tsar<sup>133</sup> ou bien tous ces gens qui voulaient participer aux obsèques du roi Édouard VII :

L'Ambassade va être envahie mais ceci n'est rien. Le plus ennuyeux, c'est la prétention d'un tas de gens à qui le Roi a serré la main à Paris ou à Biarritz et qui m'écrivent qu'ils considèrent comme un devoir de participer à ses obsèques [...] Sauf pour les chefs de missions, le reste du corps diplomatique n'a pas de places. Faire comprendre ces choses à des gens dévorés du désir de parader dans le cortège est quasi-impossible.<sup>134</sup>

L'ambassadeur doit aussi recevoir les personnalités françaises en visite. Même les indésirables ont droit à une entrevue, tel le général Boulanger. Mais le genre d'accueil à lui réserver a fait auparavant l'objet de consignes strictes de la part du ministre :

<sup>129</sup> D. de Waddington à Ribot, Londres, 27-08-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 519 ; Voir aussi Note de Herbette, Paris, 27-05-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 37.

<sup>130</sup> D. de Herbette à Ricard, Berlin, 05-12-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 223 ; D. de Waddington à Ribot, Londres, 27-08-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 519.

<sup>131</sup> Georges Bousquet. *Agents diplomatiques*. . . P. 49

<sup>132</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 95.

<sup>133</sup> George Kennan. *The Decline of Bismarck's*. . . P. 163.

<sup>134</sup> Lettre de Paul Cambon à Jules Cambon, Londres, 10-08-1910 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. P. 299.

Vous devrez donc, lorsqu'il se présentera à l'ambassade, le recevoir avec convenance, mais avec la plus grande réserve. Vous ne donnerez pas de réception en son honneur. Enfin vous ferez part à M. de Giers, au cas où le général solliciterait une audience de l'Empereur, et aux autres autorités russes, avec la discrétion et le tact qui vous sont ordinaires, de notre désir que le général Boulanger ne reçoive pas dans le monde officiel un accueil à effet. Il est évident que des manifestations de ce genre seraient interprétées par nos adversaires politique comme témoignant une bienveillance pour le général Boulanger qui produirait en France et à l'étranger une impression regrettable.<sup>135</sup>

## ***2<sup>E</sup> PARTIE : LE MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET LE QUAI D'ORSAY***

Décrire les relations que les ambassadeurs ont avec les fonctionnaires et les dirigeants du Quai d'Orsay ainsi que l'opinion qu'ils entretiennent de ceux-ci n'est pas aisé. En effet, les sources en la matière ne semblent pas faire légions. Seuls les ambassadeurs de grande autorité, presque intouchables, peuvent se permettre de critiquer ouvertement et par écrit leurs supérieurs, laissant ainsi quelques traces de leur opinion. Plusieurs l'ont peut-être fait davantage dans leurs correspondances privées mais peu ont été publiées. C'est pourquoi une grande part de cette section sera surtout consacrée à des ambassadeurs éminents comme Paul et Jules, Cambon, Camille Barrère ainsi que Maurice Bompard qui nous ont laissé leurs témoignages sans crainte de controverse.

### ***LES CONTACTS AVEC LE QUAI D'ORSAY***

La correspondance entre l'ambassadeur et le Quai d'Orsay est régulière et abondante. L'envoyé a comme interlocuteur habituel le ministre ou son adjoint immédiat. Le télégraphe, étendu sur presque la grandeur du globe, permet un échange quotidien si cela est nécessaire mais il coûte extrêmement cher à utiliser.<sup>136</sup> De plus, comme il faut utiliser les réseaux télégraphiques des autres puissances, tous les télégrammes doivent être codés puisqu'ils sont interceptés et font l'objet d'une tentative de

<sup>135</sup> T. très confidentiel de Flourens à de Laboulaye, Paris, 02-06-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 538.

<sup>136</sup> Dans une circulaire de mars 1902, on demande aux ambassadeurs de réduire le plus possible la correspondance télégraphique, de raccourcir leurs télégrammes et de revenir à la pratique des lettres chiffrées. Avec les crises diplomatiques qui s'enchaînent à partir de 1905, la consigne ne put être respectée.

Jean Baillou et al. *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 202.

déchiffrement. L'espionnage se faisait même entre alliés et les Russes étaient d'ailleurs devenus maîtres en la matière.<sup>137</sup> Pour les communications moins pressantes et les rapports détaillés, l'ambassadeur envoie par la valise diplomatique ses lettres et dépêches. C'est d'ailleurs l'arrivée et le départ de la valise qui dictent le rythme de travail dans une ambassade. En 1898, il y en a une pour Londres à tous les 10 jours, une pour Saint-Petersbourg via Berlin à tous les 15 jours et une pour Constantinople en passant par Vienne à tous les 15 jours également.<sup>138</sup>

Les dépêches officielles sont numérotées et plus formelles. Elles sont soumises à un protocole qui détermine la formule de politesse à employer. Par exemple, à la fin de ses dépêches, un ambassadeur doit toujours assurer son ministre de sa très haute considération. Pour leur part, chacun des autres grades diplomatiques a aussi sa propre formule qui lui rappelle la proportion de sa personne et celle de son correspondant. Il n'est pas étonnant que chaque envoyé doit avoir avec lui le fascicule du *Protocole du Ministère des Affaires étrangères* qui indique quelle politesse doit être utilisée selon la personne à laquelle il a affaire.<sup>139</sup> Ces dépêches officielles sont classées, parfois imprimées et distribuées au Cabinet ainsi qu'à d'autres missions. Il y a donc toujours un risque d'indiscrétion.<sup>140</sup> C'est pourquoi lorsqu'il a à faire une communication particulièrement délicate au ministre, soit parce qu'elle traite de la personnalité d'un homme d'État, d'une conversation officieuse, pour protéger une source d'information ou tout simplement pour ajouter des détails aux dépêches officielles, l'ambassadeur envoie une lettre particulière ou privée, toujours par le biais de la valise.<sup>141</sup> Le contenu de telles correspondances est parfois si compromettant que l'envoyé demande à son interlocuteur de brûler la lettre une fois lue.<sup>142</sup> En 1878 l'ambassadeur Saint-Vallier n'avait pas du tout apprécié que le ministre Waddington ait montré au Président de la République quelques-uns de ses télégrammes particuliers : « Les télégrammes [...] que je vous ai expédiés étaient en général pour vous.

<sup>137</sup> L. particulière et confidentielle de Louis à Poincaré, Pétersbourg, 25-05-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 43 ; Christopher Andrew. « Déchiffrement et Diplomatie : Le cabinet noir du Quai d'Orsay sous la Troisième République » dans *Relations internationales*. No 5, printemps 1976. pp. 37-64.

<sup>138</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. pp. 102-103.

<sup>139</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 91.

<sup>140</sup> L. particulière et secrète de Louis à Pichon, Pétersbourg, 29-10-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 8.

<sup>141</sup> L. particulière, confidentielle et secrète de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 11-12-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 104 ; L. particulière de J. Cambon à de Selves, Berlin, 16-10-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 446 ; D. secrète de Barrère à Pichon, Rome, 19-12-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 94 ; L. particulière de J. Cambon à Pichon, Berlin, 23-06-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 48.

<sup>142</sup> Maurice Barrère avait demandé de brûler une telle lettre dans laquelle il avait traité d'imbécile un homme d'État italien.

et il ne serait pas possible que les ambassadeurs n'eussent pas avec le ministre l'entière liberté et l'entière discrétion du télégraphe [...] »<sup>143</sup> Par contre, Paul Cambon passait souvent par-dessus le ministre et correspondait directement avec le Président Félix Faure. Cambon souhaitait d'ailleurs que le Président prenne plus de place en politique internationale étant donné la stabilité de ses fonctions.<sup>144</sup>

Malgré leur éloignement, les ambassadeurs reçoivent des échos de ce qui se dit sur eux dans les corridors du Quai d'Orsay, de l'état d'esprit qui y règne ainsi que des positions politiques des dirigeants.<sup>145</sup> Ajouté à leur propre expérience avec eux, certains ont développé une assez piètre estime des fonctionnaires du Quai d'Orsay. Ils leur reprochent de ne pas savoir prendre de décision, de faire régner un esprit de pusillanimité, de ne pas bien comprendre les situations à l'étranger et manquer de prévoyance.<sup>146</sup> Autre qualificatif peu flatteur qui revient souvent dans les commentaires de Paul Cambon, c'est que ce personnel est jeune, donc enclin à la panique lors d'une situation diplomatique tendue<sup>147</sup> ou bien trop intransigeant lorsqu'il faudrait faire preuve de doigté.<sup>148</sup> Avec tous les changements de gouvernements qui amènent bien souvent au Quai d'Orsay des ministres inexpérimentés, Paul Cambon regrette que ces derniers se laissent trop influencer par le personnel incompetent qui les entoure.<sup>149</sup>

### COOPÉRATION ET CONNIVENCE ENTRE L'AMBASSADEUR ET LE MINISTRE

Chacun à partir de son poste respectif, le ministre et l'ambassadeur peuvent s'apporter un appui qui peut s'avérer fort précieux. En mission, s'il est une chose dont l'envoyé a particulièrement besoin

L. privée de Barrère à Delcassé, Rome, 30-12-00 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 415.

<sup>143</sup> Lettre de Saint-Vallier à Waddington, février 1878, tirée de Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 26.

<sup>144</sup> « Lettres de Paul Cambon Ambassadeur de France au Président de la République Félix Faure (1895-1899) » dans *R.H.D.* Vol. 68, 1954. pp. 189-201.

<sup>145</sup> L. particulière de Geoffray à Herbette, Madrid, 28-10-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 491 ; L. privée de P. Cambon à J. Cambon, Londres, 30-07-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 129.

<sup>146</sup> L. privée de J. Cambon à P. Cambon, Berlin, 25-04-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 257 ; L. privée de J. Cambon à P. Cambon, Berlin, 21-04-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 246 ; L. particulière de Courcel à Geoffray, Londres, 31-10-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 473 ; Lettre de Paul Cambon à Develle, Prinkipo, 27-05-1893 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. pp. 359-361.

<sup>147</sup> L. privée de P. Cambon à Georges Louis, Londres, 03-07-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 7, No 185.

<sup>148</sup> L. particulière de P. Cambon à Cruppi, Londres, 29-06-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 370.

<sup>149</sup> L. particulière de P. Cambon à Cruppi, Londres, 29-06-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 370.

de la part de son supérieur, c'est de l'information sur ce qui se passe ailleurs dans le monde.<sup>150</sup> Celle-ci peut être échangée par la suite contre d'autres renseignements et lui permet de mieux comprendre la direction générale que prend la politique extérieure française. De plus, un représentant ayant la réputation d'être très bien informé par son gouvernement attire les interlocuteurs et peut même développer des contacts privilégiés avec le chef d'État de son pays de mission.<sup>151</sup> Théodore Roosevelt considérait comme une marque de respect que soit accrédité auprès de lui un ambassadeur ayant la confiance de son gouvernement, c'est-à-dire très bien informé.<sup>152</sup> Parfois insatisfaits de la qualité des informations qu'ils recevaient, les frères Cambon s'envoyaient mutuellement leur correspondance échangée avec le Ministère.<sup>153</sup>

Tout ambassadeur, même une grande personnalité, a besoin du prestige que lui amène un appui déclaré et inconditionnel de son ministre. Ainsi, ce dernier se doit de défendre énergiquement un représentant qui se fait attaquer en France par la presse, des députés de l'opposition et parfois même d'autres ministres du gouvernement.<sup>154</sup> Ce soutien est aussi nécessaire aux yeux de certains gouvernements pour bien leur faire comprendre que la diplomatie exercée par l'ambassadeur n'est pas personnelle mais traduit bien celle du Quai d'Orsay.<sup>155</sup>

Un ambassadeur peut aussi donner un appui utile au ministre. Souvent lorsque ce dernier prévoit être interpellé à la Chambre sur une question de politique internationale, il demandera au représentant concerné de préparer des arguments<sup>156</sup> voire de l'aider à composer un discours.<sup>157</sup> Par la suite l'envoyé informera le ministre de l'effet produit par ses paroles à l'étranger.<sup>158</sup>

<sup>150</sup> L. particulière de J. Cambon à Pichon, Berlin, 28-05-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 6, No 635.

<sup>151</sup> D. confidentielle de Barrère à Delcassé, Rome, 29-05-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 467.

<sup>152</sup> D. confidentielle de Jusserand à Delcassé, Washington, 15-01-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 49.

<sup>153</sup> L. privée de P. Cambon à J. Cambon, Londres, 30-07-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 129.

<sup>154</sup> L. particulière de Herbette à Flourens, Berlin, 26-03-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 483 ; T. de Ribot à Herbette, Paris, 01-03-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 296 ; Mme Saint-René Taillandier. « Silhouettes d'ambassadeurs » dans *R.H.D.* Vol. 52, 1952. P. 192.

<sup>155</sup> T. particulier de Noailles à Duclerc, Péra, 29-12-82 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 585 ; D. de Bompard à Poincaré, Péra, 12-05-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 3 ; L. particulière de P. Cambon à Delcassé, Londres, 13-01-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 15, No 16.

<sup>156</sup> T. confidentiel de Pichon à Louis, Paris, 12-12-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 76 ; T. de Spuller à Waddington, Paris, 13-02-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 558 ; L. privée de J. Cambon à P. Cambon, Paris, 03-04-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 212 ; T. de Viviani à P. Cambon, Paris, 02-08-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 11, No 596.

Les ambassadeurs éminents peuvent contribuer à maintenir un ministre à son poste s'ils l'estiment particulièrement. Lors de la première crise marocaine, plusieurs en France remettaient en question la politique de Delcassé. L'ambassadeur Camille Barrère, à partir de Rome, fit ce qu'il put pour le soutenir : « Vous avez pu vous rendre compte combien j'étais fondé de demander un représentant de l'agence *Havas*. Pour vous seconder, j'ai fait parler les correspondants de certains journaux. Mais ce qu'il me fallait pour vous soutenir, c'était l'agence télégraphique dont jadis je disposais. »<sup>159</sup>

Les frères Cambon firent de même pour le ministre Jean Cruppi qu'ils pouvaient facilement contrôler à une époque où ce dernier devait défendre son poste contre des rivaux : « Or, si le moment est mal choisi, écrivait Paul Cambon à son frère, pour changer de cheval, c'est bien celui-ci : nous sommes au milieu du gué. Soutenons donc Cruppi à qui, d'ailleurs, il n'y a aucun reproche à faire [...]»<sup>160</sup>

### *LE CONTRÔLE DE L'AMBASSADEUR SUR LE MINISTRE*

L'autorité qu'a un ambassadeur sur son ministre dépend beaucoup du caractère et de l'expérience de chacun. Il est certain que l'instabilité de la fonction ministérielle<sup>161</sup> donne aux envoyés une ascendance dont plusieurs entendent tirer profit. Ceux qui ne franchissent pas la ligne de la hiérarchie attendent la plupart du temps que le ministre leur demande un franc avis avant d'exprimer tout ce qu'ils pensent d'une situation. Mais rares sont ceux qui se contentent d'être de simples commis. La plupart jouent plutôt un rôle de conseiller. Ils expriment leur désaccord quant à certaines instructions, proposent le comportement à adopter, tout en spécifiant bien qu'ils n'osent aucunement se

<sup>157</sup> T. de Delcassé à Barrère, Paris, 29-01-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 56 ; T. de Barrère à Delcassé, Rome, 19-03-02 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 2, No 143 ; T. de Duchâtel à Gambetta, Vienne, 14-12-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 212 ; L. particulière de P. Cambon à Delcassé, Londres, 13-01-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 15, No 16.

<sup>158</sup> T. de Dumaine à Doumergue, Vienne, 11-03-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 9, No 434

<sup>159</sup> L. privée de Barrère à Delcassé, Rome, 10-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 267.

<sup>160</sup> L. de P. Cambon à J. Cambon dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, Note 3 du No 329.

<sup>161</sup> 31 ministres des Affaires étrangères différents du 4 septembre 1870 au 2 août 1914.

« permettre de donner un avis ». A la fin de leur exposé, ils se déclarent d'ordinaire prêts à s'exécuter si le ministre insiste.<sup>162</sup>

Puis, il y a les ambassadeurs décideurs. Ce sont des envoyés de renom qui se placent au-dessus de leur ministre, du moins en pratique, en dictant le comportement à suivre. Cela semble être bien accepté par la plupart des dirigeants du Quai d'Orsay dont certains n'ont ni expérience ni une grande connaissance des Affaires étrangères. Il faut dire que les tâches parlementaires restreignent considérablement leur temps. Les nombreux qui ne restent pas longtemps en fonction ne peuvent comprendre tous les dossiers ni élaborer une politique à long terme. Les ambassadeurs français ont ainsi beaucoup plus de pouvoir sur bien des ministres que peuvent en avoir leurs collègues des autres puissances. A cause de l'instabilité politique interne, ils peuvent se percevoir comme indispensables. Faisant preuve d'indépendance et d'initiatives personnelles, leur loyauté va à l'État plutôt qu'au gouvernement.<sup>163</sup> On comprend alors que les avis donnés par ce type d'ambassadeur puissent devenir rapidement des directives. Toutefois, il termine habituellement ses communiqués en s'excusant de sa « liberté de langage » et en renouvelant les assurances de son dévouement.<sup>164</sup> Ces codes de langage aident à gagner l'assentiment du ministre qui doit exécuter la décision. Malgré ces précautions, le ton que certains ambassadeurs adoptent envers leur supérieur peut devenir assez familier :

Vous me pardonnerez de vous avouer que je n'ai pas vu sans un peu de regret et sans une réelle inquiétude le ton d'optimisme un peu exagéré, je le crains, que j'ai trouvé dans votre lettre. Il me paraît que vous ne vous rendez pas compte autant que je le voudrais de notre situation à l'étranger [...] Réfléchissez bien à cela, mon cher Ministre : ouvrez les yeux au danger, faites-les ouvrir à vos collègues [...]<sup>165</sup>

... jusqu'à friser le paternalisme :

---

<sup>162</sup> D. confidentielle de Saint-Vallier à Saint-Hilaire, Berlin, 08-07-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 60 ; T. de Courcel à Delcassé, Londres, 26-10-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 455 ; T. confidentiel de Waddington à Spuller, Londres, 03-03-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 573 ; T. très confidentiel et secret de Paléologue à Viviani, Pétersbourg, 12-07-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 10, No 503.

<sup>163</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » pp. 63-64.

<sup>164</sup> L. particulière de Saint-Vallier à Waddington, Coucy, 07-09-79 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 458 ; L. particulière de P. Cambon à Ribot, Constantinople, 16-11-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 69 ; L. particulière de J. Cambon à Caillaux, Berlin, 20-09-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 342.

<sup>165</sup> L. de Saint-Vallier à Saint-Hilaire, Berlin, 10-07-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 62.

Je ne cesserai de vous répéter que vous ne songez pas assez à votre hygiène [...] Vous recevez trop, vous parlez trop [...], vous épuisez votre système nerveux. Vous devriez aller à la campagne toutes les semaines, du samedi au lundi comme font les ministres anglais [...] Nous ne voulons pas vous voir sur le flanc.<sup>166</sup>

Pour mieux exercer leur contrôle, certains ambassadeurs ne transmettent pas au Quai d'Orsay tous les renseignements d'importance, afin que ce dernier ne modifie pas une ligne de conduite préalablement tracée.<sup>167</sup> Paul Cambon prône même le refus d'exécuter les instructions « insensées » d'un ministre, même si ce dernier l'exige.<sup>168</sup> Et lorsqu'ils le jugent nécessaire, certains se rendent à Paris pour défendre énergiquement leur point de vue dans les milieux politiques et journalistiques.<sup>169</sup> L'autorité des ambassadeurs de renom a atteint un tel sommet à la veille de la Guerre, que la menace de démission n'est plus exclue. Quand le socialiste René Viviani devint Président du Conseil en juin 1914, dans une démarche sans précédent Maurice Paléologue l'avertit qu'il démissionnerait s'il y avait la moindre modification à la nouvelle loi sur le service militaire contre laquelle la gauche était si hostile.<sup>170</sup>

Dans les dernières années précédant la Grande Guerre, la politique extérieure du Quai d'Orsay semble réellement dirigée à partir des ambassades de Londres, Berlin et Rome, soit par les frères Cambon et Camille Barrère. Le ministre leur communique quantité de rapports venant des autres ambassades pour leur demander des avis sur des questions qui ne touchent pas directement leur propre mission.<sup>171</sup> Paul Cambon écrivit au ministre de Selves : « Mon frère est, je crois, à Paris, ainsi que Barrère qui doit se trouver à Monfort-l'Amaury. Ils pourront mieux que personne vous donner un avis

<sup>166</sup> Lettre de Paul Cambon à Delcassé, 11-12-1901 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. P. 63.

Il est toutefois à noter que Paul Cambon avait une grande estime pour les compétences de Delcassé en matière de politique étrangère.

<sup>167</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 127 ; L. privée de J. Cambon à P. Cambon, Berlin, 22-04-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 248.

<sup>168</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 218.

<sup>169</sup> Lettre de Jules Cambon à Louis Nordheim, Berlin, 19-02-1914 dans *R.H.D.* Vol. 73, 1959. P. 303 ; L. privée de P. Cambon à H. Cambon, Londres, 31-05-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 329.

<sup>170</sup> Philippe Erlanger. *Le crépuscule des rois, 1901-1914*. Paris, Perrin, 1984. P. 276.

<sup>171</sup> D. confidentielle de P. Cambon à Rouvier, Londres, 27-01-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.1, No 76 ; L. particulière de J. Cambon à de Selves, Berlin, 24-09-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 355 ; François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P.157 ; T. de Barrère à Rouvier, Rome, 30-01-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.1, No 93.

sur le fond. »<sup>172</sup> Alors qu'il en était à sa deuxième ambassade, Paul Cambon expliqua ainsi le contrôle qu'il exerçait sur les ministres :

Je n'ai une certaine autorité au Ministère que parce que, sans me préoccuper de l'opinion de Paris ou des tendances supposées du Gouvernement j'ai toujours exprimé mes idées en toute liberté et que je n'en ai jamais dévié.

Nous avons cette chance de ne dépendre ni des députés, ni des journalistes et de pouvoir agir à notre tête.<sup>173</sup>

Des ministres à forte personnalité comme Gabriel Hanotaux et Raymond Poincaré acceptèrent plus difficilement ce parrainage des ambassadeurs ainsi que leurs démarches faites sans autorisation. Ils faisaient d'ailleurs assez promptement savoir leur mécontentement aux indociles, quels qu'ils fussent.<sup>174</sup> Un jour, alors que Paul Cambon lui demandait sur un ton impératif une ambassade pour son frère, Gabriel Hanotaux lui répondit : « Vous êtes ambassadeur, Monsieur, mais vous oubliez que je suis ministre. »<sup>175</sup>

Las de ne pas être toujours écouté comme il le voudrait par le Quai d'Orsay, Paul Cambon résume à l'intention du ministre de Selves son mécontentement et sa vision du rôle de l'ambassadeur :

Un ambassadeur n'est pas un subalterne chargé d'exécuter une consigne, c'est un collaborateur qui doit toujours, même au risque de déplaire, s'exprimer librement sur des questions que l'on ne voit à Paris que par un côté. [...]

Quand nous conseillons de tenir compte de certaines susceptibilités, de ne pas présenter telle proposition dont l'échec est certain, de ne pas compromettre le succès d'une négociation par trop de hâte ou de minutie, nous nous inspirons des données d'une expérience qui malheureusement pour quelques-uns, est déjà longue.

Il y a 25 ans que je suis ambassadeur, 30 ans que je relève du Ministère des Affaires étrangères et par le hasard des circonstances, j'ai été à même de traiter des questions analogues à celles qui se discutent en ce moment avec l'Allemagne. Je peux donc me permettre d'exprimer un avis et je suis un peu

<sup>172</sup> L. particulière de J. Cambon à de Selves, Berlin, 24-09-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 355.

<sup>173</sup> Lettre de Paul Cambon à sa mère, [s.l.], 27-01-1896 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 400.

<sup>174</sup> T. de Poincaré à Bompard, Paris, 07-10-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 4, No 78 ; Lettre de Paul Cambon à Jules Cambon, Londres, 12-03-1913 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome III. P. 43 ; Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 126.

<sup>175</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 61.

surpris quand je vois des jeunes gens qui ne sont jamais sortis de leur bureau trancher de tout et vous conseiller des démarches pleines d'inconvénients. Et je ne parle pas de la forme, du souci qu'on semble avoir d'écarter des rédactions tout ce qui peut en favoriser l'adoption. Tout cela est assez nouveau au Quai d'Orsay.<sup>176</sup>

### **3<sup>E</sup> PARTIE : LES POLITICIENS ÉTRANGERS**

#### *LES RELATIONS AVEC LES POLITICIENS ÉTRANGERS*

Les contacts avec les politiciens étrangers sont fréquents. L'ambassadeur n'a d'ailleurs pas toujours besoin de les solliciter pour leur parler puisque souvent ce sont eux qui viennent à sa rencontre. Ces discussions l'informent sur la direction des vents politiques du pays. Ce type de rapports semble toutefois plus fréquent en Grande-Bretagne et aux États-Unis, plus habitués au régime parlementaire. Chose encore plus particulière, dans ces pays l'ambassadeur peut même se permettre d'avoir des relations avec les partis d'opposition. Pratique qui semble depuis longtemps bien ancrée dans la tradition anglaise d'ailleurs. En effet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les instructions données au nouveau représentant de la France, le duc d'Aumont, il était précisé que la Constitution anglaise est ainsi faite que la Cour de Saint-James ne considère pas comme déshonorant pour un ambassadeur d'avoir de telles relations.<sup>177</sup> Pour revenir à l'époque qui nous concerne, lors de débats houleux en Grande-Bretagne et aux États-Unis sur une question internationale, certains ambassadeurs français se permettent, en coulisse, de faire des suggestions aux divers partis.<sup>178</sup> Comme Jules Jusserand l'a écrit : « C'était assurément pousser à la limite ce que l'on peut considérer comme les fonctions normales d'un Ambassadeur ». <sup>179</sup> Quant à lui, suite aux troubles révolutionnaires de Russie en 1905, Maurice Bompard entretient « un grand nombre de personnages influents appartenant aux partis les plus divers et même plusieurs membres du Cabinet actuel, de la nécessité d'orienter le Gouvernement dans un sens libéral et d'en confier la direction à des élus du peuple. »<sup>180</sup> Cette attitude entraîna d'ailleurs son rappel.

<sup>176</sup> Lettre de Paul Cambon à de Selves, Londres, 09-09-1911 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. pp. 342-343.

<sup>177</sup> Harold Nicolson. *L'évolution des méthodes*. . . P. 66.

<sup>178</sup> T. de Waddington à Challemel-Lacour. Londres, 27-07-83 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 5. No 66 ; D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 22-12-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 577.

<sup>179</sup> D. très confidentielle de Jusserand à de Selves, Washington, 16-12-11 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 1, No 353.

Suivant les débats parlementaires et particulièrement les discours officiels sur la politique étrangère, l'ambassadeur les analyse et envoie un rapport complet de toutes les significations qu'il y interprète.<sup>181</sup> Il n'hésitera pas à se plaindre auprès des autorités de son pays de résidence si des passages d'un tel discours concernant la France ne lui plaisent pas, spécialement s'ils ont été prononcés par une personnalité importante.<sup>182</sup>

Les contacts qu'un ambassadeur développe chez les gouvernements lui permettent parfois d'avoir une influence sur la carrière de certains politiciens étrangers :

Le prédécesseur du Ministre d'État actuel, M. Moret, était un de ces chimériques. Il a tout fait pour lier son pays à l'Allemagne et à l'Italie ; les lauriers de M. Crispi l'empêchaient de dormir. Je n'ai pas besoin de vous dire que je l'ai moralement détruit et, que sans inspirer aucun soupçon, j'ai tout fait pour rendre impossible son maintien et même sa rentrée aux Affaires étrangères.<sup>183</sup>

Un ambassadeur ayant affaire à de nouveaux hommes d'État se doit d'étudier leur caractère. Il en fera ensuite un rapport, se rapprochant à la fois d'une analyse psychologique et d'une revue à potin. En 1905, alors qu'un nouveau parti arrive au pouvoir en Grande-Bretagne, Paul Cambon décrit les goûts personnels du nouveau Premier ministre pour conclure que son gouvernement sera favorable à la France : « On sait que son chef est un ami de la France ; il manie bien notre langue, il a pour notre littérature un goût très vif, fréquente volontiers notre pays et va souvent se reposer quelques jours sur la côte française de la Manche des fatigues de la vie politique ». <sup>184</sup> Une autre importance de bien connaître son interlocuteur et d'être en « intimité » avec lui, c'est lors d'une sérieuse négociation. Une relation de confiance permet de tout dire sans se compromettre, de négocier en camarades et surtout, de voir venir les ruses de l'autre. <sup>185</sup> D'ailleurs, lors de ces pourparlers :

[...] aucun des interlocuteurs n'est le maître d'en publier quoi que ce soit sans manquer gravement à l'autre. Livrer à la curiosité du public les hésitations, les

---

<sup>180</sup> D. très confidentielle de Bompard à Bourgeois, Pétersbourg, 23-06-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 118.

<sup>181</sup> D. de Courcel à Hanotaux, Londres, 09-02-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 47.

<sup>182</sup> T. de Waddington à Ribot, Londres, 10-11-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 9, No 62 ; D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 01-12-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 16.

<sup>183</sup> Lettre de Paul Cambon à Spuller, Madrid, 11-03-1889 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 331.

<sup>184</sup> D. de P. Cambon à Rouvier, Londres, 12-12-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 219.

<sup>185</sup> D. très confidentielle de P. Cambon à Rouvier, Londres, 25-06-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 7, No 131.

marchandages, les tours et les retours de son adversaire, c'est couper les ponts derrière lui et souvent derrière soi-même et c'est s'exposer, presque à coup sûr, à faire tout échouer.<sup>186</sup>

Un ambassadeur indiscret et intrigant a d'ailleurs sa réputation toute faite qui le suit partout et le gouvernement qui accepte tout de même sa venue reste sur ses gardes.<sup>187</sup>

Avec les autorités étrangères, il y a trois sortes de relations. Tout d'abord, les discussions officielles qui concernent la position d'un gouvernement et où chaque mot compte. Ensuite, les discussions officieuses dans lesquelles l'autorité s'exprime mais en dégageant toute responsabilité sur la teneur et l'origine du propos. Enfin, il y a les discussions confidentielles où les paroles échangées avec un interlocuteur de confiance ne sont destinées qu'à lui, voire à l'exclusion de ses supérieurs.<sup>188</sup> Dans ses rapports au ministre français, l'ambassadeur prend ainsi bien soin de spécifier si une chose a été dite de façon officielle ou non.<sup>189</sup> Dans la partie non-officielle d'une conversation, les interlocuteurs parlent plus ouvertement et expriment davantage leurs pensées, sachant très bien qu'ils peuvent par la suite revenir sur ce qu'ils ont dit sans se le faire reprocher. Les interlocuteurs peuvent ainsi lancer plus librement des idées et des propositions à débattre.<sup>190</sup>

## LA COURTOISIE

Dans le milieu diplomatique, toute bonne relation a besoin d'une certaine dose de courtoisie protocolaire. Il est important que les communications verbales entre le représentant français et l'homme d'État se fassent dans un langage qui ne donne pas une impression d'antagonisme. Le milieu diplomatique est composé d'hommes particulièrement sensibles à ces formes. Bien sûr, les formules de politesse sont stéréotypées, mais non sans signification puisque aussi longtemps qu'une forme courtoise est utilisée, même en temps de crise, et que la force n'est pas brandie ouvertement comme menace, les

<sup>186</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 30.

<sup>187</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 77.

<sup>188</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 59.

<sup>189</sup> L. particulière de Montebello à Raindre, Pétersbourg, 03-03-00 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 89 ; D. de Chanzy à Gambetta, Pétersbourg, 09-12-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 206.

<sup>190</sup> L. particulière de Courcel à Delcassé, Londres, 05-11-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 491.

passions sont retenues et le sang-froid préservé.<sup>191</sup> Il est encore moins question de parler de guerre lors d'une négociation. Comme Paul Cambon l'a écrit : « le jour même où le mot serait prononcé, les troupes franchiraient la frontière. Ce sont des paroles qui ne se prononcent qu'à la dernière extrémité ».<sup>192</sup> Mais cela n'empêche pas le langage de la diplomatie d'être capable d'exprimer la fermeté et la force, le tout courtoisement.

Il en va de même pour la correspondance où, bien sûr, les formules suivent un code où le destinataire ne confond pas courtoisie et sincérité. Mais elles peuvent faire passer le contenu peu agréable d'une note diplomatique mieux qu'une brutale franchise.<sup>193</sup> En 1912, le gouvernement allemand se plaignit auprès du ministre français des Affaires étrangères qu'en « plusieurs circonstances, les notes de votre ambassade étaient conçues dans des termes d'où étaient exclues toutes les formules de courtoisie comme « avoir l'honneur de » ».<sup>194</sup> En fait, le protocole, l'étiquette et la courtoisie de ce milieu aristocratique ne sont pas une question de régime politique mais bien de culture. Une culture dont les ambassadeurs républicains adoptent et à laquelle ils s'adaptent pour la plupart très bien.

## **4<sup>E</sup> PARTIE : LE CORPS DIPLOMATIQUE**

### *LES RELATIONS AVEC LES AUTRES AMBASSADEURS*

A l'étranger, les ambassadeurs français et les autres diplomates forment une véritable micro-société avec ses mœurs. Bien que dans les plus grandes missions, comme Londres et Paris, le corps diplomatique soit plus éparpillé,<sup>195</sup> partout ailleurs les représentants passent une grande partie de leur temps ensemble que ce soit à des soirées, dans les salons ou bien à des activités sportives. L'une des raisons pour laquelle ils se fréquentent autant, c'est qu'ils peuvent le faire presque à volonté sans attirer l'attention et la méfiance, chose très difficile avec des gens hors du cercle.<sup>196</sup>

<sup>191</sup> Robert B. Mowatt. *Diplomacy and peace*. pp. 258-274.

<sup>192</sup> D. très confidentielle de P. Cambon à Rouvier, Londres, 25-06-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 7, No 131.

<sup>193</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 244.

<sup>194</sup> Note de Poincaré, Paris, 03-09-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 361.

<sup>195</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 249.

<sup>196</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . pp. 127 et 134.

Contrairement à l'époque de la Renaissance qui a vu de célèbres conflits de préséance, des guerres d'insultes et même des duels entre ambassadeurs, l'ère des impérialismes impose des devoirs de politesse à l'endroit des collègues. Les rapports sont d'ailleurs habituellement très cordiaux et même si un envoyé est contrarié par un succès diplomatique remporté par une puissance rivale, il est très maladroit de le manifester. Suite à la visite du Président Loubet en Italie en 1904, Camille Barrère constate un changement d'attitude dans le personnel de l'ambassade allemande qui évite de rencontrer celui de l'ambassade française : « On ne pouvait manifester plus maladroitement la mortification qu'ils éprouvent du grand succès du voyage de M. Loubet. Je dois faire exception cependant pour l'ambassadeur lui-même qui, pour partager les mêmes impressions, a trop d'esprit pour les manifester ».<sup>197</sup> Entre eux, ils n'attacheront toutefois pas une importance extrême à l'étiquette et ne verseront pas inutilement dans l'inflation de courtoisie, se contentant du minimum.<sup>198</sup>

Entre les représentants des pays alliés, les rapprochements et la collaboration sont souvent plus faciles mais ce n'est pas là une règle absolue.<sup>199</sup> Des relations d'amitiés sincères peuvent également exister entre ambassadeurs de puissances rivales.<sup>200</sup> Il faut souvent de longues années dans une même capitale pour développer une telle complicité, mais elle rend de précieux services. Alors qu'il est à Constantinople, Paul Cambon trouve dommage le départ prochain d'un collègue avec qui il s'entendait particulièrement bien : « Je regretterai le départ de cet ambassadeur. Les relations personnelles ont une influence vraiment effrayante sur les affaires publiques et des États peuvent partir en guerre parce que le nez d'un diplomate déplaît à un autre ».<sup>201</sup> Bien sûr il s'agit d'une caricature, mais elle démontre bien toute l'importance qu'ont encore les considérations personnelles. Régulièrement l'envoyé parle à son ministre de la façon d'agir des autres ambassadeurs et de ses relations avec eux.<sup>202</sup> Car un changement d'attitude d'un collègue peut signifier un changement d'attitude d'un pays envers la France : « J'ai dû

<sup>197</sup> D. de Barrère à Delcassé, Rome, 09-06-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 208.

<sup>198</sup> D. de Touchard à Pichon, Pétersbourg, 17-04-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 330 ; Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 134.

<sup>199</sup> L. particulière, très confidentielle et secrète de Ribot à P. Cambon, Paris, 06-12-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 9, No 91 ; Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 127.

<sup>200</sup> D. confidentielle de Waddington à Goblet, Londres, 11-06-88 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 140.

<sup>201</sup> Lettre de Paul Cambon à sa mère, [s.l.], 25-03-1895 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 387.

<sup>202</sup> D. de J. Cambon à Pichon, Berlin, 12-10-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 8, No 310.

remarquer, en outre, un changement assez notable dans le ton général du comte de Robilant<sup>203</sup> qui, froid à notre égard depuis l'expédition de Tunisie, devient aujourd'hui plus bienveillant pour la France. »<sup>204</sup>

Tant qu'ils ne sont pas en rivalité directe, les ambassadeurs de différentes puissances adoptent entre eux une attitude d'entraide. Ce peut être en mettant en garde un collègue contre certaines petites intrigues,<sup>205</sup> en donnant un conseil politique<sup>206</sup> ou bien en informant un nouvel arrivé sur la façon d'agir envers les hommes d'État de la capitale<sup>207</sup> ainsi que sur le protocole.<sup>208</sup> Mais l'entraide la plus commune, et souvent la plus précieuse, est sûrement l'échange d'informations.<sup>209</sup> Parfois, lorsqu'ils sont à la recherche de renseignements sur un intérêt commun, ils formeront des équipes pour se partager la besogne.<sup>210</sup> Lorsqu'il reçoit d'un collègue un renseignement particulièrement délicat, ce n'est qu'avec le consentement de ce dernier et si seulement cela est nécessaire que l'envoyé français citera sa source dans la correspondance avec son ministre. L'information ainsi recueillie est très considérable et constitue un appoint de valeurs à ses autres renseignements, après l'avoir tout d'abord soumise à une critique rigoureuse.<sup>211</sup>

Un ambassadeur en audience avec un dirigeant ou un souverain reçoit habituellement peu de temps après la visite de collègues désirant savoir sur quoi a porté la conversation. Ne pouvant se dérober à leur demande, il laisse couler ce qu'il juge bon pour les satisfaire :

Aujourd'hui à son lever, le Prince de Galles qui, dans ces cérémonies généralement n'adresse la parole à personne, m'a arrêté pendant le défilé pour me dire que sa sœur l'Impératrice Frédéric avait été enchantée de son séjour à

<sup>203</sup> Ambassadeur italien.

<sup>204</sup> T. de Duchâtel à Gambetta, Vienne, 14-12-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 212.

<sup>205</sup> D. confidentielle de Waddington à Goblet, Londres, 11-06-88 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 140.

<sup>206</sup> D. de Herbette à Ribot, Berlin, 04-01-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 123.

<sup>207</sup> L. particulière de Billot à Ribot, Rome, 20-04-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 41 ; L. particulière de J. Cambon à Pichon, Berlin, 22-03-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 474.

<sup>208</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 371 ; L. particulière de Hanotaux à de Montebello, Paris, 07-05-96 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 382 ; L. particulière de Billot à Ribot, Rome, 20-04-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 41.

<sup>209</sup> T. de Saint-Vallier à Waddington, Berlin, 04-02-78 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 242 ; D. de Herbette à Ribot, Berlin, 04-01-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 123 ; D. très confidentielle de Reverseaux à Delcassé, Vienne, 09-05-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 230 ; T. très confidentiel de Herbette à Hanotaux, Berlin, 16-04-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 456 ; T. de Noailles à Challemel-Lacour, Thérapia, 06-10-83 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 117 ; D. de Saint-Vallier à de Freycinet, Berlin, 22-03-80 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 70.

<sup>210</sup> D. de Barrère à Delcassé, Rome, 23-11-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 536.

<sup>211</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . pp. 130-134.

Paris. Plusieurs de mes collègues m'ont immédiatement demandé ce que le Prince m'avait dit et les Ambassadeurs de Russie et d'Autriche m'en ont exprimé leur satisfaction. L'Ambassadeur d'Allemagne, qui est parti de très bonne heure, n'a rien dit.<sup>212</sup>

Une position particulièrement privilégiée pour obtenir beaucoup de renseignements est celle de doyen du corps diplomatique. Personnage très respecté, il est l'ambassadeur en poste depuis le plus longtemps dans la capitale. Il agit en tant que porte-parole de ses collègues lors de manifestations publiques de même qu'il défend l'immunité et les privilèges du corps diplomatique.<sup>213</sup> Le doyen reçoit beaucoup de visites et demandes de renseignements de la part des autres diplomates.<sup>214</sup> On a vu bien des gouvernements européens laisser pendant dix, quinze ou vingt ans une même personne à la tête d'une mission afin d'avoir le privilège d'y avoir un doyen. Après six ans en fonction à Berlin. Jules Cambon n'était pas encore le doyen, mais son ancienneté et son autorité lui en donnaient certains avantages : « Mon Cabinet est devenu l'endroit de Berlin où les représentants des États balkaniques et l'ambassadeur de Turquie savent qu'ils trouveront le plus d'impartialité et ces messieurs ont pris l'habitude de venir me voir et me consulter à peu près tous les jours. Cela n'a pas été sans avantage ».<sup>215</sup>

### LES RIVALITÉS

Malgré la coopération et le respect pouvant exister entre les membres du corps diplomatique, les rivalités n'en sont pas moins nombreuses. C'est pourquoi une bonne connaissance de la personnalité et des antécédents des collègues est nécessaire pour contrer leurs manœuvres, savoir s'ils sont sincères et si on peut leur faire confiance. Charles Tissot passa ainsi en revue le corps diplomatique à Constantinople :

Hatzfeldt a été bien pour nous. Mon collègue d'Autriche nous est très sympathique. Goschen, personnellement assez mal disposé, est correct par ordre. Novikoff est assez réservé ; il voit avec plaisir, je crois, se préparer un

<sup>212</sup> T. de Waddington à Tissot, Londres, 24-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 278 ; Voir aussi L. particulière et secrète de J. Cambon à Pichon, Berlin, 06-05-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 6, No 509 ; D. de Herbertte à Develle, Berlin, 02-12-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 458 ; <sup>212</sup> T. de Noailles à Challemel-Lacour, Thérapia, 06-10-83 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 117.

<sup>213</sup> Ernest Satow. *A Guide to Diplomatic*. . . P. 353.

<sup>214</sup> Lettre de Paul Cambon à Henri Cambon, Londres, 07-08-1910 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. p. 299.

<sup>215</sup> L. particulière de J. Cambon à Pichon, Berlin, 28-03-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 6, No 99.

conflit et ne fera certainement rien pour le prévenir. Corti encourage la Porte à l'action, par ordre encore, car il blâme tout haut la politique d'aventures de son Chef.<sup>216</sup>

Cette rivalité les conduit constamment à se surveiller, d'autant que l'attitude d'un ambassadeur peut dévoiler des choses sur les intentions de son pays.<sup>217</sup> Leurs faits et gestes sont attentivement suivis et notifiés dans les rapports au ministre. Dès que l'un d'eux fait un déplacement ou une rencontre sortant de l'ordinaire, il est signalé et toutes sortes d'hypothèses sont passées en revue.<sup>218</sup>

Les relations d'un envoyé sont aussi particulièrement épiées. En fait, il semble qu'un ambassadeur incarne le pays qu'il représente à un point tel que s'il est dans les bonnes grâces d'un dirigeant ou d'un souverain étranger, cela est souvent perçu comme une volonté de rapprochement entre les deux pays.<sup>219</sup> Alors qu'il était en mission à Washington, Jules Jusserand avait une relation tout à fait exceptionnelle avec le Président Théodore Roosevelt et il savait bien qu'elle pouvait lui permettre parfois d'exercer une discrète influence.<sup>220</sup> Ceci ne pouvait qu'attiser la nervosité des collègues :

Les moindres marques de cordialité ou de sympathie qu'il [Roosevelt] accorde à un Ambassadeur sont jalousement observées par les autres : à l'issue du dernier déjeuner intime auquel j'ai assisté, il m'a dit au moment de se retirer : « Je vous inviterais bien plus souvent si je n'avais pas « si peur » de vos collègues ». <sup>221</sup>

Un autre type d'exemple existe de cette identification entre l'ambassadeur et son pays dans la mentalité du milieu. Lorsqu'il obtient un succès diplomatique, le représentant français s'empresse de

<sup>216</sup> L. de Tissot à de Courcel, Constantinople, 10-05-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 525 ; Voir aussi D. de P. Cambon à Poncaré, Londres, 08-05-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 2, No 419 ; T. confidentiel de Barrère à Poincaré, Rome, 26-03-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 2, No 264 ; D. secrète de Barrère à Rouvier, Rome, 30-01-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.1, No 96.

<sup>217</sup> L. particulière, personnelle et confidentielle de Louis à de Selves, Pétersbourg, 14-09-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 317 ; T. confidentielle de Geoffray à de Selves, Madrid, 05-11-11 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 1, No 23.

<sup>218</sup> T. de Reverseaux à Delcassé, Vienne, 01-09-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 331 ; D. de P. Cambon à Pichon, Londres, 09-03-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 431 ; D. de Herbertte à Ribot, Berlin, 04-01-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 123 ; D. de P. Cambon à Pichon, Londres, 09-03-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 431.

<sup>219</sup> D. particulière de Courcel à Hanotaux, Londres, 13-02-97 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 13, No 106 ; D. de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 13-02-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 273.

<sup>220</sup> Jusserand obtenait même de Roosevelt des renseignements sur la politique américaine que ce dernier ne donnait pas à ses propres ambassadeurs.

T. de Jusserand à Rouvier, Washington, 12-03-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.2, No 433.

<sup>221</sup> D. confidentielle de Jusserand à Delcassé, Washington, 16-02-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 282.

signaler à son ministre les réactions de ses collègues comme si elles traduisaient celles de leurs gouvernements respectifs. En 1901, alors qu'il vient d'être décidé que le Tsar viendrait en terre républicaine, le marquis de Montebello s'empresse d'aller recueillir les commentaires des ambassadeurs de la Triple Alliance :

La nouvelle a été connue ici aujourd'hui seulement et c'est le comte Lamsdorff qui l'a annoncée à la plupart de mes collègues ; j'ai eu cependant le plaisir de la donner moi-même à l'Ambassadeur d'Allemagne qui, malgré le calme qu'il a affecté, en a été cependant assez ému. L'Ambassadeur d'Autriche a dit que cette décision de l'Empereur était heureuse, car on aurait certainement mal interprété en France la présence de l'Empereur aux manœuvres allemandes sans une compensation. L'Ambassadeur d'Italie m'a félicité très sincèrement.<sup>222</sup>

Dans cette rivalité de prestige et d'influence, il est donc important de ne pas se faire distancer par les autres représentants sur le plan des politesses et des rencontres avec des personnalités importantes. Un collègue invite-t-il la société mondaine à prendre le thé à l'ambassade, l'envoyé français fera de même.<sup>223</sup> Un collègue obtient-il une invitation à dîner ou une audience de la part d'un souverain, il tentera d'obtenir, lui aussi, une telle invitation.<sup>224</sup> Une autre puissance remet-elle une décoration au monarque, il demandera à son gouvernement d'en accorder une aussi.<sup>225</sup> Un collègue transmet-il des vœux au souverain, il fera encore la même chose.<sup>226</sup> Mimer ces gestes n'apporte rien à la diplomatie française, mais s'abstenir, c'est laisser les autres se démarquer. L'omission devient alors très significative.

Cette rivalité prendra un tournant encore plus particulier aux États-Unis en ce qui a trait à l'image produite par l'ambassade sur le grand public. L'ambassadeur Jules Jusserand regrette alors amèrement que les Américains complimentent son collègue allemand dont la maison récemment restaurée de fond en comble ressemble à un véritable « palais de fées », « pendant que, faute de fonds,

---

<sup>222</sup> L. particulière de Montebello à Delcassé, Pétersbourg, 21-08-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 367 ; Voir aussi T. de Waddington à Tissot, Londres, 24-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 278.

<sup>223</sup> T. de Herbette à Spuller, Berlin, 06-03-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 338.

<sup>224</sup> D. de Herbette à Goblet, Berlin, 12-02-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 325 ; T. de Dûchatel à Saint-Hilaire, Vienne, 28-10-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 180 ; D. secrète de P. Cambon à Delcassé, Londres, 17-11-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 449.

<sup>225</sup> D. de Patenôtre à Delcassé, Madrid, 16-10-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 444.

<sup>226</sup> T. confidentiel de Flourens à Laboulaye, Paris, 18-03-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 474.

ce qui n'est pas à notre gloire, la France s'en tient à un terrain vague planté d'arbres qui crèvent l'un après l'autre »<sup>227</sup>

## 5<sup>E</sup> PARTIE : LA SOCIÉTÉ MONDAINE

### LA VIE MONDAINE

A l'étranger, ce n'est pas seulement dans son bureau et dans les chancelleries que l'ambassadeur exerce sa profession. Beaucoup de temps et d'énergie sont consacrés à ce qu'il appelle la « partie représentative »<sup>228</sup> de sa mission. Pour lui, la vie mondaine c'est participer à de grands bals et réceptions, c'est passer une soirée dans le salon d'une riche aristocrate, c'est assister à des spectacles dans une loge privée ou bien tout simplement dîner avec un nombre restreint d'invités. Ces activités peuvent se dérouler au palais du monarque, dans les édifices abritant divers ministères, ambassades, légations ou bien dans certaines maisons privées où la richesse de l'hôte le permet.<sup>229</sup> Traditionnellement, la diplomatie du XIX<sup>e</sup> siècle est encore en grande partie reliée au divertissement.<sup>230</sup>

Un bon salon et une grande soirée doivent réunir non seulement le monde diplomatique, mais aussi l'aristocratie de la capitale, les membres du gouvernement, certains hauts fonctionnaires, des financiers et tous les étrangers distingués de passage.<sup>231</sup> A ces occasions, l'ambassadeur peut faire connaissance avec des hommes d'État, impossibles à rencontrer ailleurs.<sup>232</sup> C'est la variété des personnalités qu'il peut côtoyer sous les lambris dorés qui rend si importante sa participation à la vie mondaine. En discutant et recueillant les impressions de tous ces gens à proximité des pouvoirs, parlementaires et monarchiques, il obtient la majeure partie de ses informations sur son pays de résidence :

<sup>227</sup> D. confidentielle de Jusserand à Delcassé, Washington, 09-03-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 340.

<sup>228</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 247.

<sup>229</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . pp. 84-85 et 377.

<sup>230</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 70.

<sup>231</sup> D. de Waddington à Ribot, Londres, 14-07-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 421 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 103 ; François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 16.

<sup>232</sup> D. de Herbette à Ribot, Berlin, 25-03-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 244 ; Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 2.

[...] c'est dans le monde qu'il pourra le plus facilement, sans attirer la méfiance ni même l'attention, entamer des conversations où, de fil en aiguille, au hasard des propos échangés, il en arrivera à savoir tout ce qu'il veut, tandis que s'il allait voir le même personnage dans son bureau, la première question que se poserait celui-ci serait: « Que me veut-il donc ? » Dans le monde, cette question ne se pose même pas. . .<sup>233</sup>

A ces soirées, des relations utiles peuvent aussi se forger. L'atmosphère de festivité régnante ne peut que favoriser la discussion. Ainsi, c'est par les salons que se poursuivent les méthodes aristocratiques de pratiquer la diplomatie. Méthodes qui privilégient le tact, la finesse, la précision, la patience et l'art de connaître les autres à un niveau personnel.<sup>234</sup>

Au cours de la soirée, l'ambassadeur tend l'oreille aux conversations et tente de faire parler ses interlocuteurs. Pour l'envoyé devant rester à l'affût de tout renseignement, ces rencontres sociales n'en demeurent pas moins qu'un prolongement de son travail.<sup>235</sup> Au retour, il prend des notes sur tout ce qu'il a appris ayant un quelconque intérêt et le communiquera par la suite à son ministre. En rapportant ses conversations, il spécifie si ses interlocuteurs étaient autorisés à lui donner telle ou telle information. Il est aussi parfaitement conscient qu'il peut être manipulé et que parfois d'autres gouvernements laissent couler volontairement certains renseignements « confidentiels » par le biais de personnes interposées.<sup>236</sup> Il est donc important que l'ambassadeur spécifie la manière dont l'interlocuteur s'est exprimé : A-t-il déclaré, communiqué, mentionné, dit, conté, fait entendre ou simplement donné l'impression ? Tous ces termes ont une signification bien précise dans le milieu. Enfin, il faut aussi expliquer les circonstances dans lesquelles la conversation a eu lieu, si c'est lui-même qui est allé à la rencontre de l'interlocuteur ou bien l'inverse.<sup>237</sup>

Cette fréquentation de la haute société ne peut être négligée. En réclamant le rappel de Georges Louis en 1912, le gouvernement russe lui reprocha « d'être triste, renfermé, peu représentatif », <sup>238</sup> et de

<sup>233</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 48.

<sup>234</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 70.

<sup>235</sup> D. de Bihourd à Rouvier, Berlin, 08-11-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 114.

<sup>236</sup> T. de Crozier à Pichon, Vienne, 06-06-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 12, No 508.

<sup>237</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 159.

<sup>238</sup> Note de Poincaré, Pétersbourg, 13-08-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 26.

ne pas déployer assez d'activité dans ses relations sociales.<sup>239</sup> Même s'il n'a s'agit en fait que d'un prétexte, cela démontre que la faute suffit pour exiger le rappel d'un ambassadeur. En septembre 1898, alors qu'il était en mission dans l'Empire ottoman, Paul Cambon s'est servi du même genre d'argument pour tout d'abord refuser l'ambassade de Londres que lui offrait le ministre Delcassé :

Mais j'ai bien peur de ne pas répondre à tout ce que vous attendez de moi. Londres est un théâtre inconnu pour moi, je ne connais pas la société anglaise, mon deuil m'empêchera de prendre contact avec elle avant de longs mois et en Angleterre plus qu'ailleurs la politique se fait avec les relations mondaines.<sup>240</sup>

Les ambassadeurs français, qu'ils soient aristocrates ou bourgeois, auront bien sûr eux aussi à tenir leur propre salon à l'ambassade et à donner des soirées. C'est la façon d'entretenir leurs relations politiques et sociales.<sup>241</sup> Pour les soupers, l'organisation peut devenir un véritable casse-tête protocolaire. Ainsi, la « Science du placement », c'est-à-dire l'attribution des places à la table selon le rang des invités tout en préservant les susceptibilités,<sup>242</sup> fait appel à bien des subtilités :

J'ai toutes les peines du monde à placer mes invités pour mardi. Ayerbe est grand d'Espagne et sénateur. Sessa est grand d'Espagne mais pas sénateur, mais il est fils d'une sœur du roi François d'Assise, la Miss d'Ayerbe est grande d'Espagne, la comtesse d'Atare aussi, mais la Duchesse de Sessa est dame d'honneur et le comte d'Atares n'est rien et ainsi de suite, c'est à en perdre la tête.<sup>243</sup>

Et ceci n'est pas à prendre à la légère car bien de négociations ont été remises en cause pour des motifs de prestige et de protocole.<sup>244</sup> A l'époque, on appelle d'ailleurs « diplomates de soupe » ceux qui se plaignent toujours de leur emplacement à la table.<sup>245</sup> Paul Cambon fut lui aussi très exigeant sur l'étiquette. Alors qu'il occupait sa première ambassade à Madrid, il expliqua qu'il évitait de participer aux soirées mondaines de certains membres de la famille royale car c'était à leur tour de lui rendre visite. Il alla jusqu'à s'en plaindre à des membres du gouvernement espagnol. En racontant cette histoire, Paul Cambon est bien conscient qu'une personne extérieure au milieu peut trouver « ces

<sup>239</sup> T. secret de Paléologue à Louis, Paris, 08-05-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 2, No 418.

<sup>240</sup> Lettre de Paul Cambon à Théophile Delcassé, Thérapia, 29-09-1898 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 440.

<sup>241</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 71.

<sup>242</sup> Harold Nicolson. *Diplomatie*. Éd. de la Baconnière, Neuchâtel, [s.d. (1945 pour l'édition anglaise)]. P. 213.

<sup>243</sup> Lettre de Paul Cambon à sa femme, Madrid, 13-02-1887 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 304.

<sup>244</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 250.

questions ridicules mais avec beaucoup de laisser-aller et de facilité apparente je veux inculquer à tout le monde l'idée que je suis à cheval sur **les égards qui me sont dus** ». <sup>246</sup> Le cérémonial et le formalisme dont peuvent s'entourer certains ambassadeurs français ne sont pas une question de vanité personnelle. Il s'agit plutôt de rehausser le prestige de la mission et ainsi mettre le gouvernement républicain qu'ils représentent au même niveau que les autres puissances. <sup>247</sup>

Les coûts d'une grande réception à l'ambassade sont énormes, particulièrement lorsque l'envoyé veut faire un accueil exceptionnel à un souverain. Accueil indiquant le prix attaché à la présence de ce dernier. Il doit parfois demander un crédit spécial à son gouvernement, et même proposer de payer de sa poche une partie de la facture pour favoriser l'acceptation de sa requête. En 1885, alors qu'il est en Russie, le général Appert organise une telle soirée dont il prévoit les coûts s'élever à 20 000 francs, soit l'équivalent de 6 mois du salaire de base d'un ambassadeur. Il se dit alors prêt à en payer la moitié. <sup>248</sup>

Toutes les mondanités ne revêtent pas une importance diplomatique. Les ambassadeurs réalisent bien qu'en dehors de leur cercle, ils ont une image de personnes menant une vie facile. N'est-ce pas le ministre Rouvier qui, s'emportant envers Maurice Bompard, lui lança : « Voilà bien les diplomates ! [...] Vous êtes tous les mêmes ; vous vivez au loin, dans l'atmosphère ouatée des Cours, et vous ignorez tout de votre pays. » <sup>249</sup> A l'époque, il était devenu de mise chez les diplomates de paraître blasé de toutes les mondanités. <sup>250</sup> Paul Cambon disait trouver ennuyant la plupart des dîners officiels où il était entouré d'aristocrates. <sup>251</sup> Lors du décès de l'Empereur allemand, Jules Herbette affirmait ne pas regretter la perspective d'un hiver sans bal. <sup>252</sup> Tandis que d'autres, lorsqu'ils doivent relater au ministre ce qui s'est passé au cours d'une soirée mondaine, ils s'en excusent tout d'abord et en justifient l'utilité, semblant craindre qu'on les accuse de traiter de sujets futiles. <sup>253</sup>

<sup>245</sup> Marquis de Barral-Montferrat. « Son Excellence Le Protocole » dans *R.H.D.* Vol. 13, 1899. P. 173.

<sup>246</sup> Lettre de Paul Cambon à sa femme, Madrid, 12-02-1887 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 303.

<sup>247</sup> Marquis de Barral-Montferrat. « Son Excellence Le Protocole » P. 179.

<sup>248</sup> T. de Appert à Ferry, Pétersbourg, 30-03-85 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 641.

<sup>249</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 126.

<sup>250</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 244.

<sup>251</sup> Lettre de Paul Cambon à Henri Cambon, Londres, 18-11-1904 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. pp. 170-171.

<sup>252</sup> L. particulière de Herbette à Flourens, Berlin, 10-11-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 639.

<sup>253</sup> « Bien que j'hésite à vous entretenir de faits qui appartiennent à l'ordre mondain, je ne puis négliger de vous signaler la présence de l'Empereur Guillaume à une soirée dansante qui a eu lieu [...] »

## LES TOASTS DIPLOMATIQUES

Moment anodin en apparence, le toast a fait couler beaucoup d'encre alors qu'il faisait parti de toutes les soirées et dîners mondains. Il peut en effet s'avérer porteur de message politique, du moins, aux yeux des habitués du milieu. Lorsqu'il assiste à des soirées où sont présents hommes d'État et souverains, l'envoyé transmet la plupart du temps à son ministre le texte des toasts qui ont été échangés, avec quelques détails comme leur langue, leur ton et s'ils sont destinés à être publiés.<sup>254</sup> Parfois même, le seul « incident » digne de mention à l'occasion d'une soirée est justement les vœux qui ont été prononcés lors des toasts.<sup>255</sup> L'ambassadeur est ainsi à l'affût de la moindre phrase qui informe sur l'état des alliances. Le toast, c'est en effet l'expression en public des relations entre deux pays ou de celles que l'on voudrait laisser croire.<sup>256</sup> En quelque sorte, ils « donnent la température des rencontres de chefs d'États »<sup>257</sup> et d'ambassadeurs. L'envoyé distingue ainsi les originalités des habituelles politesses.<sup>258</sup> Par exemple, un échange de toasts d'où est absent une mention signalant les « relations amicales entre les deux nations », ce qui est d'usage, indique que les deux pays en question sont loin d'un rapprochement.<sup>259</sup> Il y a dans la forme des toasts une hiérarchie de formules indiquant le niveau de relations entre deux gouvernements :

Au jour de naissance de l'Empereur Guillaume, Nicolas a donné un déjeuner aux membres de l'ambassade allemande, c'est de règle. Au dessert il a bu à son « cher frère et ami », c'est la formule protocolaire. Mais Miquel<sup>260</sup> a essayé, cette année, de donner à cette formule, aux yeux de ceux qui ne connaissent pas le protocole, une valeur analogue à celle de « la nation amie et alliée » que vous connaissez bien et que le monde entier connaît.<sup>261</sup>

---

D. de Courcel à Ferry, Berlin, 27-02-84 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 207 ; Voir aussi T. de Billot à Develle, Rome, 25-04-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 217.

<sup>254</sup> D. de Waddington à Spuller, Londres, 10-08-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 440 ; D. de Bihourd à Rouvier, Berlin, 08-11-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 114 ; T. de Billot à Develle, Rome, 23-04-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 215 ; T. de Herbette à Goblet, Berlin, 27-01-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 306 ; T. de Waddington à Ribot, Portsmouth, 23-08-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 511.

<sup>255</sup> D. de Appert à Ferry, Pétersbourg, 24-03-85 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 634.

<sup>256</sup> T. de Herbette à Spuller, Berlin, 12-10-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 479.

<sup>257</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 38

<sup>258</sup> T. de Herbette à Develle, Berlin, 27-01-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 141.

<sup>259</sup> D. de Noailles à Delcassé, Berlin, 31-01-02 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 2, No 60.

<sup>260</sup> Ambassadeur allemand.

<sup>261</sup> L. particulière de Bompard à Rouvier, Pétersbourg, 10-02-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.1, No 157.

Dans l'analyse qu'il en fait à son ministre, il juge l'efficacité des toasts prononcés, s'ils ont produit l'effet escompté : « Ce toast était habile ; il a produit bon effet, et j'ai entendu des personnes peu favorables à l'Empereur et à l'Allemagne s'en montrer touchées ».<sup>262</sup> Un ambassadeur particulier comme Paul Cambon s'amusera parfois à prononcer un toast de manière à faire parler et inquiéter les autres membres du corps diplomatique : « Rien de plus simple mais j'ai dit cela très haut et d'un tel air qu'on croyait qu'il y avait quelque chose là-dessous. »<sup>263</sup>

Certaines puissances vont se communiquer à l'avance les textes des toasts qu'elles prononceront l'une envers l'autre afin de bien s'entendre sur le message à faire passer.<sup>264</sup> Lors de la visite du Président Loubet en Italie, l'ambassadeur Camille Barrère exigea du ministre italien la suppression d'une allusion à l'alliance avec l'Allemagne.<sup>265</sup> Dans certaines circonstances, le texte des toasts fera l'objet d'une véritable négociation diplomatique :

Il y a 4 jours, M. Sazonoff me parlant du toast impérial a insisté sur la valeur que le Tsar attache aux mots : plénitude de leurs forces. Je prévois que M. Sazonoff n'acceptera pas sans peine de demander à l'Empereur l'abandon des mots qui lui ont paru traduire si exactement les nécessités de la situation politique. Depuis que l'alliance existe, ce serait la première fois qu'un des deux alliés insisterait pour obtenir dans l'affirmation publique de leurs obligations réciproques une atténuation d'importance et d'efficacité. Nous créerions ainsi un précédent [si l'on supprimait les] mots: « en maintenant la plénitude de leurs forces ». Ces mots lui paraissent commandés par les progrès inquiétants des armements de l'Allemagne. Ne sachant pas encore si Votre Excellence approuvait le projet de toast, je m'étais borné à constater que l'expression « la plénitude de leurs forces » correspond sensiblement à la formule : « la totalité de leurs forces », qui figure dans tous les actes et documents relatifs à l'alliance.<sup>266</sup>

---

<sup>262</sup> D. de P. Cambon à Pichon, Londres, 13-11-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 198 ; Voir aussi D. de Waddington à Spuller, Londres, 10-08-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 440 ; D. de Bihourd à Delcassé, Berlin, 30-06-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 247.

<sup>263</sup> Lettre de Paul Cambon à sa femme, Barcelone, 27-05-1888 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 327.

<sup>264</sup> T. de Montebello à Hanotaux, Pétersbourg, 15-08-97 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 13, No 298 ; L. particulière de Montebello à Delcassé, Pétersbourg, 29-08-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 379.

<sup>265</sup> T. très confidentiel de Barrère à Delcassé, Rome, 03-05-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 85.

<sup>266</sup> T. très confidentiel et secret de Paléologue à Viviani, Pétersbourg, 12-07-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 10, No 503.

## L'INTÉGRATION À LA SOCIÉTÉ MONDAINE

Pénétrer la société mondaine n'est pas toujours aisé. Dans certains pays comme en Espagne, afin d'être accepté dans les salons les plus importants, l'ambassadeur doit souvent être présenté et introduit.<sup>267</sup> Ailleurs, il est plutôt d'usage lorsqu'un représentant prend en charge sa nouvelle mission, d'organiser aussitôt des réunions à l'ambassade afin de faire connaissance avec la haute société de la capitale.<sup>268</sup> Voyons ce que dit Jules Cambon de ce premier contact :

[...] dans tous les milieux, intellectuels, politiques ou mondains du pays où l'ambassadeur doit exercer son action, il est bon qu'il se crée en sa faveur un préjugé favorable. Chacun sait que le monde n'est pas indulgent aux nouveaux venus. Un diplomate, qui prend possession de son poste, est le point de mire sur qui se concentrent les regards de la société où il pénètre. Ses collègues mesureront leur bienveillance à son égard à l'accueil qu'il y aura trouvé. Si par quelque côté il prête au ridicule, on ne le ménagera pas. J'ai vu des hommes distingués être jugés sans indulgence, pendant tout le cours de leur mission, parce qu'ils avaient la faiblesse d'être snobs.<sup>269</sup>

Ainsi, l'une des pires situations qui puisse arriver à un ambassadeur, et qui peut être annonciatrice d'un rappel, c'est de se faire boycotter par cette société. Chose qui était plus susceptible d'arriver aux bourgeois « roturiers »<sup>270</sup> ou bien à ceux ayant un passé politique marqué. Parce qu'il avait en 1880 exécuté les décrets contre les congrégations religieuses en France, Louis Andrieux n'a jamais été bien accepté lors de son ambassade à la Cour catholique d'Espagne qui ne dura que six mois.<sup>271</sup> Quant à Théophile Delcassé, alors ambassadeur en Russie, il demanda lui-même d'être relevé de ses fonctions car « il n'a pas été reçu »<sup>272</sup> dans le monde de Saint-Petersbourg. Peut-être est-ce pour rassurer le ministre, ou eux-mêmes, que bien des ambassadeurs mentionnent l'accueil qu'ils reçoivent de la société et relatent le succès de popularité qu'ils obtiennent.<sup>273</sup>

<sup>267</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . pp. 84-85.

<sup>268</sup> T. de Courcel à Duclerc, Berlin, 13-01-83 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 598.

<sup>269</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 15.

<sup>270</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome I. P. 51 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 97 ; Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 70.

<sup>271</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 88.

<sup>272</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 83.

<sup>273</sup> T. de Saint-Vallier à Waddington, Berlin, 07-02-78 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 245 ; T. de Herbette à Goblet, Berlin, 10-07-88 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 159 ; T. de Saint-Vallier à Waddington, Berlin, 21-02-79 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 384.

Il faut à un ambassadeur plus que les belles paroles pour plaire à la haute société. Une bonne table demeure un moyen indispensable. C'est pourquoi il n'est pas rare que certains des plus fortunés emmènent leur propre chef qui fait ainsi la renommée de l'ambassade.<sup>274</sup> Les qualités physiques ne sont pas non plus à négliger :

Une belle prestance et des allures élégantes donnent un avantage mondain qui influence favorablement le milieu. Un homme d'une laideur repoussante, et surtout un homme difforme, prêtera au ridicule, et ce ridicule, pour une part en tout cas, retombera sur le pays qu'il représente.<sup>275</sup>

L'envoyé doit ainsi avoir une « physionomie représentative », <sup>276</sup> c'est-à-dire, dégager une certaine vigueur, une force. Une bonne condition physique a d'ailleurs été fort utile à Jules Jusserand alors qu'il était en mission aux États-Unis. Le Président Théodore Roosevelt l'entraînait dans ses randonnées pédestres assez éprouvantes le long des falaises escarpées du Rock Creek.<sup>277</sup>

Une fois accepté par la société, l'envoyé ne peut pour autant se relâcher. Il doit faire particulièrement attention aux gens qu'il fréquente. Par exemple, suite à la disgrâce de Bismarck, Jules Herbette explique qu'il doit à l'avenir éviter le plus possible de le fréquenter, lui et les membres de sa famille, sans toutefois leur tourner le dos complètement. Tout cela, bien sûr, pour ne pas choquer l'Empereur Guillaume et son entourage.<sup>278</sup> Alors qu'il était en Russie, Maurice Bompard a été perçu dans certains milieux de la Cour comme un révolutionnaire car deux de ses informateurs fréquentaient un salon suspect afin d'obtenir des renseignements sur la politique intérieure russe.<sup>279</sup> De plus, l'ambassadeur doit faire particulièrement attention à ses rapports intimes avec les femmes. « Des relations avec le demi-monde ne sont pas de nature à rehausser son prestige. Un « collage » connu, et plus encore une cohabitation ouverte, peuvent lui porter atteinte au plus haut degré. »<sup>280</sup> Toutefois, une

---

<sup>274</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 17.

<sup>275</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 12.

<sup>276</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 152.

<sup>277</sup> Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 284.

<sup>278</sup> D. de Herbette à Ribot, Berlin, 04-01-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 123 ; T. de Herbette à Ribot, Berlin, 22-03-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 7.

<sup>279</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome I. P. 73.

<sup>280</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 20.

telle relation extra-conjugale avec une femme de la société mondaine est tout à fait tolérée, voire normale, à la condition qu'elle ne soit pas étalée en public.<sup>281</sup>

## 6<sup>E</sup> PARTIE : LA FEMME ET LE MONDE DIPLOMATIQUE

### INFLUENCE DE LA FEMME SUR LA CARRIÈRE DE SON MARI

La femme d'un ambassadeur peut avoir une influence directe sur l'évolution de la carrière de son mari. La personnalité, la classe sociale et la nationalité de celle-ci sont prises en considération lors de la nomination d'un représentant. L'origine danoise de son épouse ne fut d'ailleurs pas étrangère au choix du général Appert comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg puisque c'est du Danemark qu'était originaire la Tsarine.<sup>282</sup> Autre exemple, à une époque où circulait le bruit que Paul Cambon allait se retirer de l'ambassade de Londres, il était dit que Camille Barrère le remplacerait peut-être. L'ambassadeur anglais vint alors annoncer clairement à Raymond Poincaré que son gouvernement « ne serait pas favorable à cette candidature, en raison de la nationalité d'origine de Mme Barrère ».<sup>283</sup>

Dans le milieu, lorsqu'on parle de diplomates étrangers, des commentaires du genre : « il doit à sa femme une situation mondaine exceptionnelle »,<sup>284</sup> ou bien « L'action de sa femme dans le monde lui a été utile »<sup>285</sup> semblent monnaie courante. Un ambassadeur en fonction désirant se marier ne peut le faire sans le consentement préalable de son ministre. Il doit lui transmettre les renseignements les plus détaillés sur la famille, le nom, la fortune et les alliances de la candidate. Ensuite le ministre donne ou refuse l'autorisation.<sup>286</sup> Mais la place d'une femme dans une ambassade est telle que rares sont ceux qui obtiennent une mission sans être déjà mariés. En fait, seuls les veufs ayant une grande autorité peuvent s'en passer, du point de vue professionnel bien entendu.<sup>287</sup> Pourtant, au cours de son ambassade en

<sup>281</sup> Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 71 ; Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 20.

<sup>282</sup> George Kennan. *The Decline of Bismarck's*. . . P. 90.

<sup>283</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 13.

<sup>284</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome I. P. 137.

<sup>285</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome I. P. 62.

<sup>286</sup> Georges Bousquet. *Agents diplomatiques*. . . P. 67.

<sup>287</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 510.

Russie, le célibat de Maurice Paléologue lui donna une plus grande liberté dans ses relations et lui permit de recevoir davantage de gens en tout temps.<sup>288</sup>

Pour les gens de l'époque, l'épouse d'un diplomate semble faire partie des caractéristiques de celui-ci. Lorsqu'on énumère ses qualités, souvent il y aura un mot sur sa femme.<sup>289</sup> Le ministre Freycinet fit ainsi la description d'un ambassadeur qu'il désirait accréditer à Saint-Pétersbourg, le général Billot : « Sénateur, commandant de corps d'armée, ancien Ministre de la Guerre, homme du meilleur monde, **marié à une femme distinguée et charmante**, il réunit toutes les qualités pour nous représenter dignement et à la satisfaction de la Cour impériale. »<sup>290</sup> Et pour critiquer un Secrétaire d'État américain, Jules Cambon écrivit que la femme de celui-ci n'était d'ailleurs « ni jolie, ni élégante ». <sup>291</sup>

### *LE RÔLE DE LA FEMME DANS LE MONDE DIPLOMATIQUE*

L'épouse du représentant exerce une grande influence dans les relations mondaines de son mari. C'est elle qui organise les réceptions et les soupers donnés par l'ambassade. Comme l'écrivit Jules Cambon, elle est la « maîtresse de maison »,<sup>292</sup> dans tout le sens traditionnel du terme. Un autre diplomate de l'époque affirmait que l'épouse qui « joint le charme et l'esprit à l'adresse saura animer son salon [...] et répandra ainsi autour de la mission une atmosphère de sympathie spéciale ». <sup>293</sup> Ce qui ne peut qu'attirer les personnalités de marque. Il est vrai toutefois qu'une épouse dont la personnalité apparaît antipathique à son entourage, ou bien qui commet des propos maladroits, surtout s'ils sont politiques, peut nuire considérablement à la position de son mari.<sup>294</sup>

Dans les soirées mondaines, l'ambassadeur et sa femme sont rarement ensemble. Chacun de leur côté ils recueillent des informations. Par la suite, l'ambassadrice ne manque pas de répéter à son

<sup>288</sup> Mme Saint-René Taillandier. « Silhouettes d'ambassadeurs » dans *R.H.D.* Vol. 52, 1952. P. 198.

<sup>289</sup> D. confidentielle de Billot à Hanotaux, Rome, 14-11-97 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 13, No 358 ; Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 62.

<sup>290</sup> T. de Freycinet à Ternaux-Compans, Paris, 03-05-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 237.

<sup>291</sup> Frederic J. MacDonald. « Jules Cambon et la menace de l'impérialisme. . . » P. 249.

<sup>292</sup> Lettre de Jules Cambon à Louis Nordheim. Berlin, 19-02-1914 dans *R.H.D.* Vol. 73, 1959. P. 304.

<sup>293</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 55.

<sup>294</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 57.

mari tout ce qu'elle a obtenu d'intérêt politique dans ses conversations avec d'autres femmes, des politiciens et des diplomates. C'est parfois volontairement que certains vont se servir d'elle pour transmettre un message au représentant français.<sup>295</sup> A propos d'une conversation que l'épouse de son attaché naval a eu avec l'amiral Tirpitz, Jules Cambon explique pourquoi des femmes sont parfois utilisées comme intermédiaires : « Ce n'était pas une de ces conversations que le hasard amène : tout au contraire, mais évidemment l'amiral de Tirpitz ne voulait pas d'un interlocuteur qui aurait pu lui demander quel était le caractère de ses paroles. »<sup>296</sup>

Pour bien connaître un pays et pénétrer son esprit, les conversations avec les diplomates et les politiciens ne sont pas suffisantes. Les relations d'amitié avec les hommes de milieux privés étant difficiles à cause de la méfiance qui entoure le diplomate, il est plus facile de cultiver la sympathie de quelques grandes dames du monde.<sup>297</sup> Jules Cambon affirme que des « conversations en apparence frivoles » sont souvent en mesure d'en apprendre plus à un ambassadeur que bien des discussions d'affaires.<sup>298</sup> Les dames peuvent en effet avoir de très bons renseignements sur un chef d'État ou un souverain car, selon Camille Barrère, « les hommes, même quand ils sont princes et surtout quand ils sont jeunes, se trahissent plus facilement avec les femmes qui leur plaisent [...] »<sup>299</sup>

Une femme accompagnant son mari diplomate ou souverain lors d'une occasion spéciale témoigne de l'importance que l'on accorde à l'événement : « La visite spéciale de Victor-Emmanuel III à Paris, **surtout s'il est accompagné de la Reine**, qui n'a pas encore paru à la Cour de Berlin, attestera, plus clairement [...] le changement profond survenu dans les relations de l'Italie et de la France [...] ».<sup>300</sup> L'ambassadeur lui-même informe son ministre de la présence de son épouse lors d'une soirée à laquelle il a participé, ou la raison de son absence si c'est le cas.<sup>301</sup>

<sup>295</sup> T. de Billot à Develle, Rome, 23-04-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 215 ; D. de Waddington à Ribot, Londres, 14-07-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 421.

<sup>296</sup> L. particulière de J. Cambon à Doumergue, Berlin, 19-01-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 9, No 111.

<sup>297</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 135.

<sup>298</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. P. 14.

<sup>299</sup> D. de Barrère à Flourens, Stockholm, 19-03-88 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 79

<sup>300</sup> D. confidentiel de Bihourd à Delcassé, Berlin, 20-06-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 317 ; Voir aussi T. de Herbette à Ribot, Berlin, 14-05-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 305.

<sup>301</sup> D. de Waddington à Ribot, Londres, 27-08-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 519.

Dans ses Mémoires sur son ambassade en Russie, Maurice Bompard rend hommage à son épouse en soulignant la façon dont elle l'a secondé dans son travail :

Je ne saurais passer sous silence [l'aide] de ma femme qui a su gagner à la France bien des cœurs en Russie. Elle ne s'est pas cantonnée dans les milieux officiels ou tenus officiellement pour faire partie du monde diplomatique de Saint-Pétersbourg ; elle est descendue aussi, par des œuvres de secours, jusqu'aux couches inférieures de la population où les calamités que la guerre de Mandchourie entraînait à sa suite se sont fait particulièrement sentir.<sup>302</sup>

Le rôle de la femme dans la mission représentative de l'ambassadeur est aussi reconnu officiellement et on la considère comme faisant partie du corps diplomatique. Elle peut prétendre aux mêmes privilèges et honneurs que son mari.<sup>303</sup> Elle porte d'ailleurs le titre d'ambassadrice et a en tant que telle des devoirs.<sup>304</sup> Elle fait partie des cérémonials et reçoit des décorations honorifiques.<sup>305</sup> De plus, elle est reçue en audience, de temps à autre privée, par le couple souverain de son pays de résidence et reçoit parfois leur visite à l'ambassade.<sup>306</sup> Bien sûr ce n'est pas pour y discuter politique, mais cela fait partie du protocole et de la courtoisie du milieu.<sup>307</sup> Nous sommes loin des ambassadeurs vénitiens du moyen-âge et de la Renaissance qui ne pouvaient amener leur épouse avec eux par crainte du commérages.<sup>308</sup>

## 7<sup>E</sup> PARTIE : LES SOUVERAINS

### LA CONNAISSANCE DES SOUVERAINS

Bien connaître le souverain auprès duquel il est accrédité est une grande nécessité pour l'ambassadeur du fait de l'influence que la Cour peut exercer sur la diplomatie. En effet, que ce soit en

<sup>302</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 208.

<sup>303</sup> Ernest Satow. *A Guide to Diplomatic*. . . P. 358.

<sup>304</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome I. P. 88.

<sup>305</sup> T. de Montebello à Delcassé, Pétersbourg, 29-01-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 48.

<sup>306</sup> D. de Courcel à Ferry, Berlin, 27-02-84 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 207 ; T. de Noailles à de Freycinet, Rome, 21-03-82 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 279 ; L. particulière, confidentielle et secrète de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 22-04-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 285 ; D. confidentielle de Laboulaye à Freycinet, Pétersbourg, 26-11-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 362.

<sup>307</sup> D. de Courcel à Ferry, Berlin, 27-02-84 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 207.

<sup>308</sup> Harold Nicolson. *L'évolution des méthodes*. . . P. 36.

autocratie ou en monarchie constitutionnelle, la politique internationale est l'un des derniers bastions où les monarques conservent jalousement leurs prérogatives. La diplomatie demeure ainsi entre les mains d'un groupe restreint de décideurs gravitant autour du souverain.<sup>309</sup> De plus, comme le dit Philippe Erlanger :

Quels que fussent leurs principes, leur personnalité, leurs ambitions, leurs arrière-pensées, quels que fussent le degré de leur popularité, la réalité de leur puissance, empereurs et rois, sous leurs costumes intemporels, entourés du faste de leurs Cours, jouissaient d'un prestige magique et personnifiaient la nation sur laquelle ils régnaient.<sup>310</sup>

Bien que Jules Herbette doute qu'ils aient désormais « une réelle influence sur la politique des peuples »,<sup>311</sup> les liens dynastiques existant et pouvant se nouer entre les familles régnantes d'Europe sont toujours surveillés. Toutefois, aucun ne semble avoir remarqué un rapprochement particulier entre l'Angleterre et l'Allemagne du fait que Guillaume II fut le petit-fils de Victoria, ou bien entre l'Angleterre et la Russie alors que le Tsar était le beau-frère du Prince de Galles.<sup>312</sup> Pourtant, la correspondance régulière qu'entretenaient les cousins Guillaume II et Nicolas II semble avoir causé bien des inquiétudes. Les représentants de la République à Saint-Petersbourg se lançaient d'ailleurs constamment dans toutes sortes d'hypothèses quant au contenu politique de ces lettres.<sup>313</sup>

Les « commérages de Cour » à propos des scandales et des mésintelligences de la famille régnante ont leur place dans les rapports de l'envoyé.<sup>314</sup> L'énumération des problèmes privés de l'Empereur allemand sont en particulier chose courante car tous « ces incidents troublent profondément Guillaume II et nous devons en tenir compte car, dans certaines conjonctures, ils peuvent influencer sur les directions de son esprit ». <sup>315</sup> D'ailleurs les descriptions du profil psychologique des souverains sont nombreuses. Ce genre de rapport se fait presque toujours dans une lettre particulière ou une dépêche confidentielle puisqu'il ne manquerait pas de causer un grand embarras s'il y avait une fuite. Ainsi

<sup>309</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 8.

<sup>310</sup> Philippe Erlanger. *Le dernier âge d'or de la monarchie*. . . P. 9

<sup>311</sup> D. de Herbette à Casimir-Périer, Berlin, 21-04-94 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 97.

<sup>312</sup> D. de Herbette à Casimir-Périer, Berlin, 21-04-94 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 97.

<sup>313</sup> D. de Montebello à Hanotaux, Pétersbourg, 08-08-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 123.

<sup>314</sup> D. de Herbette à Ribot, Berlin, 10-01-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 232 ; D. de Herbette à Casimir-Périer, Berlin, 21-04-94 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 97.

<sup>315</sup> D. absolument secrète de J. Cambon à Doumergue, Berlin, 02-01-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 9, No 6.

assuré de la discrétion, l'ambassadeur décrit sans détour la perception qu'il a du souverain. Maurice Bompard considérait Nicolas II comme « indécis et entêté, soupçonneux et crédule, faible et entiché d'autocratie, influençable à l'excès et incapable de donner résolument sa confiance ». <sup>316</sup> Pour d'autres, l'appréciation était encore plus tranchée et vive :

Nous avons affaire ici, dans la personne du Sultan, à un fanatique et à un fou furieux [...] c'est l'avis du docteur Müllig et du docteur Mongiéri, tous deux médecins aliénistes, et il y a longtemps que je vous ai fait part de ma conviction personnelle à cet égard. <sup>317</sup>

Puisque la politique étrangère subit parfois l'influence décisive d'un seul homme elle est « fatalement subordonnée à ses passions, à ses susceptibilités, à ses faiblesses ». <sup>318</sup> Ainsi, bien connaître cette personnalité peut contribuer à éclairer la politique du pays. <sup>319</sup> à trouver la signification des paroles et actions du monarque, <sup>320</sup> à savoir comment lui plaire et lui parler, <sup>321</sup> à l'influencer éventuellement, si possible, <sup>322</sup> ou bien à expliquer l'incapacité de le faire si c'est le cas. <sup>323</sup> Cette connaissance peut même être utilisée dans certains cas pour discréditer un souverain auprès d'un autre gouvernement. Ainsi, alors qu'il est en mission aux États-Unis, Jules Jusserand demanda un jour à son ministre la permission de se servir « auprès de M. Roosevelt, des indications que vous m'avez fournies sur l'humeur agressive de l'Empereur [Guillaume II] ». <sup>324</sup>

Les souverains ayant accédé jeunes au trône semblent inquiéter la plupart des envoyés. En effet, selon eux, ces monarques sont impressionnables, ignorants des choses et des hommes, hésitants et

<sup>316</sup> D. très confidentielle de Bompard à Bourgeois, Pétersbourg, 23-06-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 118.

<sup>317</sup> L. de Tissot à de Courcel, Constantinople, 10-05-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 525.

<sup>318</sup> D. de Bihourd à Bourgeois, Berlin, 22-03-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.2, No 523. Voir aussi D. de Barrère à Ribot, Munich, 04-11-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 55.

<sup>319</sup> D. de Herbette à Casimir-Périer, Berlin, 03-02-94 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 35

<sup>320</sup> D. de Bihourd à Delcassé, Berlin, 29-04-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 77 ; D. très confidentielle de Bihourd à Delcassé, Berlin, 26-05-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 173.

<sup>321</sup> D. très confidentielle de Barrère à Pichon, Rome, 20-02-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 418.

<sup>322</sup> L. particulière et secrète de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 09-08-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 441 ; D. de Barrère à Ribot, Munich, 04-11-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 55.

<sup>323</sup> L. particulière et secrète de Montebello à Develle, Pétersbourg, 02-06-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 256 ; D. très confidentielle de Bompard à Bourgeois, Pétersbourg, 23-06-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 118 ; D. très confidentielle de P. Cambon à Delcassé, Londres, 29-01-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 49.

<sup>324</sup> T. de Jusserand à Rouvier, Washington, 08-06-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 7, No 8.

obstinés à la fois.<sup>325</sup> De plus, ils sont jugés manquer de la sagesse requise pour favoriser la paix. Trois mois avant son arrivée sur le trône, alors qu'il est âgé de vingt-neuf ans, Guillaume II inquiétait l'ambassadeur Jules Herbette.<sup>326</sup> Par contre, deux mois avant la guerre, Jules Cambon considère alors pacifique le même Guillaume II alors âgé de cinquante-cinq ans.<sup>327</sup> Mais l'ambassadeur saura parfois profiter de la jeunesse de certains souverains ou princes. Étant peu accoutumés à parler politique, leur naïveté les pousse à se trahir plus facilement et ils renseignent ainsi l'envoyé sur l'atmosphère régnant dans les milieux du pouvoir.<sup>328</sup> De plus, puisque « les impressions sont profondes et durables » en bas âge, l'ambassadeur considère important d'avoir pour le monarque certaines attentions qui ne peuvent que l'impressionner et le rendre par la suite plus enclin à subir ses influences.<sup>329</sup>

En tout dernier lieu, lorsqu'il n'aura rien de « bien important » à écrire, des nouvelles sur la santé d'un souverain peuvent toujours servir à remplir un rapport.<sup>330</sup> Mais si l'état de santé est grave, alors cela devient beaucoup plus important car un changement de souverain pourrait entraîner un changement dans politique extérieure du pays concerné.

### *RELATIONS AVEC LES SOUVERAINS*

Lorsqu'il a l'occasion de rencontrer un souverain, l'ambassadeur ne manque pas d'observer très attentivement le comportement que celui-ci adopte envers lui. La moindre attitude sortant de l'ordinaire est remarquée et prend un caractère politique, surtout lorsqu'il s'agit d'un témoignage public de sympathie.<sup>331</sup> Cela n'est pas sans nous rappeler un épisode des temps modernes alors que les ambassadeurs n'étaient pas admis aux cérémonies quotidiennes de Versailles. Lorsqu'un soir de 1698

<sup>325</sup> L. particulière de Geoffray à Cruppi, Madrid, 04-03-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 176 ; Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 61.

<sup>326</sup> D. de Herbette à Flourens, Berlin, 07-03-88 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 72.

<sup>327</sup> D. très secrète de J. Cambon à Viviani, Berlin, 22-06-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 10, No 424.

<sup>328</sup> L. particulière et secrète de J. Cambon à Cruppi, Berlin, 12-06-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 352 ; D. de Barrère à Flourens, Stockholm, 19-03-88 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 79.

<sup>329</sup> D. de Barrère à Delcassé, Rome, 21-12-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 135 ; L. particulière et confidentielle de Geoffray à Pichon, Madrid, 18-02-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 159.

<sup>330</sup> L. particulière de Herbette à Flourens, Berlin, 09-06-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 543 ; D. de Touchard à Pichon, Pétersbourg, 27-11-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 568 ; D. de Decrais à Spuller, Vienne, 10-01-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 534.

le roi Louis XIV pria à son coucher le comte de Portland, ambassadeur anglais, de tenir le chandelier de sa table de chevet, l'événement retentit à travers les chancelleries de l'Europe comme étant de la plus haute signification et potentiellement lourd de conséquences.<sup>332</sup> Ainsi, à l'époque qui nous intéresse, suite à la participation de Guillaume I<sup>er</sup> à une soirée donnée par l'ambassade de France, le baron de Courcel espère alors que cette faveur va contribuer « à effacer les traces de mauvaises impressions qu'avaient créées entre les deux peuples la récente polémique des journaux allemands et français ».<sup>333</sup> Quelques bons mots envers la France de la part d'un monarque suffisent à l'ambassadeur pour se demander s'il s'agit là d'un désir de rapprochement.<sup>334</sup> Et lorsqu'il reçoit une attention spéciale, c'est avec délectation qu'il prend note de la réaction de ses collègues<sup>335</sup> : « Après le dîner, le Roi qui fumait dans un salon particulier avec le Roi de Portugal, m'a fait venir pour causer avec moi dans le grand salon. Tu entends d'ici les chuchotements du corps diplomatique. »<sup>336</sup>

Puisqu'il est perçu à l'époque que la politique étrangère des puissances est grandement influencée par leurs souverains, il est important pour l'ambassadeur de leur parler régulièrement. Les rencontres en public sont nombreuses : réceptions, bals, cérémonies de présentation des lettres de créance. Mais les propos échangés à ces occasions ont rarement un caractère significatif.<sup>337</sup> Ce qui est plus recherché, ce sont les rencontres privées.<sup>338</sup> L'étiquette veut que seuls les diplomates ayant le titre d'ambassadeur puissent demander en tout temps une telle audience.<sup>339</sup> Les représentants français semblent d'ailleurs le faire régulièrement sans réellement croire en leurs chances de l'obtenir.<sup>340</sup> La

---

<sup>331</sup> D. de Montebello à Develle, Pétersbourg, 10-02-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 168 ; T. de Appert à Ferry, Pétersbourg, 30-03-85 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 641 ; T. de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 31-07-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 428.

<sup>332</sup> Harold Nicolson. *L'évolution des méthodes*. . . P. 69.

<sup>333</sup> T. de Courcel à Challemel-Lacour, Berlin, 22-05-83 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 38.

<sup>334</sup> D. de Billot à Ribot, Rome, 01-12-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 59 ; D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 06-02-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 67.

<sup>335</sup> T. de Waddington à Tissot, Londres, 24-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 278 ; T. de Herbet à Goblet, Berlin, 27-01-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 306 ; D. secrète de P. Cambon à Delcassé, Londres, 17-11-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 449.

<sup>336</sup> Lettre de Paul Cambon à Henri Cambon, Londres, 18-11-1904 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. pp. 170-171.

<sup>337</sup> D. très confidentielle de Barrère à Delcassé, Rome, 12-11-00 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 374 ; D. de Billot à Ribot, Rome, 01-12-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 59

<sup>338</sup> L. particulière, confidentielle et secrète de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 06-05-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 300.

Guillaume II semble toutefois être le seul souverain que les ambassadeurs français à Berlin ne cherchent pas à rencontrer personnellement à tout prix.

<sup>339</sup> Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 118.

<sup>340</sup> D. confidentielle de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 15-01-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 32.

longueur d'un entretien privé avec un souverain est souvent perçue comme un indice du crédit que ce dernier accorde à l'envoyé.<sup>341</sup> De même il épie les audiences qu'ont ses collègues en spéculant sur le sujet de leurs entretiens.<sup>342</sup> Si la compétition est particulièrement vive dans ce domaine, c'est parce que les entrevues privées sont bien souvent les seules occasions d'avoir une discussion politique loin des oreilles indiscrètes. C'est ainsi que l'envoyé peut exercer sur le monarque une influence directe :

Je voudrais bien avoir l'occasion de m'entretenir, au besoin, directement avec l'Empereur [russe], mais malheureusement, les habitudes prises sont telles qu'une audience du Souverain, en dehors de certaines dates où le caractère solennel et public de la circonstance exclut toute conversation sérieuse, devient un fait d'une importance qu'il faut éviter de donner à des négociations aussi secrètes. J'ai senti en Turquie combien une action personnelle sur le Souverain peut, dans certains cas, être utile et je constate avec regret que cette occasion est bien difficile ici et ne peut trouver que bien peu d'occasions de s'exercer.<sup>343</sup>

Il est vrai toutefois que certains monarques évitent à tout prix les conversations politiques avec un ambassadeur, même en privé. Celui-ci ne pourra alors répéter à son ministre que les banalités qui ont été dites :

Ma conversation avec [le roi d'Italie] n'a donc pas sensiblement différé de celles que j'avais eues précédemment. Elle a produit le même échange de propos obligeants et de vœux mutuels pour l'amitié des deux pays : les mêmes assurances de dispositions pacifiques, les mêmes expressions admiratives sur la richesse de la France. Cette richesse a dû frapper bien vivement l'esprit royal, car Humbert I<sup>er</sup> y revient toujours dans ses entretiens avec les Français.<sup>344</sup>

Le type d'influence que peut exercer un ambassadeur envers le Sultan de l'Empire ottoman est toutefois d'un tout autre ordre. Il est beaucoup plus direct car il s'agit ici d'une relation entre une

---

<sup>341</sup> D. de Touchard à Pichon, Pétersbourg, 17-04-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 330 ; D. très confidentielle de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 08-02-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 73 ; D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 06-02-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 67.

<sup>342</sup> L. particulière et secrète de J. Cambon à Cruppi, Berlin, 12-06-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 352 ; D. secrète de J. Cambon à Pichon, Berlin, 15-05-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 12, No 496 ; D. de Bihourd à Delcassé, Berlin, 12-02-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 272.

<sup>343</sup> L. particulière, confidentielle et secrète de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 11-12-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 104 ; Voir aussi D. très confidentielle et réservée de Louis à Pichon, Pétersbourg, 22-12-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 99 ; D confidentielle de P. Cambon à Bourgeois, Londres, 10-09-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 202.

<sup>344</sup> D. confidentielle de Barrère à Delcassé, Rome, 30-11-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 14.

grande puissance et un État en déclin. Alors qu'il était à Constantinople, Paul Cambon menaçait même de livrer une lutte personnelle au Sultan s'il ne lui accordait pas la concession demandée :

Le Sultan donne tout aux Allemands, je crie, je tempête, je réclame une part pour les Français, on me promet une ligne en Syrie pour me calmer et aujourd'hui on fait tout pour échapper à la promesse. J'ai menacé de quitter Constantinople, de me faire nommer à Londres où le Sultan aurait en moi un ennemi irréconciliable.<sup>345</sup>

### LES VOYAGES DE SOUVERAINS

Les voyages publics que s'échangent désormais les souverains d'Europe préoccupent beaucoup eux aussi. En de telles occasions, l'ambassadeur achemine à son ministre le plus d'informations possibles sur les activités auxquelles participera le voyageur : parties de chasse, visites, mondanités, repas, gens à rencontrer.<sup>346</sup> Des supputations de toutes sortes seront lancées quant aux buts du voyage et sur les discussions qu'il y aura.<sup>347</sup> Le voyage terminé, il ne restera plus pour l'envoyé qu'à en analyser l'effet sur l'opinion publique<sup>348</sup> ainsi que sa portée politique<sup>349</sup> :

Les conditions dans lesquelles s'est accomplie cette entrevue entre les deux Souverains, l'intention bien manifeste du Tsar de ne donner à cet événement aucune solennité et de réduire sa visite à l'Empereur d'Allemagne aux strictes limites d'un acte de pure courtoisie sont bien faites pour ne nous causer aucun ombrage. L'Allemagne devra s'en contenter; elle affectera même de se montrer satisfaite, [...] Elle ne saurait cependant songer à représenter cet événement comme un symptôme de rapprochement, comme une manifestation marquée d'amitié entre les deux pays. Personne ne se méprendra sur le véritable caractère de cette entrevue : l'Empereur Alexandre a voulu donner à l'Europe un gage de ses sentiments pacifiques en écartant tout motif de froissement

<sup>345</sup> Lettre de Paul Cambon à d'Estournelles, Péra, 27-02-1893 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 357.

<sup>346</sup> T. de Herbette à Develle, Berlin, 25-01-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 131 ; D. de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 17-03-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 347 ; D. de Noailles à Delcassé, Berlin, 31-01-02 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 2, No 60.

<sup>347</sup> D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 11-11-02 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 2, No 480 ; D. de Bihourd à Delcassé. Berlin, 30-06-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 247.

<sup>348</sup> T. de Billot à Develle, Rome, 25-04-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 217 ; D. de Waddington à Spuller, Londres, 10-08-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 440 ; D. de P. Cambon à Pichon, Londres, 13-11-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 198 ; D. très confidentielle de Barrère à Delcassé, Rome, 10-05-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 236.

<sup>349</sup> D. de Bompard à Delcassé, Pétersbourg, 17-07-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 357 ; D. de Bihourd à Delcassé, Berlin, 30-06-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 247.

inutile et en s'acquittant d'une façon absolument correcte, mais sans le moindre empressement, d'une dette de courtoisie.<sup>350</sup>

Ce sont en effet les rencontres de Guillaume II avec les autres souverains qui attirent particulièrement l'attention de l'ambassadeur. Tout d'abord, puisqu'elles s'accompagnent habituellement de grandes célébrations, il craint qu'elles créent un courant de sympathie des populations envers l'Allemagne. L'envoyé redoute aussi que le Kaiser n'entraîne personnellement ses confrères dans le sillage du Reich.<sup>351</sup> Parfois il est chargé de faire avorter des projets de rencontre ou, du moins, d'en obtenir une compensation.<sup>352</sup> Un entretien privé entre Guillaume II et Nicolas II, sans leurs conseillers politiques, inquiétait davantage car « leurs échanges de vue échappaient au contrôle de la diplomatie officielle. On pouvait tout craindre de cette diplomatie secrète dont les partenaires n'étaient pas de force égale. »<sup>353</sup> Les ambassadeurs redoutent en effet ce qu'ils ne peuvent vérifier ou contrôler. Pourtant à l'époque, rares sont les monarques qui peuvent faire complètement à leur tête en matière de politique étrangère. Même dans un régime autocratique comme en Russie, une décision impériale peut être changée par un ministre comme l'a témoignée l'épisode du traité de Björkö qui, bien que signé par Nicolas II, fut sans suite.<sup>354</sup>

L'ambassadeur tente lui aussi de faire venir en France les souverains étrangers, excepté Guillaume II, bien sûr. Encore là, l'analyse des intérêts et des significations politiques que peut revêtir une telle visite est des plus élaborée :

Nous aurons à dire, a très brève échéance, si nous voulons ou nous ne voulons pas que le Roi Victor-Emmanuel aille officiellement en France avant de se rendre en Angleterre ; et de la réponse que nous ferons, il faut bien s'en rendre compte, dépendra le sort des relations d'amitié que nous avons si laborieusement établies avec l'Italie. Si notre attitude est négative ou même dilatoire, la France se trouvera fatalement placée, vis-à-vis de ce pays, dans la même position que l'Autriche [...] Je ne peux cacher qu'au point de vue du

<sup>350</sup> D. de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 08-06-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 336.

<sup>351</sup> D. de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 17-03-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 347 ; T. de Barrère à Legrand, Paris, 13-08-02 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 2, No 373 ; T. de Louis à Poincaré, Pétersbourg, 28-06-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 147.

<sup>352</sup> D. de Bihourd à Delcassé, Berlin, 28-05-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 174 ; T. secret de Poincaré à Louis, Paris, 06-06-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 74.

<sup>353</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 7.

<sup>354</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 233.

bénéfice à en tirer, ce serait la plus avantageuse. La présence du Roi d'Italie à Paris succédant, à trois mois de distance, à celle du Roi d'Angleterre, ne pourrait être considérée par l'Europe que comme un fait politique de la portée la plus haute. Elle consacrerait d'une manière éclatante le groupement nouveau des forces nationales dont le rapprochement franco-italien dans la Méditerranée a été le point de départ et auquel l'Angleterre paraît vouloir ajouter tout le poids de sa puissance.<sup>355</sup>

Lors d'un tel voyage, l'ambassadeur a une grande responsabilité dans la planification de l'accueil de l'invité et il doit s'assurer que le trajet qu'entend emprunter ce dernier ne s'accompagnera pas d'incidents avec la foule.<sup>356</sup> Lorsque le roi d'Espagne Alphonse XII fut accueilli à Paris par des sifflets et des injures, une part du blâme en rejallit sur le représentant français à Madrid.<sup>357</sup>

### *L'ÉTIQUETTE MONARCHIQUE*

Puisque les ambassadeurs sont accrédités pour la plupart auprès de la personne du souverain, ils sont en quelque sorte intégrés aux cérémonials monarchiques de leur pays de mission et ce, malgré le régime républicain qu'ils représentent. Que ce soit lors de funérailles, de couronnements ou toute autre cérémonie concernant un monarque, les envoyés français défilent avec le Corps diplomatique dans un ordre de marche qui tient bien compte d'une hiérarchie préétablie.<sup>358</sup> Ces occasions où les diplomates doivent parfois rester longtemps immobiles à leur place sont particulièrement pénibles. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'au cours de ces cérémonies une dame du corps diplomatique vint à s'évanouir de fatigue.<sup>359</sup> Si le gouvernement français envoie une ambassade extraordinaire pour un tel événement, c'est le représentant régulier qui doit veiller à tout organiser, de l'hébergement de la mission à la location des chevaux pour la parade.<sup>360</sup> Plusieurs, notamment chez les bourgeois, semblent détester ce genre de cérémonies. A la mort d'Édouard VII en 1910, Paul Cambon évoqua les funérailles de la

<sup>355</sup> D. très confidentielle de Barrère à Delcassé, Rome, 30-04-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 210 ; Voir aussi D. de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 17-06-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 229 ; D. confidentiel de Bihourd à Delcassé, Berlin' 20-06-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 3, No 317.

<sup>356</sup> D. de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 17-06-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 229 ; L. particulière de Montebello à Delcassé, Pétersbourg, 14-08-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 358 ; D. de J. Cambon à Delcassé. Madrid, 15-01-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 31.

<sup>357</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 98.

<sup>358</sup> D. de Herbette à Ribot, Berlin, 27-01-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 242.

<sup>359</sup> Jules Laroche. *Quinze ans à Rome avec Camille Barrère (1898-1913)*. Paris, Plon, 1948. P. 18.

<sup>360</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 13.

Reine Victoria : « Quand je me souviens de cette affreuse journée du 2 février 1901 et que je pense qu'il faut recommencer avec les missions extraordinaires et le reste j'ai des nausées ». <sup>361</sup> Même genre d'allusion chez Jules Herbette qui appréhendait les corvées à venir suite à la mort de l'Empereur allemand : « Savez-vous que je devrai me mettre en noir, moi et ma famille, et ma maison pendant six mois au moins ? Ce seront de lourdes charges pour lesquelles j'aurai besoin de l'aide du Département, [...] » <sup>362</sup>

Lorsqu'un souverain et sa suite voyagent à l'étranger, on invite habituellement le corps diplomatique en mission dans le pays hôte à les rencontrer et à participer aux dîners de gala. <sup>363</sup> Parfois, certains ambassadeurs sont chargés de conduire à la table des princesses royales, entrant ainsi eux-mêmes dans le cercle monarchique. <sup>364</sup> D'ailleurs, plus il y a de solennités, auxquelles ils sont conviés, plus le voyage est considéré important diplomatiquement. <sup>365</sup> Guillaume II avait été particulièrement insulté que la France, l'Angleterre et la Russie n'aient pas envoyé leurs ambassadeurs pour l'accueillir et lui rendre hommage à son arrivée à Rome lors d'un voyage. <sup>366</sup>

---

<sup>361</sup> Lettre de Paul Cambon à Henri Cambon, Londres, 07-08-1910 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. p. 299.

<sup>362</sup> L. particulière de Herbette à Flourens, Berlin, 10-11-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 639.

<sup>363</sup> D. de P. Cambon à Pichon, Londres, 13-11-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 198 ; T. de Dûchatel à Saint-Hilaire, Vienne, 28-10-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 180 ; D. de Waddington à Ribot, Londres, 14-07-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 421.

<sup>364</sup> D. de P. Cambon à Pichon, Londres, 13-11-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 198.

<sup>365</sup> D. réservée et confidentielle de Crozier à Pichon, Vienne, 10-09-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 12, No 566.

<sup>366</sup> Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 148

## CHAPITRE III

### ***RÉCIPROCITÉS D'INFLUENCES ENTRE L'AMBASSADEUR ET SON ENVIRONNEMENT***

#### ***1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : EXTENSION DU CHAMP DIPLOMATIQUE***

Le monde diplomatique qui fut contrôlé pendant des siècles par l'aristocratie a longtemps méprisé les questions économiques et sociales, persuadé que les relations entre États sont réglées par des négociations et des décisions politiques.<sup>367</sup> Mais suite au développement des régimes parlementaires en Europe, l'attention des ambassadeurs sort des chancelleries et des salons pour se porter sur des sphères qui n'avaient pourtant autrefois aucun intérêt diplomatique.

#### ***LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES***

Avant le XX<sup>e</sup> siècle, les gouvernements européens ne s'impliquaient pas beaucoup dans l'économie. La philosophie du laisser-faire prévalait. Les échanges internationaux étaient jusqu'alors peu nombreux et les financiers ne faisaient pas beaucoup de pression pour exiger une assistance. Le commerce fut longtemps considéré comme une chose inférieure et les diplomates croyaient leur temps mieux investi à s'occuper uniquement de ce qui avait un intérêt directement politique.<sup>368</sup> Cette conception perdura même en France bien que le pays est alors dominé par la bourgeoisie et que l'économie prend de plus en plus de place. Ainsi, la République se fit souvent représenter à l'extérieur

---

<sup>367</sup> René Girault. « Le difficile mariage de deux histoires. Économie et relations internationales dans le monde contemporains » dans *Relations internationales*. No 41, printemps 1985. P. 14 ; Voir aussi Enrico Serra. « L'évolution récente des méthodes. . . » P. 50.

<sup>368</sup> Paul Gordon Lauren. *Diplomats and bureaucrats*. . . P. 154.

par des gens qui n'y connaissent rien en matière de finance.<sup>369</sup> La bourgeoisie concernée ne manquait d'ailleurs pas de s'en plaindre.<sup>370</sup>

Mais graduellement, l'ambassadeur envoie des rapports sur la situation économique de son pays de mission, particulièrement là où des capitaux français sont investis.<sup>371</sup> Ces rapports prennent une place de plus en plus importante dans sa correspondance car à l'époque, Paris est la place privilégiée pour l'émission des emprunts étrangers. On a alors besoin d'informations sur les pays emprunteurs afin d'assurer une certaine protection à l'épargne française.<sup>372</sup> En même temps, les contacts avec les gens d'affaires et les banquiers sont aussi plus réguliers, particulièrement du fait que ces derniers fréquentent à leur tour les salons. C'est d'ailleurs par eux que l'ambassadeur obtient une grande partie de ses informations à caractère économique.<sup>373</sup> Comme toutes les grandes puissances, la France interdit à ses diplomates de tirer parti de leur situation et de leurs privilèges pour faire du commerce.<sup>374</sup> Cela n'empêcha pas Jules Cambon de profiter de ses relations à Berlin et se faire conseiller par un financier allemand « d'acheter des valeurs danoises ». <sup>375</sup> Quant aux hommes d'affaires français, ils viennent parfois à l'étranger pour y rencontrer le représentant de la République et ainsi obtenir de lui des renseignements sur la situation économique et politique du pays dans lequel ils prévoient investir.<sup>376</sup>

L'ambassadeur s'intéresse davantage aux questions économiques, car on a réalisé qu'elles peuvent aussi servir d'appui à une diplomatie. Alors qu'il est en mission à Londres, Paul Cambon encourage particulièrement le placement de capitaux français en Grande-Bretagne. Il y voit là un moyen de pression pour renforcer les liens entre les deux pays. Même chose avec les accords franco-italiens de 1898, 1900 et 1902 où l'arme financière fut efficacement utilisée par l'ambassadeur Camille

---

<sup>369</sup> Maurice Bompard : « Je me garderai bien, lui déclarai-je, de vous suivre sur le terrain financier; je m'arrêterais bien vite tout essoufflé [...] »

Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 37.

<sup>370</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 10.

<sup>371</sup> D. de Montebello à Hanotaux, Pétersbourg, 23-07-97 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 13, No 279.

<sup>372</sup> Jean Baillou et al. *Les Affaires étrangères*. . . Tome II. P. 186.

<sup>373</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 11.

<sup>374</sup> Georges Bousquet. *Agents diplomatiques et consulaires*. Paris, Dupont, 1883. P. 67.

<sup>375</sup> L. de Jules Cambon à Louis Nordheim. Berlin, 11-11-1913 dans *R.H.D.* Vol. 73, 1959. P. 300.

<sup>376</sup> L. particulière et secrète de J. Cambon à Cruppi, Berlin, 09-05-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 293 ; Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 38.

Barrère afin d'obtenir certaines satisfactions.<sup>377</sup> Toujours pour y favoriser l'influence de la République, l'ambassadeur aide les producteurs d'armes français à obtenir des contrats à l'étranger.<sup>378</sup> Cela se fait notamment auprès des puissances comme l'Espagne, la Russie et l'Empire ottoman,<sup>379</sup> par des pressions sur les gouvernements, en donnant de l'information aux industriels et en leur facilitant les contacts.<sup>380</sup> Il doit même parfois pousser et faire sortir de leur inertie certains hommes d'affaires afin qu'ils soient plus agressifs dans l'obtention de nouvelles commandes. Mais les pays acheteurs ont beaucoup à se plaindre des compagnies françaises qui livrent souvent leurs marchandises avec retard et à prix plus élevés. Ce que regrette l'ambassadeur servant d'intermédiaire puisqu'il lui devient plus difficile par la suite de vanter les mérites des producteurs français.<sup>381</sup>

### *LA DIPLOMATIE DANS LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS, SCIENTIFIQUES, SPORTIFS ET COMMÉMORATIFS*

Désormais, une multitude d'activités se déroulant hors des chancelleries et des salons attirent l'attention de l'ambassadeur. Il s'agit d'événements où sont impliquées différentes nationalités à l'occasion d'expositions, de compétitions ou de congrès recevant une certaine publicité. Ce sont pour lui des occasions d'intervenir et d'exercer son influence dans ce qu'il considère être un « acte de bonne politique ». <sup>382</sup> Par exemple, Jules Herbette insista auprès de médecins français afin qu'ils participent nombreux à un congrès médical en Allemagne,<sup>383</sup> tandis que Camille Barrère demanda à son gouvernement d'intervenir afin de récompenser des peintres italiens n'ayant pas reçu de médailles lors d'une exposition à Paris.<sup>384</sup> A plusieurs occasions d'ailleurs les représentants à Berlin interviennent soit auprès d'artistes français afin qu'ils prennent part aux expositions en Allemagne, soit auprès du

<sup>377</sup> Raymond Poidevin. « Libéralisme ou dirigisme ? L'exemple des opérations financières françaises et allemandes, fin XIXe-début du XXe siècles » dans *Péripéties franco-allemandes. Recueil d'articles*. Berne. Peter Lang, 1995. pp. 121-123

<sup>378</sup> D. de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 18-02-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 290 ; Raymond Poidevin. « Fabricants d'armes et relations internationales au début du XXe siècle » dans *Péripéties franco-allemandes*. . . P. 192.

<sup>379</sup> T. de Pichon à Delcassé, Paris, 30-05-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 6, No 649 ; D. de Montebello à Hanotaux, Pétersbourg, 23-07-97 dans *D.D.F.*, 1<sup>ère</sup> série, Vol. 13, No 279 ; Jean Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. P. 242 ; Jean Baillou *et al.* *Les Affaires étrangères*. . . Tome II. P. 186.

<sup>380</sup> Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »* P. 252.

<sup>381</sup> T. confidentiel de Delcassé à Pichon, Pétersbourg, 08-08-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 7, No 578 ; Raymond Poidevin. « Fabricants d'armes et relations internationales. . . ». pp. 192-198.

<sup>382</sup> D. confidentielle de Herbette à Ribot, Berlin, 28-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 292.

<sup>383</sup> D. de Herbette à Ribot, Berlin, 20-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 270.

<sup>384</sup> T. de Delcassé à Barrère, Paris, 12-06-00 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 176.

gouvernement du Reich pour qu'il participe aux expositions universelles de Paris. Il semble y avoir en effet une véritable crainte qu'un refus de participation soit perçu chez le pays hôte comme une insulte susceptible de semer « le germe d'une grave difficulté, peut-être d'un refroidissement sérieux ».<sup>385</sup> Cette crainte de l'effet d'un boycottage est toujours présente même lorsque les gouvernements n'y sont absolument pour rien.

Mais il n'en est pas de même pour les compétitions sportives que l'ambassadeur désire plutôt limiter car elles sont alors des occasions d'exaltation chauvine.<sup>386</sup> Jules Cambon souhaita d'ailleurs un jour l'annulation d'une banale course de canots automobiles entre Français et Allemands, organisée par deux journaux, afin qu'on laisse « un peu reposer les gens des deux côtés de la frontière ».<sup>387</sup> L'intérêt de l'ambassadeur dans tous ces événements est ici le même : Éviter tout ressentiment de l'étranger vis-à-vis la République. Ainsi, comme ces activités amènent l'interaction de Français avec d'autres nationalités, les événements internationaux de toutes sortes font, aux yeux de l'ambassadeur, partie de la diplomatie, donc de son champ de compétence.

Les événements plus officiels organisés directement par les gouvernements, comme les remises de décorations, les inaugurations, les fêtes commémoratives, les revues navales, les mariages et couronnements de souverains ont une signification politique encore plus grande. En effet, recevoir une invitation pour une telle activité relève de la courtoisie internationale. Même vis-à-vis les États rivaux, il y a des obligations de politesse qui peuvent conduire à de graves crises diplomatiques si elles ne sont pas remplies ou acceptées.<sup>388</sup> C'est pourquoi le cas de l'Allemagne est toujours délicat. A certaines occasions, la France ne veut pas accepter les courtoisies venant de la puissance rivale. C'est pour elle une façon d'exprimer son insatisfaction des relations diplomatiques du moment et surtout, de ne pas laisser croire au reste du monde qu'il y aurait un rapprochement. De tels refus sont très délicats à traiter

---

<sup>385</sup> T. de Saint-Vallier à Waddington, Berlin, 09-07-79 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 445 ; Voir aussi T. de Decazes à Gontaut-Biron, Paris, 14-11-76 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 110. ; D. de Saint-Vallier à Waddington, Berlin, 06-03-78 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 259 ; D. confidentielle de Herbette à Ribot, Berlin, 28-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 292 ; D. de J. Cambon à Pichon, Berlin, 18-04-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 331 ; T. de Herbette à Flourens, Berlin, 20-03-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 477.

<sup>386</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . p. 53

<sup>387</sup> L. particulière de J. Cambon à Georges Louis, Berlin, 13-08-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 131.

<sup>388</sup> L. particulière de Montebello à Hanotaux, Pétersbourg, 08-03-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 399 ; D. de Billot à Ribot, Rome, 28-04-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 292.

par l'ambassadeur parce qu'ils frappent de plein fouet l'honneur de celui qui veut manifester la courtoisie et peuvent entraîner des représailles diplomatiques.<sup>389</sup> Les courtoisies et les réponses à celles-ci sont donc une façon d'exprimer l'état des relations ou l'image que l'on veut donner de ces relations, avec un autre pays. Le problème c'est de faire passer ce message sans heurter de front les susceptibilités. D'ailleurs en 1888, alors qu'il était ambassadeur à Berlin, Jules Herbette s'était vu adresser des remarques par le comte Herbert de Bismarck pour un refus de médailles d'honneur de la part de marins français en visite à Kiel.<sup>390</sup>

Mais rivalité ou pas, toute courtoisie doit être rendue un jour ou l'autre car elle est belle et bien perçue comme une dette et, pour l'ambassadeur, il n'est pas question de rester « débiteurs »<sup>391</sup> dans une question de politesse. Ainsi, il fait partie de sa tâche de tenir les comptes et de rappeler à son gouvernement une courtoisie qui est due. Il propose et planifie alors la forme de réponse susceptible de satisfaire.<sup>392</sup> Ces politesses internationales ne sont pas toujours de simples formalités puisque l'envoyé envisage le plus sérieusement du monde toutes les conséquences possibles de ses réponses aux courtoisies des autres.<sup>393</sup> Aussi, il attendra souvent d'obtenir une satisfaction politique. Par exemple, il échangera des décorations seulement à la signature d'un traité,<sup>394</sup> ou bien il songera à ne pas rendre une visite navale à l'Italie pour la « punir » d'avoir renouvelé à l'avance son adhésion à la Triple Alliance.<sup>395</sup> Ainsi, pour emprunter la formule d'un théoricien bien connu, nous pourrions dire que la courtoisie est la continuation de la politique par d'autres moyens. . .

### *LA FLOTTE DE GUERRE COMME INSTRUMENT DE DIPLOMATIE*

A cette époque d'expansion coloniale, la flotte de guerre devient une arme particulièrement choyée des grandes puissances, à la mode même, car presque tous les États développent alors leurs grands programmes de construction. C'est l'époque où des théoriciens comme l'Américain Alfred

<sup>389</sup> L. particulière de J. Cambon à Georges Louis, Berlin, 27-08-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 150.

<sup>390</sup> D. de Herbette à Hanotaux, Berlin, 24-06-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 74.

<sup>391</sup> L. particulière de Noailles à Delcassé, Berlin, 12-04-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 15, No 142.

<sup>392</sup> D. de Billot à Ribot, Castellammare, 25-08-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 162 ; T. de Laboulaye à Ribot, Pétersbourg, 28-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 289.

<sup>393</sup> D. de Billot à Ribot, Rome, 28-04-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 292.

<sup>394</sup> L. particulière de J. Cambon à Pichon, Berlin, 01-07-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 395.

<sup>395</sup> D. de Billot à Ribot, Rome, 28-04-92 dans *D.D.F.*, 1<sup>ère</sup> Série, Vol. 9, No 292.

Thayer Mahan et l'Allemand Friedrich Ratzel obtiennent une grande écoute dans les milieux militaires en montrant l'importance de la domination des mers pour le commerce et la guerre. Même si ce fut moins spectaculaire qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne, les dépenses de la France pour sa flotte de guerre ont doublé de la décennie 1880 à la suivante, alors que celles de l'armée de terre ont diminué.<sup>396</sup> Même chez le grand public la marine devient très populaire avec l'encouragement des milieux impérialistes. La preuve en est l'apparition de la mode des costumes de matelots pour les enfants.<sup>397</sup>

Pendant cette période de paix entre les grands États européens, la flotte de guerre sert alors à promouvoir les développements technologiques, à affirmer son rang et, bien sûr, d'outil d'intimidation auprès des pays moins puissants.<sup>398</sup> Mais la marine militaire a aussi acquis une autre utilité bien particulière, une utilité diplomatique. En effet, elle semble tellement avoir frappé l'imagination des gens qu'elle est devenue un instrument de paix et une occasion de courtoisie entre les grandes puissances, qui se traduit par des échanges de visites et de revues navales.<sup>399</sup> Il y avait eu antérieurement ce genre d'activités mais c'est durant l'ère des impérialismes qu'elles ont pris toute leur ampleur et sont devenues un symbole diplomatique.<sup>400</sup> Alors en mission à Madrid, Jules Cambon jugea tout d'abord « utile » la présence du pavillon français à Barcelone en même temps que le séjour du roi d'Espagne. Mais apprenant que l'escadre anglaise de Gibraltar envisageait elle aussi d'aller présenter ses salutations au roi, la visite des navires français n'était plus, aux yeux de l'ambassadeur, « utile » mais « indispensable » :

D'ailleurs nous ne devons pas être représentés par un seul vaisseau, mais par une division au moins. Il est convenable que la mission de saluer le Roi soit confiée à un officier général. L'Ambassadeur d'Italie vous ayant fait connaître les intentions de son Gouvernement, il serait, en tout cas, utile que la France et l'Italie fussent représentées dans les mêmes conditions quant au nombre de vaisseaux et au grade de l'amiral. Il serait même à souhaiter que le nôtre fût le plus ancien.<sup>401</sup>

<sup>396</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . pp. 186-188

<sup>397</sup> Heinz Gollwitzer. *L'impérialisme de 1880 à 1918*. Paris, Flammarion, 1970. P. 96.

<sup>398</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . pp. 186-188

<sup>399</sup> T. de Ribot à Montebello, Paris, 23-04-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 287 ; L. particulière de Noailles à Delcassé, Berlin, 12-04-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 15, No 142.

<sup>400</sup> Heinz Gollwitzer. *L'impérialisme*. . . P. 96.

<sup>401</sup> D. de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 30-03-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 376.

Le nombre de vaisseaux, leur force et surtout le grade du commandant sont un message symbolisant le degré d'importance que l'on accorde à la visite ainsi que le niveau de politesse.<sup>402</sup> On se souvient que le traité d'alliance entre la France et la Russie fut précédé d'une visite de la marine française à Kronstadt suivie de la russe à Toulon, le tout dans un concert de festivités.<sup>403</sup>

Afin qu'elles soient méticuleusement préparées,<sup>404</sup> ces visites font l'objet de sérieuses négociations dans lesquelles sont impliqués non seulement les ambassadeurs et les ministres des Affaires étrangères, mais aussi ceux de la marine.<sup>405</sup> Le degré de minutie vise à créer une grande impression de solennité sur les dirigeants et les populations étrangères :

Si M. le Ministre de la Marine me permettait de donner une opinion complète, j'estimerais que l'escadre doit calculer la durée de son séjour dans les eaux amies de Cronstadt [*sic*] de manière à pouvoir le terminer par des salves tirées le 3 août, jour de la fête de l'Impératrice, en levant l'ancre le lendemain.<sup>406</sup>

Parallèlement, de telles visites servent aussi à démontrer aux yeux des autres puissances que la France a de bonnes relations avec le pays qu'elle fait bénéficier de sa courtoisie.<sup>407</sup> C'est pourquoi ces événements impliquant des navires de guerre sont perçus comme des manifestations pacifiques.<sup>408</sup> Indice de toute l'importance diplomatique que l'ambassadeur accorde aux revues navales, il surveille attentivement celles faites par les autres puissances entre elles. Comme il croit les relations internationales en constante évolution et les renversements d'alliance pouvant encore se produire rapidement,<sup>409</sup> l'absence de la France à une manifestation navale risque de signifier pour elle un recul diplomatique. À ce propos, voyons ce que pense Paul Cambon d'une visite conjointe planifiée par la Grande-Bretagne et l'Italie en Espagne :

---

<sup>402</sup> T. urgent et confidentiel de Hanotaux à de Courcel, Paris, 03-03-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 390.

<sup>403</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 173

<sup>404</sup> D. de Montebello à Develle, Pétersbourg, 25-08-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 351.

<sup>405</sup> T. urgent et confidentiel de Waddington à Ribot, Londres, 21-07-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 431.

<sup>406</sup> D. de Laboulaye à Ribot, Pétersbourg, 19-03-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 315.

<sup>407</sup> T. urgent et confidentiel de Waddington à Ribot, Londres, 21-07-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 431.

<sup>408</sup> D. de Herbettes à Hanotaux, Berlin, 24-06-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 74.

Il me déplait fort de voir Anglais et Italiens assister seuls à cette solennité et fraterniser à notre barbe [...] Je me suis décidé à aller à Cadix. J'ai télégraphié hier à Navenne mes instructions afin qu'il voit Moret<sup>410</sup> et qu'il demande à Paris l'envoi du cuirassé qui devait aller à Saint-Sébastien. Je ne puis laisser le Duc d'Édinbourg et le Duc de Gênes venir tout seuls porter des toasts à M. Moret. Je reçois ce matin une petite lettre de ce dernier qui me dit qu'on lui télégraphie de Paris l'intention de notre gouvernement d'envoyer des cuirassés à Cadix et qui me déclare en être très obligé. Je crois qu'il se serait volontiers passé de cette obligation.<sup>411</sup>

On sent bien ici toute la satisfaction de l'ambassadeur qui a l'impression d'avoir joué un bon tour aux Anglo-italiens et ainsi d'avoir permis à la France de bien faire sentir sa présence.

Les visites de marines de guerre à l'ère des impérialismes semblent être dans la même lignée que les ambassades extraordinaires des époques précédentes et les voyages officiels de chefs d'État du XX<sup>e</sup> siècle. Les ambassades extraordinaires des Temps modernes ne visaient pas à frapper l'imagination populaire. Elles n'étaient la plupart du temps qu'un acte de courtoisie envers un souverain. Pour leur part, les visites navales demeurent un acte de courtoisie mais, comme elles s'accompagnent aussi la plupart du temps de festivités qui attirent les sympathies de la population locale envers les visiteurs, elles s'apparentent aux voyages officiels de chefs d'État d'aujourd'hui. Tout comme ces derniers, elles ont précédé à plusieurs reprises des rapprochements diplomatiques.<sup>412</sup>

Nous avons vu combien au cours de cette période le champ d'action de l'ambassadeur français s'est agrandi en dehors des chancelleries et des salons pour s'exercer sur des terrains qui ne lui étaient pas familiers traditionnellement. En élargissant ainsi son attention et en donnant une connotation politique à toutes sortes d'événements populaires, il n'allait pas manquer de trouver sur son chemin l'opinion publique.

---

<sup>409</sup> Enrico Serra. « L'évolution récente des méthodes. . . » P. 44.

<sup>410</sup> Ministre espagnole des Affaires étrangères.

<sup>411</sup> Lettre de Paul Cambon à sa femme, La Granja, 06-08-1887 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 312.

## 2<sup>E</sup> PARTIE : LA PRESSE ET L'OPINION PUBLIQUE

L'étude des opinions publiques contemporaines peut difficilement se dissocier de celle de la presse. Que cette dernière agisse comme simple reflet de ces opinions ou bien comme directrice, les deux phénomènes semblent intimement liés depuis qu'ils existent. L'ère des impérialismes fut pour l'industrie de la presse une période de grands bouleversements, non seulement à cause de l'alphabétisation de l'Europe occidentale, mais aussi des transformations techniques qui lui ont permis de multiplier le tirage et de réduire le coût des journaux.<sup>413</sup> Ainsi, alors que dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le journal était un produit de luxe peu répandu, réservé à une clientèle cultivée et riche, sous la III<sup>e</sup> République la grande presse fit son apparition dans les classes populaires pour devenir un produit de grande consommation.<sup>414</sup> En France, bénéficiant en plus de la loi du 29 juillet 1881 qui instaura un régime assez libéral en matière d'expression,<sup>415</sup> l'industrie entra dans ce que plusieurs ont qualifié « l'âge d'or » de la presse française.<sup>416</sup>

Grâce au développement de cette presse chez les diverses classes de la société, la France de la III<sup>e</sup> République entre dans l'ère de l'opinion publique.<sup>417</sup> Le contenu des nouvelles de l'étranger s'élargit considérablement grâce à la diffusion du téléphone dans le milieu journalistique ainsi que la mise en place des grandes agences d'information.<sup>418</sup> Mais à partir du moment où une partie de la presse et de l'opinion commence à s'intéresser au domaine diplomatique, ce dernier doit à son tour s'intéresser à elles. C'est cette réciprocité d'influence qui sera l'objet de la prochaine partie.

---

<sup>412</sup> René Girault. « Voyages officiels, opinion publique et relations internationales » dans *Opinion publique et politique extérieure, 1870-1915*. Colloque de l'École française de Rome. 1981. pp. 473-490.

<sup>413</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 48.

<sup>414</sup> Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III: De 1871 à 1940. Paris, P.U.F. 1972. P. 141.

<sup>415</sup> Jean-Marie Mayeur. *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*. Paris, Seuil, 1984. P. 75.

<sup>416</sup> François Caron. *La France des patriotes*. Tome 5, de 1851 à 1918. [s.l.], Fayard, 1985. P. 200 ; Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III. P. 22.

<sup>417</sup> Jean-Marie Mayeur. *La vie politique sous la Troisième République*. . . pp. 75-76.

<sup>418</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 49.

## ATTENTION PORTÉE PAR LA PRESSE SUR LE TRAVAIL DE L'AMBASSADEUR

Malgré toutes les transformations technologiques de l'époque, la Carrière a su conserver quelque temps encore son « caractère quelque peu ésotérique, qui en faisait la cible facile des auteurs du Boulevard et des romanciers parisiens. »<sup>419</sup> Cela ne pouvait que fasciner les contemporains et attirer sur elle la curiosité publique. A l'époque, peu de journaux français sont en mesure de donner une véritable information sur les affaires internationales. Dans ce domaine, *Le Temps*<sup>420</sup> et le *Journal des Débats* sont les précurseurs en France puisqu'ils entretiennent des correspondants à l'étranger<sup>421</sup> et rendent compte régulièrement des négociations diplomatiques.<sup>422</sup> Les autres journaux, même ceux à grands tirages, s'en remettent à l'agence de presse *Havas* et aux informations recueillies au Quai d'Orsay. Rarement ils envoient des reporters en dehors.<sup>423</sup>

Bien des journaux français expriment tout de même haut et fort leurs opinions sur les situations diplomatiques et ce, de façon souvent bien diversifiée. Cet intérêt pour les affaires internationales ne se limite pas à la politique en général, comme il est habituel de nos jours. En effet, les agissements de l'ambassadeur et sa manière de remplir ses fonctions diplomatiques sont surveillés, commentés, analysés, et même critiqués.<sup>424</sup> C'est ce que Maurice Bompard appela un jour, le « régime de la publicité ».<sup>425</sup> Ainsi, le travail des représentants français à Berlin est particulièrement suivi par les journaux « revanchards » comme *L'Intrangiseant*, *Le Jour*, *Le National*, *La Cocarde* et *L'Autorité* qui accusent tout diplomate favorisant les bonnes relations avec l'Allemagne d'être un « traître » ou un « vil courtisan ».<sup>426</sup>

<sup>419</sup> Jean Baillou et al. *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 181.

<sup>420</sup> Avec son vaste réseau de correspondants dans les principales capitales, ce journal a su, par la qualité de ses informations sur l'étranger et ses rubriques diplomatiques, se forger une grande autorité sur l'ensemble de la presse française en matière d'information. Son principal chroniqueur de 1905 à 1914, André Tardieu, se rendait lui-même tous les jours au Quai d'Orsay et ses écrits reflétaient la plupart du temps la politique officielle.

Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III : pp. 354-356

<sup>421</sup> *Le Figaro* en aura lui aussi un peu plus tard.

Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III:P. 298.

<sup>422</sup> Bernard Destremau. *Quai d'Orsay, derrière la façade*. P. 25.

<sup>423</sup> Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III: P. 298.

<sup>424</sup> T. de Noailles à Delcassé, Berlin, 30-05-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 15, No 193 ; Lettre de Paul Cambon à Gabriel Hanotaux, [s.l.], 08-03-1897 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 425 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 361.

<sup>425</sup> T. de Bompard à Bourgeois, Pétersbourg, 25-03-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.2, No 549.

<sup>426</sup> D. de Herbette à Ribot, Berlin, 25-02-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 279.

Mais l'attention que porte la presse ne se limite pas à manifester bruyamment des opinions, il y a plus grave avec les « indiscretions ». Il semble en effet arriver régulièrement que des documents ou des renseignements diplomatiques confidentiels tombent entre ses mains et qu'elle en publie des citations intégrales.<sup>427</sup> Cela peut causer des incidents diplomatiques entre deux puissances qui sont en négociation comme ce fut le cas en 1911. A ce moment, le secrétaire d'État aux affaires étrangères du Reich, Kiderlen, apprit à l'avance par un journal français ce que l'ambassadeur Jules Cambon allait lui communiquer lors de leur prochaine rencontre :

[Kiderlen] me dit qu'il n'avait pas besoin de causer avec moi, puisque les journaux contenaient dans les détails tout ce que j'avais à lui communiquer, et il me fit sentir combien il trouvait ces procédés blessants. *L'Écho de Paris* d'hier, qui est arrivé ce matin, contenait en effet les détails complets sur nos propositions, qui ne pouvaient me parvenir que dans la soirée. Le public les connaissait donc avant M. de Kiederlen et moi-même. En dehors des difficultés qu'elles créent, de pareilles manières de faire nous déconsidèrent. C'est devenu une question d'ordre public d'y remédier. Votre Excellence ne pense-t-elle pas qu'il y aurait lieu d'en saisir le Conseil des Ministres ?<sup>428</sup>

L'ambassadeur semble désormais avoir toujours à l'esprit, lorsqu'il écrit au ministre, que ses dires peuvent échapper à la confidentialité, particulièrement lorsque les dépêches officielles sont envoyées à la copie une fois que le ministre en a terminées. Cette peur est plus manifeste quand un personnage important discute « très librement » avec lui<sup>429</sup> ou bien lorsqu'il décrit le caractère d'un homme d'État.<sup>430</sup> De telles craintes d'indiscretions reviennent régulièrement dans sa correspondance, ce qui laisse croire qu'elles sont chose courante. Peut-on encore parler de diplomatie secrète alors que l'envoyé doit être constamment sur ses gardes et que ses paroles et actions, mêmes privées, risquent d'être livrées à la connaissance du grand public ?

<sup>427</sup> T. de Rouvier à Bihourd, Paris, 29-12-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 289 ; T. de Bompard à Bourgeois, Pétersbourg, 25-03-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.2, No 549 ; T. très confidentiel de Barrère à Pichon, Rome, 27-01-09 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 625 ; Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. pp. 238 et 312.

<sup>428</sup> T. de J. Cambon à de Selves, Berlin, 04-10-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 395.

<sup>429</sup> L. particulière et secrète de Louis à Pichon, Pétersbourg, 29-10-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 8

<sup>430</sup> D. confidentielle de Jusserand à Delcassé, Washington, 15-01-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 49.

*CONNAISSANCE ET PRÉOCCUPATION DE L'OPINION PUBLIQUE*

Puisqu'elles s'intéressent davantage à la politique extérieure, la presse et l'opinion deviennent un facteur dont l'envoyé doit désormais tenir compte.<sup>431</sup> C'est ce que démontre cet extrait d'un télégramme du représentant de la France à Londres, William Waddington, alors qu'il est en négociation sur le statut de la Caisse de la dette égyptienne :

Je dois vous avouer que j'ai hésité longtemps avant de concéder la présidence de la Caisse, non pas qu'elle ait une grande importance en soi, mais parce que cette concession n'a pas le caractère d'égalité internationale qu'ont les autres arrangements, et **parce que l'opinion publique chez nous y sera défavorable.**<sup>432</sup>

Ainsi l'ambassadeur confère à cette opinion un certain poids dans la balance lorsqu'il doit peser les inconvénients de céder à la partie adverse en cours de négociation. Mais ce poids n'occupe pas toute la place. Il ne semble être qu'un facteur parmi d'autres sans être nécessairement le plus important. En fait, cette préoccupation vient de la crainte qu'une opinion mal dirigée ou mal contrôlée puisse devenir une « force formidable » ayant même le potentiel d'influencer la politique d'un gouvernement dont le chef serait trop faible et incapable de lui résister.<sup>433</sup>

Mais, cela ne veut pas dire que l'envoyé va nécessairement toujours chercher à plaire à cette opinion. Lorsque cela est nécessaire, c'est-à-dire lorsque « l'intérêt politique supérieur » l'exige, et après en avoir pesé tous les inconvénients, il suggère habituellement à son ministre de passer outre. C'est ce que fit Georges Bihourd lorsque, trouvant le souci de l'opinion trop présent chez le gouvernement français depuis un certain temps, demanda si elle « doit être regardé comme un épouvantail éternel ». <sup>434</sup> Ainsi, cette oreille que l'on tend à l'opinion a ses limites, et ces limites viennent vite lorsque c'est la diplomatie de la France qui est en jeu. Un autre exemple concerne l'ambassadeur Paul Cambon qui, peu de temps après son arrivée à Londres pour en finir avec la crise de Fachoda, déduit que les difficultés avec la Grande-Bretagne en Afrique ne seront jamais définitivement réglées tant que la France n'aura pas adopté une politique de libre-échange dans ses nouvelles colonies.

<sup>431</sup> D. très confidentielle de Saint-Vallier à Saint-Hilaire, Berlin, 22-01-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 345.

<sup>432</sup> T. très confidentiel de Waddington à Ferry. Londres, 07-06-84 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 5, No 294.

<sup>433</sup> L. particulière de Courcel à Delcassé, Londres, 05-11-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 491.

Il propose alors de « préparer l'opinion à l'abandon de notre système d'étroite protection. »<sup>435</sup> Ainsi, dans ces cas d'importance, on se préoccupe tout de même de l'opinion, mais c'est pour mieux la diriger et non la suivre. La diriger, car à cette époque, il n'est plus question de la rejeter du revers de la main. Les gouvernements ont maintenant besoin de présenter leurs politiques sous une forme acceptable pour avoir son support qui confère une certaine légitimité. Ainsi, la diplomatie ne trouve plus son terme dans la conclusion d'un traité mais se poursuit au-delà jusqu'à l'acceptation de ce traité par une majorité de l'opinion.<sup>436</sup>

### *BAROMÈTRES DE L'OPINION PUBLIQUE*

L'ambassadeur a l'impression de bien comprendre les courants d'opinion publique de son pays de mission<sup>437</sup> et même parfois, d'en avoir une « connaissance intime ».<sup>438</sup> Mais sur quoi se fonde-t-il ? En fait, il semble généraliser beaucoup puisque, pour déterminer les courants de pensée régnant chez un groupe particulier, une discussion avec une personne importante de ce groupe lui paraît suffisante. Ainsi, pour William Waddington alors en mission à Londres, un officier supérieur comme Lord Kitchener « représente très exactement les idées qui ont cours parmi l'État-major anglo-égyptien ».<sup>439</sup> Pour un autre, les paroles du prince héritier allemand reflètent l'opinion des milieux de la Cour du Reich.<sup>440</sup> Afin d'avoir une idée sur l'opinion publique plus générale, certains se fient à des discussions avec des diplomates, des hommes d'État, des financiers ou d'autres personnalités.<sup>441</sup> Paul Cambon expliqua un jour à son ministre combien il est difficile pour lui d'acquérir des informations sur l'opinion publique anglaise pendant les fins de semaine, puisque tous ces gens ont « pris la clef des champs ».<sup>442</sup> Comme on le voit, il s'agit surtout d'informations recueillies dans les salons. Lorsque l'ambassadeur parle de l'opinion, c'est souvent soit celle de l'élite près du pouvoir, soit la perception que cette élite a de l'opinion du peuple.

<sup>434</sup> D. très confidentielle de Bihourd à Delcassé, Berlin, 06-09-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 335.

<sup>435</sup> L. particulière de P. Cambon à Delcassé, Londres, 21-01-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 15, No 40.

<sup>436</sup> Enrico Serra. « L'évolution récente des méthodes. . . » . . . P. 51 ; Matthew S. Anderson. *The Rise of Modern. . .* P. 129.

<sup>437</sup> D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 01-12-99 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 16.

<sup>438</sup> T. confidentiel de Waddington à Spuller, Londres, 03-03-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 573.

<sup>439</sup> D. confidentielle de Waddington à Ribot, Londres, 20-06-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 89.

<sup>440</sup> L. particulière et secrète de J. Cambon à Cruppi, Berlin, 12-06-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 352.

<sup>441</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques. . .* P. 16.

<sup>442</sup> D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 30-08-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 382.

Les journaux sont aussi une source de choix pour se faire une idée des opinions publiques car, soit qu'ils publient des articles adaptés aux goûts des lecteurs, soit qu'ils sont assez influents pour orienter leurs idées.<sup>443</sup> Ainsi, bien que l'ambassadeur fasse parfois une distinction entre l'opinion des bourgeois lecteurs de journaux et celle de la « masse »,<sup>444</sup> il prend très au sérieux cette presse pas toujours représentative. Pour lui, tout journal reflète l'opinion d'un groupe ayant une influence potentielle sur un gouvernement. Même la presse officielle qui reçoit ses inspirations ou des subsides de la classe dirigeante est une source crédible pour l'ambassadeur qui veut connaître certaines intentions ou idées des cercles ministériels.<sup>445</sup> Ainsi, puisque dans son esprit opinion publique et presse sont intimement liées, il n'est pas étonnant qu'une grande partie des rapports qu'il envoie au ministre concerne ces journaux dont il fait constamment la revue et l'analyse détaillée. Il en vient à connaître leurs tendances politiques, le caractère de leurs propriétaires et rédacteurs, s'ils sont inspirés par les gouvernements ou bien indépendants.<sup>446</sup> Il cherche ainsi à déterminer jusqu'à quel point un gouvernement se laisse influencer par la presse.<sup>447</sup>

#### *INCONVÉNIENTS DE LA PRESSE ET DE L'OPINION PUBLIQUE POUR L'AMBASSADEUR*

Tout au long de la période, l'ambassadeur considère souvent la presse et l'opinion publique comme des nuisances dans les relations entre États. Parce qu'elle se mêle de certaines négociations diplomatiques en les commentant et les critiquant abondamment, l'envoyé attribue à cette presse le pouvoir de déclencher des passions populaires qui deviennent un obstacle à tout accord. Maintes fois il

---

<sup>443</sup> D. de P. Cambon à Pichon, Londres, 16-12-09 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 12, No 373 ; D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 09-11-03 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 72 ; D. très confidentielle de J. Cambon à Delcassé, Madrid, 23-04-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 5, No 54.

<sup>444</sup> L. particulière de J. Cambon à Caillaux, Berlin, 29-09-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 378 ; D. de Herbette à Develle, Berlin, 24-03-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 193.

<sup>445</sup> D. de Bihourd à Rouvier, Berlin, 09-02-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 9.1, No 147 ; D. de Courcel à Hanotaux, Londres, 23-12-97 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 13, No 384.

<sup>446</sup> D. de Courcel à Hanotaux, Londres, 23-12-97 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 13, No 384 ; D. de Herbette à Hanotaux, Berlin, 20-08-94 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 223 ; D. de Waddington à Ribot, Londres, 27-07-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 9, No 445 ; D. de P. Cambon à Delcassé, Londres, 30-08-01 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 1, No 382 ; D. confidentielle de Reverseaux à Rouvier, Vienne, 11-01-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 386.

<sup>447</sup> D. très confidentielle de Louis à Poincaré, Pétersbourg, 30-12-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 5, No 150.

répète au gouvernement français de ne pas s'y laisser influencer et de poursuivre la plan prévu.<sup>448</sup>  
 Voyons ce qu'écrit l'ambassadeur Jules Cambon qui est alors en pleine négociation difficile avec l'Allemagne pour régler la deuxième crise marocaine :

Jamais nous n'aurions pu faire nos accords avec l'Angleterre, au lendemain de Fachoda, si tout ce que nous abandonnions en Égypte et à Terre-Neuve avait été disputé par le menu dans une presse trop informée. C'est l'ensemble qu'il faut soumettre à l'opinion et non le détail. Est-il impossible de ne pas parler aux journalistes de la question des mines, et de les empêcher de prêter aux Allemands des idées que je ne crois qu'ils aient eu ? [...] Des indiscretions aussi précises sont dangereuses. Elles me donnent à craindre de voir non seulement retarder, mais empêcher la conclusion de l'accord ; je redouterais les différents à venir que cet échec créerait.<sup>449</sup>

Et lorsque finalement la France obtient une concession diplomatique, c'est encore avec regret que l'ambassadeur constate que la presse manifeste trop bruyamment sa satisfaction, bref, d'avoir «cette manie du bavardage et cette sottise vanité qui nous ridiculise au dehors et qui nous fait manquer beaucoup d'affaires ».<sup>450</sup>

Un autre inconvénient de la presse sur la diplomatie se trouve dans la rumeur. Il peut nous sembler un peu paradoxal que cette dernière vienne ainsi hanter le travail des ambassadeurs à une époque de développement rapide des communications. En fait, l'ampleur que prend la presse ne fait qu'augmenter les dégâts que peut causer la rumeur tout en lui donnant une plus grande crédibilité. D'ailleurs, elle est souvent créée de toute pièce dans le but d'avoir un effet sur l'opinion publique et l'ambassadeur y voit la plupart du temps une manœuvre allemande.<sup>451</sup> De grands efforts sont mis à démentir celles qui circulent car il a conscience du tort qu'elles peuvent faire à l'image de la France.<sup>452</sup> Voici un exemple typique de la panique que peut causer la diffusion d'une rumeur. En avril 1905,

<sup>448</sup> D. de Courcel à Delcassé, Londres, 10-10-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 424 ; T. très confidentiel de Waddington à de Freycinet, Londres, 03-11-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 342 ; D. secrète de P. Cambon à de Selves, Londres, 29-07-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 124.

<sup>449</sup> L. particulière de J. Cambon à de Selves, Berlin, 02-10-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 389.

<sup>450</sup> Lettre de Paul Cambon à sa mère, Péra, 27-12-1891 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. p. 352.

<sup>451</sup> T. de Barrère à Pichon, Rome, 29-11-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 322 ; D. de Bihourd à Delcassé, Berlin, 23-02-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 309

<sup>452</sup> L. particulière de J. Cambon à Georges Louis, Berlin, 24-06-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 50 ; T. circulaire de Pichon, Paris, 14-07-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 75 ; Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 60.

Camille Barrère, alors ambassadeur en Italie, avertit son ministre que la presse italienne publie l'histoire d'une compagnie française qui aurait reçu la concession du port de Tripoli. Rappelons que selon l'accord de 1902 entre la France et l'Italie, cette région était dans la zone d'influence reconnue à cette dernière. Selon les craintes de Barrère, cette rumeur aurait certainement « un effet fâcheux ».<sup>453</sup> En quelques jours, est échangée entre les ambassades de Rome, de Constantinople et le Quai d'Orsay une série de télégrammes afin de déterminer l'origine de cette nouvelle et si elle est fondée. Mais déjà le mal est fait et Barrère parle alors d'un « véritable déchaînement de la presse » italienne contre la France. L'ambassadeur conclut en ces termes :

Il faut que je puisse contredire publiquement et catégoriquement la nouvelle en question dans son ensemble et dans toutes ses parties de façon à ne laisser aucune prise aux soupçons morbides de l'opinion italienne ; **il y va de l'avenir des relations franco-italiennes.**<sup>454</sup>

Et comme dans la plupart des rumeurs qui circulent à l'époque au sujet de la France, l'ambassadeur y trouve finalement la main d'un agent de l'Allemagne. . .<sup>455</sup>

Ce qui est craint en réalité, ce n'est pas tant la réaction des gouvernements étrangers, mais belle et bien celle de la « masse » qui est plus susceptible de croire à ces rumeurs, d'autant plus qu'elles sont imprimées dans des journaux par des gens que l'on croit sérieux. Car bien qu'il y ait aussi quantité de rumeurs circulant dans les salons diplomatiques, endroits propices « aux grandes langues qui parlent plus qu'autorisation »,<sup>456</sup> et dans les milieux du pouvoir où « les idées tendent à devenir des faits ».<sup>457</sup> celles-là ne font pas peur car elles restent dans un milieu restreint où la discussion peut éclairer les esprits.

Autre inconvénient grave que cause la presse, c'est lorsqu'elle se lance dans la polémique. En effet, chaque rivalité coloniale, commerciale ou militaire entre la France et une autre puissance entraîne une guerre d'insultes entre les journaux des deux côtés de la frontière. A l'occasion de ces polémiques,

<sup>453</sup> T. de Barrère à Delcassé, Rome, 26-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 358.

<sup>454</sup> T. de Barrère à Delcassé, Rome, 28-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 365.

<sup>455</sup> T. de Barrère à Delcassé, Rome, 29-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 371.

<sup>456</sup> T. très confidentiel de Louis à Poincaré, Pétersbourg, 27-06-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 143.

<sup>457</sup> D. de Crozier à Pichon, Vienne, 15-04-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 328.

l'ambassadeur reproche amèrement à la presse française son ton agressif envers l'adversaire du moment. Lorsque ces écarts éditoriaux sont susceptibles d'atteindre un niveau trop grave, il craint alors qu'elles ne déclenchent des actions inamicales de la part des autres gouvernements.<sup>458</sup> Ainsi, en 1895, la seule peur d'une « polémique des journaux de toute l'Europe »<sup>459</sup> poussa l'ambassadeur Montebello à tout tenter pour convaincre le ministre Gabriel Hanotaux de faire participer la marine française à l'inauguration du canal du Kiel. Après insistance, l'ambassadeur réussit à faire changer d'avis le ministre qui refusait d'accorder le concours de la France à un événement qui, comme tous l'entendaient, ne ferait que rehausser le prestige de la puissance rivale.

Selon Claude Bélanger, beaucoup de journaux de la République ont alors très peu de lecteurs et une partie des campagnes de presse violentes peut être expliquée « autant comme la conséquence de la concurrence acharnée des journaux entre eux que comme un effet de la vigueur des opinions publiques ».<sup>460</sup> Une autre explication à ce phénomène provient du fait que la presse et le parlement ont des liens très étroits. Les polémiques de presse sur des questions internationales ne sont parfois pour certains politiciens qu'un moyen d'attaquer le gouvernement.<sup>461</sup> Mais la presse française n'est pas la seule à indisposer l'ambassadeur. Celui-ci n'hésite pas à se plaindre aux autorités étrangères lorsque leurs journaux contiennent des paroles jugées violentes envers la France et parfois irrespectueuses pour lui-même.<sup>462</sup> Il défend ainsi l'image et l'honneur de son pays, de même qu'il tente d'éviter l'entrée dans le bal des journaux français.<sup>463</sup>

Ainsi, l'idée que cette presse ne fait que « lancer à plaisir des bâtons dans nos roues »<sup>464</sup> semble partagée par bien des envoyés.<sup>465</sup> Le baron de Courcel alla jusqu'à dire que ces journaux ont créé entre

<sup>458</sup> T. de Courcel à Hanotaux, Londres, 27-06-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 75.

<sup>459</sup> L. particulière de Montebello à Hanotaux, Pétersbourg, 08-03-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 399.

<sup>460</sup> Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III: . . . P. 143.

<sup>461</sup> Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III: . . P. 253.

<sup>462</sup> D. de Bompard à Pichon, Pétersbourg, 31-01-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 264.

<sup>463</sup> D. confidentielle de Waddington à Ribot, Londres, 09-05-90 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 58 ; L. particulière de Noailles à de Courcel, Rome, 05-07-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 54.

<sup>464</sup> L. particulière et secrète de Montebello à Ribot, Pétersbourg, 09-08-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 441.

<sup>465</sup> « Mais quand on demande aux Français de montrer de l'esprit politique, c'est comme si on demandait à un nègre de devenir blanc »

L. particulière de Geoffray à Herbet, Madrid, 28-10-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 491.

« Si l'opinion en France ne se meut plus que par l'amour-propre et n'a plus le sens du réel, nous sommes condamnés à faire la politique à l'espagnole et par suite à avoir le sort de l'Espagne ».

la Grande-Bretagne et la France « une rivalité artificielle ».<sup>466</sup> A certaines occasions, l'ambassadeur semble même prêter à la presse une influence susceptible de déclencher un conflit armé. Selon lui, un gouvernement se sachant appuyer dans cette option peut s'y laisser entraîner plus facilement. Cela fit dire à Albert Billot au cours de son ambassade à Rome qu'il « n'est pas sans danger pourtant que les esprits s'habituent à envisager d'aussi graves éventualités [qu'une guerre] et se préparent ainsi aux plus redoutables entraînements ».<sup>467</sup> Ainsi, dans la pensée de l'ambassadeur, laisser circuler et s'alimenter l'idée même d'une guerre parmi l'opinion publique et la presse, c'est en risquer une pour de vrai. Le souvenir de la guerre de 1870 n'y est peut-être pas étranger. En effet, à la veille du conflit, la presse et l'opinion ont manifesté bruyamment leur volonté de guerre et ont contribué à y entraîner Napoléon III.<sup>468</sup> Quoiqu'il en soit, l'ambassadeur semble mal à l'aise avec certaines pratiques de la presse, particulièrement quand cette dernière emploie un langage pas du tout conforme au milieu diplomatique traditionnel qui, lui, ne permet pas l'insulte et la menace de guerre.

#### *AVANTAGES DE LA PRESSE ET DE L'OPINION PUBLIQUE POUR L'AMBASSADEUR*

Malgré tous les inconvénients que lui causent l'opinion et la presse, l'ambassadeur apprend graduellement à les transformer parfois en véritable atout. Tout d'abord, l'opinion publique devient un argument constamment invoqué lors de négociations avec les gouvernements étrangers. Il paraît en effet plus légitime de dire qu'elle n'accepterait pas telle ou telle clause au lieu de dire que c'est son gouvernement qui la refuse.<sup>469</sup> L'ambassadeur a aussi la possibilité de la brandir comme une menace pour obtenir une concession sous peine de la laisser s'exprimer haut et fort contre le pays qu'il veut punir.<sup>470</sup> Même les polémiques de presse, peuvent devenir utiles lors d'une négociation serrée, à

---

L. particulière de J. Cambon à Caillaux, Berlin, 16-09-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 326.

<sup>466</sup> T. de Courcel à Hanotaux, Londres, 27-06-95 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 12, No 75.

<sup>467</sup> D. de Billot à Casimir-Périer, Rome, 06-02-94 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 11, No 37.

<sup>468</sup> François Caron. *La France des patriotes*. Tome 5. P. 200.

<sup>469</sup> D. de Freycinet à Challemel-Lacour, Paris, 24-02-82 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 4, No 261 ; T. de Courcel à Ferry. Berlin, 22-11-84 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 458 ; T. de J. Cambon à Pichon, Berlin, 06-11-08 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 539.

<sup>470</sup> D. très confidentielle de Waddington à de Freycinet, Londres, 13-08-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 284 ; D. très confidentielle de Waddington à de Freycinet, Londres, 23-11-86 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 358 ; T. très confidentiel de Barrère à Delcassé, Rome, 02-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 221 ; L. particulière de P. Cambon à Ribot, Péra, 25-01-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 175 ; T. très confidentiel de Waddington à Spuller, Londres, 06-03-89 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 7, No 340.

condition qu'elles soient bien dosées et qu'elles s'arrêtent en temps opportun.<sup>471</sup> Il faut croire que cette fameuse opinion française a acquis une certaine réputation à travers l'Europe puisqu'on semble l'invoquer à tout moment.

Un bon exemple du degré d'influence de l'opinion publique et qui semble être annonciateur du futur diplomatique se trouve dans ce télégramme de Jules Cambon à son ministre, quatre jours avant que les canons d'août 1914 ne commencent à résonner sur le front ouest :

Il importe de ne publier en France les mesures de mobilisation qu'après qu'elles auront été sûrement décidées en Allemagne. afin que l'opinion publique anglaise, qui peut jouer un si grand rôle dans les événements. ne nous attribue aucune initiative tendant à la guerre.

J'ai lieu de penser que toutes les mesures de mobilisation qui peuvent être prises avant la publication de l'ordre général de mobilisation vont être prises. On cherche évidemment à nous faire publier notre mobilisation les premiers. Il nous appartient de déjouer ce calcul et de ne pas céder aux impatiences qui se produiront certainement dans la presse et l'opinion de Paris.<sup>472</sup>

On voit ici toute l'importance qu'a prise l'opinion publique dans les échanges diplomatiques puisqu'on lui accorde la capacité d'influencer l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne. En supposant que l'Allemagne cherche à faire publier la mobilisation française en premier, les responsables semblent faire du monde journalistique un autre champ de bataille où les gouvernements vont désormais s'affronter.

### *INFLUENCE DES AMBASSADEURS SUR LA PRESSE ET L'OPINION PUBLIQUE*

Ayant réalisé qu'une presse et une opinion informées puissent se révéler parfois d'une grande utilité, l'ambassadeur tentera de les rendre complémentaires au travail de la diplomatie tout en réduisant le plus possible leurs inconvénients. Il exprime abondamment dans sa correspondance la vision qu'il a du rôle de la presse. Il souhaiterait qu'elle le soutienne mieux dans son travail et qu'elle

<sup>471</sup> T. confidentiel de J. Cambon à de Selves, Berlin, 16-09-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 324.

<sup>472</sup> T. secret de J. Cambon à Viviani, Berlin, 30-07-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 11, No 339.

ait « un sentiment plus juste de nos véritables intérêts », <sup>473</sup> en se résignant pendant un temps à l'isolement, en ne critiquant pas la politique du Quai d'Orsay, en ne se mêlant pas des querelles diplomatiques et en laissant un peu de côté ce qui se passe dans les provinces perdues : l'Alsace et la Lorraine. <sup>474</sup> A ses yeux, la presse française a un devoir qui passe avant même l'information : celui du « patriotisme », <sup>475</sup> leitmotiv qui revient constamment. Son puissant outil doit être mis au service de la diplomatie de la nation, d'autant plus que la presse allemande lui paraît très disciplinée envers son gouvernement. Il est vrai que le Quai d'Orsay n'a jamais pu instituer un contrôle comparable sur la presse française. <sup>476</sup> Jules Cambon fournit quelques précisions à ce sujet :

J'ai fait ce que j'ai pu pour rappeler aux correspondants français des journaux de Paris les devoirs que le patriotisme leur impose dans le moment présent. Il en est que nous ne connaissons pas, et qui (en cela bien différents des correspondants allemands à Paris) ne mettent jamais le pied à l'ambassade, parce qu'ils sont rebelles à toute discipline, et qu'ils ne veulent pas être placés entre un devoir et le plaisir de donner une nouvelle. J'espère cependant obtenir d'eux, pendant quelques jours, un peu de réserve, mais cela ne durera pas longtemps. <sup>477</sup>

Cette lettre, très révélatrice, nous laisse entrevoir les limites des efforts que l'ambassadeur peut tenter en direction des médias. Mais ne pouvant avoir cette fameuse presse patriotique, l'envoyé possède cependant beaucoup de moyens, dont il ne se prive pas, pour l'influencer indirectement. Cela fit dire à Théophile Delcassé, alors en mission à Saint-Pétersbourg, qu'il est désormais aussi important d'agir sur l'opinion que sur le gouvernement afin de « défendre, expliquer et faire prévaloir » la politique française. <sup>478</sup>

Pour l'ambassadeur, modifier l'état d'esprit de l'opinion passe principalement par la presse. Lorsqu'elle « s'égare », il souhaite que « par les moyens dont le gouvernement dispose, l'opinion

<sup>473</sup> D. de Tissot à Duclerc, Londres, 14-09-82 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 4, No 525.

<sup>474</sup> L. particulière de Herbette à Flourens, Berlin, 03-04-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 6 No 486 ; T. très confidentiel de Barrère à Pichon, Rome, 27-01-09 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 625.

<sup>475</sup> D. absolument secrète de J. Cambon à Pichon, Berlin, 06-09-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 12, No 563.

<sup>476</sup> Mark B. Hayne. « The Quai d'Orsay and influences on the formulation of French Foreign Policy, 1898-1914 » dans *French History*. Vol. 2, No 4, Décembre 1988. P. 441.

<sup>477</sup> L. particulière et secrète de J. Cambon à Cruppi, Berlin, 12-04-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 226.

<sup>478</sup> T. confidentiel de Delcassé à Pichon, Pétersbourg, 08-08-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 7, No 578.

française soit ramenée à une juste appréciation des choses ». <sup>479</sup> Combien de fois ne demande-t-il pas à son ministre de faire cesser en France une campagne de presse <sup>480</sup> ou bien faire publier quelques articles favorables à tel ou tel politicien étranger ? <sup>481</sup> La presse est aussi un excellent outil de propagande <sup>482</sup> pour un ambassadeur imaginaire comme Jules Cambon. Constatant que les États-Unis exercent un pouvoir d'attraction assez intense sur les clients de la France, il demande à son ministre de faire une grande publicité sur la situation des noirs dans ce pays. <sup>483</sup> Pour sa part, Maurice Bompard écrivait des chroniques anonymes pour *Le Journal des Débats* et *Le Temps* à partir de son ambassade de Saint-Petersbourg. <sup>484</sup> Mais les faveurs de la presse se paient, parfois en subsides directs et souvent sous la forme de grandes quantités d'abonnements. <sup>485</sup> Cette influence peut s'exercer tout aussi bien sur les journaux étrangers. Dans ce cas, l'ambassadeur doit avoir recours à « des amis éprouvés » pouvant insuffler ce que souhaite y voir le gouvernement français. <sup>486</sup> Il choisit alors un quotidien influent, selon le public ciblé, tout en sachant que de tels articles vont souvent être repris par plusieurs journaux français. <sup>487</sup>

Parfois, l'ambassadeur venu à un accord avec un gouvernement étranger s'entend avec ce dernier pour faire publier dans leurs journaux respectifs la même déclaration de façon bien coordonnée. <sup>488</sup> Ainsi, on réalise l'importance qu'a pris désormais la presse pour seconder une diplomatie. Dans l'exemple suivant, l'ambassadeur Barrère exprime à son ministre combien une presse silencieuse nuit à sa tentative d'amener l'Italie à un rapprochement :

Il serait indispensable aussi de provoquer dans la presse française des commentaires sur vos déclarations [concernant] l'Italie. Son silence, qui est vraiment singulier, nuira considérablement à leur effet. *Le Figaro* ne prend même pas la peine de les mentionner dans son compte rendu du Sénat. Il en est

<sup>479</sup> D. de Bompard à Cruppi, Péra, 02-03-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 13, No 168.

<sup>480</sup> L. particulière de Geoffray à Herbette, Madrid, 28-10-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 491.

<sup>481</sup> T. d'Estournelle de Constant à Develle, Londres, 21-07-93 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 10, No 307.

<sup>482</sup> La propagande politique intérieure était déjà bien maîtrisée par le régime de Napoléon III.

François Caron. *La France des patriotes*. Tome 5. P. 202.

<sup>483</sup> Frédéric J. MacDonald. « Jules Cambon et la menace de l'impérialisme. . . » P. 254.

<sup>484</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 80.

<sup>485</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome II. Paris, Rieder et cie, 1926. p. 37.

<sup>486</sup> D. très confidentielle de Barrère à Delcassé, Rome, 29-02-04 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 4, No 324.

<sup>487</sup> T. de Ferry à de Courcel, Paris, 12-01-85 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 519.

<sup>488</sup> T. de J. Cambon à de Selves, Berlin, 21-07-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 90 ; T. de Bompard à Pichon, Pétersbourg, 11-06-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 21.

de même du *Temps*. L'indifférence apportée dans ces choses de presse est vraiment affligeante. On croirait que nous nous appliquons à défaire d'une main ce que nous faisons de l'autre.<sup>489</sup>

C'est pourquoi on cherche désormais à mieux collaborer avec les journaux notamment en recevant régulièrement à l'ambassade des correspondants pour passer avec eux en revue la situation politique.<sup>490</sup> Il arrive qu'une complicité se développe avec certains journalistes.<sup>491</sup> Si les ambassadeurs ne peuvent empêcher que leurs actions soient parfois étalées au grand jour dans les journaux, ils peuvent tout de même pratiquer une orientation. Paul Cambon avait à Londres des correspondants appuyant sa politique et, en retour, prenait grand soin de les inviter à des dîners où étaient reçus des hommes d'État.<sup>492</sup>

Mais pour diffuser sa diplomatie dans les médias et être efficace dans la compétition avec les autres puissances, il faut être bien « outillé ». Certains demandent régulièrement que le ministère des Affaires étrangères crée un journal dans leur pays de mission.<sup>493</sup> D'autres désirent que l'on donne plus d'informations aux correspondants des journaux de pays amis « afin de lutter contre l'invasion des fausses nouvelles allemandes ».<sup>494</sup> Le ministère avait d'ailleurs déjà à Paris des bureaux de presse à l'intention des correspondants étrangers mais ces bureaux n'étant pas dirigés par des journalistes, leurs efforts pour faire circuler l'information désirée n'étaient pas vraiment efficaces.<sup>495</sup>

À l'étranger, afin de développer un réseau favorable à la politique française, certains demandent que le gouvernement leur envoie un représentant de l'agence *Havas* qui pourrait répandre les influences de l'ambassade.<sup>496</sup> *Havas* est alors la plus puissante des agences de presse françaises et, bien qu'elle ait pu accroître son indépendance vis-à-vis du gouvernement suite à la chute du Second Empire, elle conserve d'étroites relations avec le ministère des Affaires étrangères qui peut lui donner l'information

<sup>489</sup> T. de Barrère à Delcassé, Rome, 23-03-02 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol 2, No 158.

<sup>490</sup> D. absolument secrète de J. Cambon à Pichon, Berlin, 06-09-10 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 12, No 563 ; Gyula de Szilassy. *Traité pratique de diplomatie*. . . P. 145.

<sup>491</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome II. pp. 36-37.

<sup>492</sup> Georges Louis. *Carnets*. Tome II. P. 60.

<sup>493</sup> T. confidentiel de Delcassé à Pichon, Pétersbourg, 08-08-13 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 7, No 578.

<sup>494</sup> T. de Bompard à Viviani, Constantinople, 30-07-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 11, No 347 ; T. de P. Cambon à Viviani, Londres, 02-08-14 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 11, No 585.

<sup>495</sup> Matthew S. Anderson. *The Rise of Modern*. . . pp. 136-138.

<sup>496</sup> L. privée de Barrère à Delcassé, Rome, 10-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 267.

dont elle a besoin. En échange, elle filtre certaines nouvelles et répand celles que le gouvernement français désire.<sup>497</sup> Puisque la plupart des journaux français ne pouvaient avoir de correspondants à l'extérieur, elle exerçait un quasi-monopole en France pour l'information sur l'étranger.<sup>498</sup> Au niveau international, l'ambassadeur surveille attentivement l'expansion des différentes agences de presse qui précèdent bien souvent l'influence de leurs pays d'origine. C'est pourquoi Jules Cambon commence à craindre le monopole que l'*Associated Press* est en train d'acquérir dans certaines parties du globe : « On ne peut s'empêcher de trembler des conséquences d'un état de choses qui livre la paix du monde et la vie des nations à une agence unique de nouvelles ». <sup>499</sup>

Un autre exemple particulièrement intéressant de manipulation de l'opinion concerne la publication des recueils de documents diplomatiques communément appelés *Livres Jaunes*. Lorsque le ministre français des Affaires étrangères juge nécessaire « d'éclairer » le public sur une question de politique internationale, il demande à l'ambassadeur concerné de préparer un *Livre Jaune* en choisissant bien les documents conformes à la thèse du Quai d'Orsay.<sup>500</sup> Une telle publication fait habituellement l'objet de tractations entre la France et la puissance qui y est mentionnée. Selon l'usage, un pays qui a l'intention de publier une pièce citant un dirigeant étranger doit consulter ce dernier.<sup>501</sup> Cette consultation est d'autant plus importante lorsque les deux pays ont l'intention de faire leur propre publication sur un même événement.<sup>502</sup> Pour qu'il y ait concordance dans les citations, mais aussi pour atténuer aux yeux du public des paroles prononcées en privé, l'ambassadeur va négocier l'altération de certaines phrases contenues dans des pièces à publier.<sup>503</sup> Si le moment de la publication est bien choisi et permet au *Livre Jaune* de produire l'effet escompté en satisfaisant la curiosité de l'opinion publique, l'ambassadeur responsable de l'élaboration du document en reçoit tout le crédit.<sup>504</sup>

<sup>497</sup> Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III. P. 167.

<sup>498</sup> Claude Bélanger. *Histoire générale de la presse française*. Tome III. pp. 289-294

<sup>499</sup> Frédéric MacDonald. « Jules Cambon et la menace de l'impérialisme. . . » Note 19, P. 252.

<sup>500</sup> T. de Delcassé à Bihourd, Paris, 22-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 334.

<sup>501</sup> T. de Delcassé à Bompard, Paris, 07-02-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 76 ; T. de Rouvier à Bihourd, Paris, 08-01-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 357

<sup>502</sup> T. de Rouvier à Bihourd, Paris, 08-01-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 357 ; T. de Rouvier à Bihourd, Paris, 08-01-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 8, No 357.

<sup>503</sup> T. de J. Cambon à Poincaré, Belin, 20-01-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 1, No 493.

<sup>504</sup> Lettre de Paul Cambon à Gabriel Hanotaux, [s.l.], 08-03-1897 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 425.

Cependant, quand les méthodes plus subtiles ne procurent pas les effets attendus sur la presse, un ambassadeur influent auprès de son ministre comme Paul Cambon n'hésite pas à prôner l'intervention directe :

Pour la presse je vous serais obligé de faire poursuivre en police correctionnelle ce misérable Brunel, de Marseille, qui nous inonde de sa feuille sous plis cachetés et qui n'est qu'un maître-chanteur. Vous avez expulsé Marengo. C'est bien. Quant à Lusignan, il suffit de le tenir en respect, de lui imposer silence, mais il ne faut pas l'expulser encore. Lorsqu'on nous demandera sa tête, nous la donnerons en faisant nos conditions.<sup>505</sup>

Ainsi, les ambassadeurs français tendent-ils à utiliser les mêmes méthodes qu'ils reprochent à d'autres pays. Il est difficile de déterminer à quel point toutes ces mesures furent efficaces sur une grande échelle. On peut en douter car la quantité de plaintes contre les polémiques de presse tout au long de la période semble démontrer qu'ils n'avaient pas de moyen pour faire taire les journaux hostiles. Bien sûr, la presse était probablement plus influente qu'aujourd'hui puisqu'elle était souvent la seule source d'informations quotidiennes. mais sa quantité et sa variété même donnaient aux lecteurs un éventail de choix et d'opinions.<sup>506</sup>

### *RELATIONS PUBLIQUES*

Tout au long de la période, il semble se développer chez certains ambassadeurs expérimentés une nouvelle forme d'action sur l'opinion publique en faisant, par le biais de leur propre personne, la publicité de leur diplomatie. Au début, cela se limite surtout à des rencontres entre l'ambassadeur et des gens du pouvoir :

L'excellent effet qu'a produit sur l'opinion publique le dîner qu'ont fait chez moi, il y a trois semaines, l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne [ainsi que] l'impression rassurante qui en est résultée, m'ont donné la pensée de compléter ce bon résultat en ayant également à dîner chez moi le Prince impérial pour bien montrer que nos rapports amicaux avec l'Allemagne ne tiennent pas seulement au vieil Empereur, et sont les mêmes avec son futur héritier.<sup>507</sup>

<sup>505</sup> L. particulière de P. Cambon à Ribot, Péra, 25-01-92 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol. 9, No 175.

<sup>506</sup> Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. P. 119.

<sup>507</sup> L. particulière de Saint-Vallier à de Freycinet, Berlin, 31-03-80 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 81 ; Voir aussi T. très confidentiel de Louis à Poincaré, Pétersbourg, 30-06-12 dans *D.D.F.*, 3e série, Vol. 3, No 158.

Plus tard, en 1910, suite à une entrevue avec le Chancelier allemand, l'ambassadeur à Berlin, Jules Cambon, sentira lui aussi le besoin de « donner une petite satisfaction à la curiosité publique » en proposant de transmettre à la presse un communiqué annonçant que :

L'Ambassadeur de France à Berlin, M. Cambon, qui a d'anciennes relations avec le prince de Bülow, s'est rencontré avec lui à Norderney. L'entrevue a été des plus cordiales et ils ont pu constater le parfait accord de leurs vues sur la situation générale et leur confiance dans l'excellence des rapports entre la France et l'Allemagne.<sup>508</sup>

Peu habitué à ce genre de publicité qui n'était d'ailleurs pas entrée dans les usages,<sup>509</sup> et un peu mal-à-l'aise, Cambon demande alors au directeur politique du Quai d'Orsay si un tel communiqué n'est pas un « peu vif » et si cela ne donne pas à sa personne « trop d'importance ».<sup>510</sup> Son frère Paul semble toutefois plus à l'aise avec ce genre d'activité. Dès 1898, alors qu'il est ambassadeur à Constantinople, le ministre lui demande ce qu'il y aurait à faire pour contre-balancer l'effet d'un voyage de l'Empereur Guillaume II au Proche-Orient. Il lui répond qu'il pourrait lui-même aller en « Terre Sainte », voyage, dont il ne doute pas, « aura certainement un grand retentissement ». Considérée comme une grave et grande responsabilité, l'ambassadeur savait que pour cette mission, il devrait préparer soigneusement ses déclarations.<sup>511</sup>

Maurice Bompard avait aussi commencé à voyager un peu à travers le pays lors de son ambassade en Russie.<sup>512</sup> Il a toutefois subi les frais pour cette activité qui n'était pas du tout dans les habitudes d'un diplomate. Un séjour dans la région du Donetz où il fraternisa avec des ouvriers le rendit suspect aux yeux de ses collègues et surtout de la police russe qui le surveillaient de près.<sup>513</sup> Les contacts directs avec le peuple n'étaient alors pas encore acceptés par l'entourage du Tsar. Ce type d'ambassadeur républicain sortant des normes pouvait être perçu comme un agitateur potentiel.

<sup>508</sup> L. particulière de J. Cambon à Georges Louis, Berlin, 19-07-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 83.

<sup>509</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 42.

<sup>510</sup> L. particulière de J. Cambon à Georges Louis, Berlin, 19-07-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 11, No 83.

<sup>511</sup> Lettre de Paul Cambon à sa femme, [s.l.], 09-05-1898 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 438.

<sup>512</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 82.

<sup>513</sup> Maurice Bompard. *Mon ambassade en Russie*. . . P. 286.

Paul Cambon présente un autre exemple particulièrement intéressant du genre de relations publiques qui semble s'implanter. Alors qu'il est à Londres, il se mêle davantage à la vie sociale et cette fois, le but premier n'est pas de recueillir de l'information comme c'est le cas dans les salons :

Pour contrebalancer l'effet de nos journaux et de notre intempérance de langage je me montre aux fêtes de charité pour les veuves et orphelins de la guerre. Cela coûte très cher mais la société m'en est reconnaissante et si je ne peux pas faire de la bonne politique puisque mon Gouvernement n'a pas de politique ni bonne ni mauvaise, je peux au moins maintenir ma situation personnelle.<sup>514</sup>

Camille Barrère s'est mêlé encore plus ouvertement à la vie publique, alors qu'il était en mission à Rome, par les entrevues qu'il donna à la presse ainsi que par les discours qu'il fit lors de manifestations. Il noua des relations dans les milieux journalistiques et politiques de gauche plutôt que de se confiner aux salons. Par ce genre de travail, il a en grande partie contribué à modifier l'opinion publique italienne en faveur de la France au début du siècle alors qu'elle était tout à l'opposé sous la gouverne de Crispi.<sup>515</sup>

Certains ambassadeurs parmi les plus réputés comme les frères Cambon et Camille Barrère en viennent graduellement à faire en Europe une diplomatie de relations publiques que l'on croyait auparavant réservée à l'ambassade auprès des États-Unis. Cette dernière était d'ailleurs tout à fait particulière pour un représentant européen qui devait comprendre rapidement que les méthodes traditionnelles sont loin d'y produire les effets escomptés. La non conformité des Américains et leur indifférence aux considérations de la diplomatie européenne commençaient d'ailleurs à agacer.<sup>516</sup> Jules Jusserand dû faire des efforts pour adapter ses façons de faire à son nouvel environnement :

Les inconvénients de ces procédés, peu usuels heureusement dans l'Ancien Monde, m'ont frappé dès mon arrivée ici ; et ils ne font que croître parce que le procédé se répand. Je restreins, pour ma part, le plus que je peux, et bien moins encore que je ne voudrais, le nombre des occasions où je dois me produire en public, et je viens de refuser, coup sur coup, plusieurs invitations à parler, à

<sup>514</sup> Lettre de Paul Cambon à Jules Cambon, Londres, 20-02-1900 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. pp. 34-35 ; Voir aussi Lettre de Paul Cambon à Henri Cambon, Londres, 07-07-1904 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome II. P. 145.

<sup>515</sup> Enrico Serra. « L'évolution récente des méthodes. . . P. 49.

<sup>516</sup> D. de J. Cambon à Hanotaux, Washington, 24-06-98 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 14, No 240.

recevoir un nouveau doctorat, etc. J'écarte en tout cas, sans hésiter, toutes invitations, et elles sont nombreuses, où je peux suspecter qu'on veut moins honorer mon pays en particulier qu'avoir un Ambassadeur présent.<sup>517</sup>

Mais Jusserand fut lui aussi emporté par la vague américaine et s'intégra tout de même assez bien à cette société. Il épousa une femme du pays, il reçut le prix Pulitzer pour un livre d'histoire sur les États-Unis,<sup>518</sup> il fut élu président de l'*American Historical Society* et on le nomma docteur *honoris causa* de la plupart des universités et sociétés savantes. Le tout alors même qu'il était en fonction. En fait, il avait compris qu'acquiescer à tout cela était une question de politesse.<sup>519</sup> Il intégrait ainsi les formes nouvelles de relations publiques à la tradition européenne de la courtoisie.

### **3<sup>E</sup> PARTIE : LA RÉPUBLIQUE ET LE TRAVAIL DE L'AMBASSADEUR**

Dans les premières années de la III<sup>e</sup> République, la France inquiète. Elle inquiète non pas militairement ou diplomatiquement, mais plutôt idéologiquement. Les souvenirs des précédentes révolutions et surtout de la Commune de Paris semblent hanter les classes dirigeantes des puissances monarchiques qui perçoivent la France comme un pays en constante ébullition.<sup>520</sup> L'instabilité ministérielle dont souffre la République ne fait que confirmer leurs doutes. A chaque changement de gouvernement en France, et ils sont nombreux, l'étranger craint un changement de cap en politique extérieure. C'est pourquoi les ambassadeurs vont, à chaque fois, refaire la même démarche auprès du milieu politique de leur pays de mission, souvent sans en attendre l'instruction. Ils tentent alors de rassurer sur les intentions « pacifiques » du nouveau gouvernement français<sup>521</sup> et confirment que sa politique étrangère ne dérogera pas de la précédente.<sup>522</sup> Ce qui est vrai car, lors de ces changements de gouvernement qui peuvent de l'extérieur paraître spectaculaires, on a souvent recours à certaines personnalités qui ont déjà fait partie d'un Cabinet précédent, ce qui assure une certaine forme de continuité, à défaut de stabilité. Ainsi :

<sup>517</sup> D. confidentielle de Jusserand à Delcassé, Washington, 09-03-04 dans *D.D.F.*, 2<sup>e</sup> série, Vol. 4, No 340.

<sup>518</sup> Seulement après la Grande Guerre. Les prix Pulitzer ont commencé à être attribués en 1917.

<sup>519</sup> Jean Baillou *et al.* *Les Affaires étrangères*. . . Tome II. P. 284.

<sup>520</sup> René Girault. *Diplomatie européenne*. . . P. 73.

<sup>521</sup> T. confidentiel de Gontaut-Biron à Decazes, Ems, 04-07-77 dans *D.D.F.*, 1<sup>ère</sup> série, Vol 2, No 188 ; T. de Herbertte à Goblet, Berlin, 05-04-88 dans *D.D.F.*, 1<sup>ère</sup> série, Vol 7, No 91.

L'équivoque fondamentale sur laquelle repose l'histoire de la III<sup>e</sup> République provient de ce que le public considérait la crise comme un mal permanent du régime alors qu'elle était considérée comme une procédure normale par la plupart de ceux qui vivaient dans le système : la Chambre l'utilisait sans ménagement, le gouvernement s'y soumettait sans maugréer.<sup>523</sup>

### *L'AMBASSADEUR ET LES POLITICIENS FRANÇAIS*

Contrairement à ce dont les ambassadeurs avaient l'impression, les affaires étrangères n'occupaient qu'une place restreinte dans les débats au Parlement et il fut rare que l'action du ministre responsable causa de grandes discussions ou une crise ministérielle. Le Parlement n'avait donc pas vraiment de contrôle sur la politique étrangère<sup>524</sup> :

En présence d'une interpellation délicate, le ministre parvient souvent à limiter les dégâts par une intervention préalable et discrète auprès de l'interlocuteur. Il répond en partie aux objections de celui-ci et appelle son attention sur les points sur lesquels il convient, dans l'intérêt de la nation, de ne pas trop insister. Ce genre d'intervention réussit généralement en ce qui concerne l'opposition conservatrice.<sup>525</sup>

Malgré cette forme de discrétion, il est vrai aussi que la Chambre des Députés ne s'est pas toujours préoccupée des intérêts supérieurs de la France en matière de politique internationale. Ce fut le cas notamment lorsqu'elle a fait tomber le gouvernement en pleine Conférence d'Algésiras qui devait régler le conflit franco-allemand au sujet du Maroc.<sup>526</sup> Parfois, les Affaires internationales servent simplement de prétexte aux adversaires du gouvernement pour l'attaquer.<sup>527</sup> Aussi, à certaines occasions, c'est l'envoyé qui sert de bouc-émissaire à l'opposition réclamant son remplacement sous un

<sup>522</sup> T. de Gontaut-Biron à Broglie, Berlin, 29-05-73 dans *D.D.F.*, 1<sup>ère</sup> série, Vol 1, No 209 ; T. de Crozier à Cruppi, Vienne, 04-03-11 dans *D.D.F.*, 2<sup>e</sup> série, Vol. 13, No 171.

<sup>523</sup> Jacques Ollé-Laprune. *La stabilité des ministres sous la troisième République, 1879-1940*. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1962. P. 297.

<sup>524</sup> Mark B. Hayne. « The Quai d'Orsay and influences. . . » P. 438 ; René Girault. *Diplomatie européenne. . .* P. 13 ; Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. P. 239 ; Matthew S. Anderson. *The Rise of Modern. . .* P. 147.

<sup>525</sup> Jean Baillou et al. *Les Affaires étrangères. . .* Tome II. P. 43.

<sup>526</sup> Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. P. 301.

<sup>527</sup> L. particulière de J. Cambon à Caillaux, Berlin, 23-09-11 dans *D.D.F.*, 2<sup>e</sup> série, Vol. 14, No 352 ; T. secret de Ribot à de Montebello, Paris, 04-08-92 dans *D.D.F.*, 1<sup>ère</sup> série, Vol. 9, No 433 ; Jean-Baptiste Duroselle. *La France de la « Belle Époque »*. pp. 276 et 312.

prétexte quelconque.<sup>528</sup> Lorsqu'un ambassadeur est en même temps lui-même député, les haines politiques expliquent l'acharnement des adversaires contre lui.<sup>529</sup>

De leur ambassade à l'étranger, les représentants relèvent très régulièrement les « maladroites diplomatiques » dont seraient si coutumiers les politiciens français. Des noms comme Clémenceau, Boulanger, Jaurès, Déroulède reviennent régulièrement dans leur correspondance où ils se plaignent des discours de ces derniers concernant les affaires internationales.<sup>530</sup> En guise d'exemple, Jules Herbette écrivit au Quai d'Orsay au sujet du général Boulanger, alors ministre de la Guerre :

Ce n'est pas que je considère sa retraite comme opportune en ce moment. Mais si, à un moment donné, il pouvait rentrer dans le rang, sans paraître obéir aux injonctions de l'Allemagne, je ne le regretterais pas trop ; il est décidément trop agité et commet inconsciemment de grosses imprudences.<sup>531</sup>

Clémenceau fut sans doute l'un des plus « populaires » chez les ambassadeurs français, d'autant plus que le personnage fut présent sur la scène publique pendant presque toute la période que nous étudions. Jules Cambon en parla un jour à l'un de ses amis allemands :

Vous avez vu beaucoup de monde à Carlsbad, et surtout celui qu'on appelle « le Tigre » dans les couloirs de la Chambre. Il a dû vous étonner par sa violence ou plutôt par sa vivacité. Ce ne sont pas là des qualités dont nous avons besoin ; de la patience et du sang-froid, c'est tout ce qu'il faut souhaiter aux gens qui gouvernent à Paris et à Berlin.<sup>532</sup>

En poursuivant, quelque temps plus tard, sa description de Clémenceau, le même Cambon dévoila tout de même une certaine admiration qu'il avait pour lui : « [...] mais la passion poussée à ce

---

<sup>528</sup> Lettre de Paul Cambon à Maurice Bompard, Saint-Sébastien, 01-07-1891 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. pp. 343-344 ; L. particulière de Herbette à Flourens, Berlin, 26-03-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 483.

<sup>529</sup> François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 115.

<sup>530</sup> L. particulière de Saint-Vallier à Saint-Hilaire, Berlin, 30-12-80 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3, No 321 ; L. privée de Barrère à Delcassé, Rome, 09-02-00 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 16, No 72 ; D. de Le Flô à Waddington, Pétersbourg, 11-03-79 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 392 ; L. de Jules Cambon à Louis Nordheim. Berlin, 04-10-1913 dans *R.H.D.* Vol. 73, 1959. P. 299.

<sup>531</sup> L. particulière de Herbette à Flourens, Berlin, 10-02-87 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 6, No 435.

<sup>532</sup> L. de Jules Cambon à Louis Nordheim. Berlin, 04-10-1913 dans *R.H.D.* Vol. 73, 1959. P. 299.

point n'est-elle pas un peu un signe de vieillesse. Je le crains, il s'abandonne trop à lui-même, mais quel homme et quelle énergie ! »<sup>533</sup>

Tout comme les journaux qui attirent trop l'attention sur sa diplomatie, l'ambassadeur dit aussi des politiciens français qu'ils nuisent à son travail lorsqu'ils se mêlent de politique extérieure. Il a l'impression que ces divisions internes et ouvertes à propos des Affaires internationales sont très nombreuses et qu'elles encouragent certaines puissances rivales à s'opposer davantage à la politique de la République. Il regrette que contrairement aux Anglais, les parlementaires français ne fassent pas « taire leur ressentiment devant un grand intérêt national ». <sup>534</sup> Ainsi, un ambassadeur désirant à tout prix éviter que des négociations diplomatiques deviennent un sujet de débat à la Chambre, tentera de presser ces négociations afin qu'elles soient complétées avant la rentrée parlementaire. <sup>535</sup> Le comte de Saint-Vallier émit de façon cinglante son opinion sur le parlementarisme qui compliquait son travail :

Notre Chambre, qui n'a pour elle ni l'intelligence, ni l'esprit politique, ni les convictions respectables, ne connaît et ne comprend qu'une chose, l'intérêt de sa réélection, et elle sacrifie tout, la grandeur du pays, sa sécurité, son honneur, aux ménagements à garder pour une opinion publique stupide de peur vague, de lâcheté ignorante, d'abandon coupable. <sup>536</sup>

Mais tout comme ce fut le cas avec les journaux, il semble y avoir eu aussi un changement d'opinion sur les politiciens au tournant du siècle. Comme nous l'avons vu, l'ambassadeur les perçoit dans un premier temps comme étant trop expressifs et belliqueux. Cela peut miner les relations avec les pays monarchiques non habitués à ce genre de manifestations parlementaires. Mais par la suite, avec les quelques crises mettant en opposition l'alliance austro-allemande et le bloc diplomatique plus ou moins solide de la Triple Entente, c'est la faiblesse et le désir de concession de certains politiciens que l'ambassadeur trouve vraiment navrants. <sup>537</sup> Camille Barrère alla jusqu'à les comparer à un « troupeau d'esclaves qui se ruent à la servitude étrangère ». <sup>538</sup> Pour l'envoyé, non seulement ces politiciens sont

---

<sup>533</sup> L. de Jules Cambon à Louis Nordheim, Berlin, 16-12-1913 dans *R.H.D.* Vol. 73, 1959. P. 302.

<sup>534</sup> L. privée de P. Cambon à Henri Cambon, Paris, 29-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 372.

<sup>535</sup> L. particulière de J. Cambon à Caillaux, Berlin, 19-10-11 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 14, No 455.

<sup>536</sup> L. de Saint-Vallier à Noailles, Berlin, 21-03-81 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 3.

<sup>537</sup> Lettre de Paul Cambon à sa femme, [s.l.], 02-09-1897 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 429 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 436.

<sup>538</sup> L. privée de Barrère à Delcassé, Rome, 30-04-05 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 6, No 376.

un autre obstacle à surmonter, mais ils sont en plus tout à fait inutiles et incompétents, du moins en ce qui concerne la politique internationale :

Il ne faut pas juger ces hommes avec nos idées, ils ne sont ni malhonnêtes, ni menteurs, ils ont la foi dans l'excellence du parlementarisme et ils le servent comme des prêtres servent leur Dieu. Le fond des choses leur échappe et le devoir consiste pour eux dans l'asservissement aux caprices et à la niaiserie de députés incompétents.<sup>539</sup>

Nous pouvons à nouveau citer Paul Cambon qui résume bien la pensée d'une majorité d'ambassadeurs lorsqu'il écrivait que « décidément les démocraties ne comprennent rien à la politique extérieure ».<sup>540</sup> Il faut dire que plusieurs diplomates français reçurent leur formation à l'École libre des Sciences politiques qui est alors un bastion du libéralisme conservateur, perplexe face aux procédures parlementaires, et critique envers la compétence des gouvernants. Cela n'a sûrement pas manqué d'influencer les diplômés.<sup>541</sup>

### *L'AMBASSADEUR ET LE RÉGIME RÉPUBLICAIN*

On a vu que l'ambassadeur n'a pas en haute estime la Chambre des Députés et ses membres, mais qu'en est-il du régime politique comme tel ? Ce qui semble le plus l'inquiéter, ce n'est pas la République, mais le radicalisme. Les ambassadeurs nobles des premières années de la III<sup>e</sup> République s'évertuent à informer le ministre que le régime ne dérange pas à l'étranger, même en Russie, mais qu'il ne faut faire aucune concession aux radicaux. Cela ne ferait qu'agrandir le fossé déjà large avec les puissances monarchiques et risquerait même de les unir contre la France :

La République française n'a donc rien, je le répète, qui effraie les hommes d'État de Russie ni la nation elle-même, ou qui leur soit seulement antipathique; j'y constateraï plutôt un sentiment de faveur ; mais cette bienveillance est toujours à cette condition que la République restera

<sup>539</sup> Lettre de Paul Cambon à Maurice Bompard, Prinkipo, 08-06-1892 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 355.

<sup>540</sup> Lettre de Paul Cambon à sa femme, [s.l.], 02-09-1897 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 429.

Ou bien Ernest Constans qui disait à ses jeunes collaborateurs : « Mes enfants, les démocraties ne sont pas glorieuses. » François Charles-Roux. *Souvenirs diplomatiques*. . . P. 163.

<sup>541</sup> René Rain. *L'École libre des sciences politiques, 1871-1945*. Paris, F.N. Sciences Politiques, 1963. P. 41 ; Mark B. Hayne. « Change and continuity. . . » P. 72 ; Théodore Zeldin. *Histoire des passions françaises, 1848-1945*. Tome II : *Orgueil et intelligence*. P. 388.

conservatrice toujours et pacifique aussi longtemps qu'elle le pourra, et que l'exigeront ses intérêts et ceux des nations amies. Toute autre politique intérieure et extérieure, toutes tendances et toutes concessions révolutionnaires rejetteraient infailliblement la Russie dans les bras de l'Allemagne, à son grand regret assurément mais pour notre plus grand malheur.<sup>542</sup>

Toutefois, certains expriment plus fort leur insatisfaction lorsque le régime encore incertain penche vers le républicanisme. Suite à la démission du Président monarchiste MacMahon, en janvier 1879, trois ambassadeurs démissionnèrent à leur tour en bloc par solidarité.<sup>543</sup> Aussi, lorsque Léon Gambetta devint Président du Conseil en 1881, le général Chanzy, alors en mission à Saint-Petersbourg, fit de même car il le trouvait trop radical.<sup>544</sup>

A partir de la décennie 1880, la plupart des ambassadeurs sont d'un républicanisme modéré. Les plus tièdes acceptent et servent loyalement le régime, tout en le critiquant pour les inconvénients qu'il entraîne. Quoi qu'il en soit, tous étaient dotés d'un ardent patriotisme.<sup>545</sup> Ce sont plutôt les conséquences de la république et son utilisation par les politiciens qui les désolent :

Les représentants de la France à l'étranger sont peut-être plus sensibles que d'autres aux effets de nos querelles intimes. La France tient naturellement une si grande place dans le monde qu'avec un peu de stabilité elle forcerait chacun à compter avec elle ; nous avons le sentiment de sa puissance, nous voudrions la faire reconnaître et nous sommes arrêtés à chaque instant par des difficultés intérieures qui paralysent nos efforts.<sup>546</sup>

<sup>542</sup> D. confidentielle de Le Flô à Decazes, Pétersbourg, 18-03-76 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 38.

Voir aussi T. confidentiel de Gontaut-Biron à Decazes, Ems, 04-07-77 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 188 ; D. de Le Flô à Waddington, Pétersbourg, 11-03-79 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 2, No 392 ; D. de Foucher de Careil à Ferry, Vienne, 28-09-83 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 5, No 109.

<sup>543</sup> Marquis Georges d'Harcourt, général Le Flô et marquis de Vogüé.

Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. pp. 143-144.

<sup>544</sup> George F. Kennan. *The Decline of Bismarck's*. . . P. 89.

<sup>545</sup> Pierre Guillen. *L'expansion, 1881-1898*. Paris, Imprimerie nationale, 1984. P. 26 ; Bernard Destremau. *Quai d'Orsay, derrière la façade*. P. 15 ; Jean Baillou *et al.* *Les Affaires étrangères*. . . Tome II. P. 159.

<sup>546</sup> Lettre de Paul Cambon à Sadi-Carnot, Madrid, 04-12-1887 dans *Correspondance, 1870-1924*. Tome I. P. 315.

Le même Cambon affirmera plus tard que pour « la France, la République est le meilleur des gouvernements ; elle offre toutefois cet inconvénient d'empêcher les révolutions : or sans les révolutions, les réformes de temps à autre indispensables n'ont jamais été faites en France. »

Cité par Aimé de Fleuriau. « Paul Cambon » dans *R.H.D.* Vol. 50, 1936. P. 295.

Ainsi, c'est le manque de stabilité et les envolées démagogiques qui déçoivent le plus l'ambassadeur.<sup>547</sup> La solution leur apparaît dans l'apaisement des querelles de partis, la fin du régime des interpellations et des crises ministérielles. Selon William Waddington : « Si nous pouvons arriver à ce résultat, que la France serait grande et puissante ! ». <sup>548</sup> C'est pourquoi Paul Cambon proposa un jour que le Président de la République, dont la fonction est stable, prenne plus de place dans les Affaires internationales afin d'assurer les autres monarques que le régime est sous bon contrôle.<sup>549</sup> Quoi qu'il en soit, il faut dire que cette instabilité du régime républicain tant décriée par les ambassadeurs est probablement ce qui leur a donné une si grande liberté d'action et forcé à développer leur esprit d'initiative.<sup>550</sup>

Pour l'envoyé, la République est encore moins un « produit d'exportation ». Il est conscient que dans certains pays, on soupçonne la France de vouloir y encourager les mouvements républicains, ce qui nuit au rapprochement. Mais le souci premier est justement de favoriser les relations et non pas de propager l'idéal du régime. Comme l'explique Camille Barrère alors en mission en Italie :

Il a fallu des années d'efforts patients et laborieux pour persuader la partie libérale et monarchique, qui forme l'immense majorité de la nation, que la France ne méditait rien de tel [...] Mais si nous permettions aux éléments d'opinions extrêmes de mettre notre politique intérieure dans la balance des partis et de se servir de nos idées et de notre exemple pour faire échec, non seulement au Gouvernement royal, mais à la monarchie elle-même, nous ne tarderions pas à voir se creuser de nouveau l'abîme de défiances et d'hostilité qui a séparé si longtemps l'Italie de la France.<sup>551</sup>

Mais suite à la révolution de 1905 en Russie, et bien qu'il fut très conscient que cela n'était pas conforme à l'usage, l'ambassadeur Maurice Bompard se mêla quelque peu de la vie politique intérieure de l'Empire en discutant avec « un grand nombre de personnages influents appartenant aux partis les plus divers et même plusieurs membres du Cabinet actuel, de la nécessité d'orienter le gouvernement

---

<sup>547</sup> « Lettres de Paul Cambon, Ambassadeur de France au Président de la République Félix Faure (1895-1899) » dans *R.H.D.* Vol. 68, 1954. P. 204 ; Auguste Gérard. *La vie du diplomate*. . . P. 437.

<sup>548</sup> D. confidentielle de Waddington à Ribot, Londres, 28-08-91 dans *D.D.F.*, 1ère série, Vol 8, No 523.

<sup>549</sup> « Lettres de Paul Cambon, Ambassadeur de France. . . » P. 207.

<sup>550</sup> Mark B. Hayne. « The Quai d'Orsay and influences. . . » P. 451.

<sup>551</sup> D. très confidentielle de Barrère à Pichon, Rome, 20-02-07 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 418.

[russe] dans un sens libéral et d'en confier la direction à des élus du peuple ». <sup>552</sup> Voilà qui semble aller à l'encontre de la conduite que les ambassadeurs s'étaient fixée depuis les débuts de la IIIe République. Dans ce cas très particulier, Bompard s'est permis d'intervenir car il croyait qu'un assouplissement du régime russe était nécessaire afin d'éviter des troubles intérieurs encore plus grands, et ainsi assurer au pays la force militaire et politique qui pourrait être éventuellement utile. En effet, la France avait justement besoin d'une Russie forte. Ultérieurement, Bompard se fit reprocher sa trop grande activité dans les milieux politiques russes et le gouvernement français fut contraint de le remplacer dans les mois qui suivirent.

---

<sup>552</sup> D. très confidentielle de Bompard à Bourgeois, Pétersbourg, 23-06-06 dans *D.D.F.*, 2e série, Vol. 10, No 118.

## CONCLUSION

Ainsi était la vie des ambassadeurs français. De longs et patients efforts pour obtenir une faveur, un accord, un rapprochement, parfois compromis en un instant par une polémique de presse, une brouille personnelle ou bien la maladresse d'un politicien. Par leurs relations et leurs préoccupations examinées tout au long du Mémoire, sont ressorties les trois tâches principales dévolues à ces envoyés. En tout premier lieu, réintroduire la France vaincue dans le Concert des grandes puissances, obtenir leur respect et la faire accepter avec son nouveau régime républicain sur un pied d'égalité. Ensuite, atténuer les tensions avec les autres États et encourager les relations cordiales. Il fallait démontrer que la République pouvait vivre en harmonie avec les monarchies. Même envers la grande rivale allemande, il fut toujours question de favoriser la paix. La plupart des représentants à Berlin, ne doutaient pas qu'il y aurait inévitablement un jour une guerre avec le Reich afin de reprendre les provinces perdues, mais en attendant que sa préparation soit complétée, ils devaient s'assurer que la France ne montre pas trop souvent les crocs. Enfin, leur troisième tâche principale était de faire sortir le pays de l'isolement dans lequel l'avait acculé Bismarck aux lendemains de la guerre franco-prussienne. Il fallait attirer à la République la sympathie d'autres puissances afin de faire contrepoids au Reich et démontrer qu'elle pouvait être une partenaire fiable.

Afin de bien remplir leur rôle et ainsi orchestrer le renouvellement de la politique extérieure française, les représentants devaient gérer quantités d'éléments d'une diplomatie déjà en transition. Tout d'abord, bien des choses dans leur pratique étaient demeurées traditionnelles. Le nombre de diplomates portant le titre d'ambassadeur étant restreint, la fonction était encore entourée d'une aura de prestige. Puisque c'étaient principalement les grandes puissances qui s'échangeaient de tels représentants, cela était tout à fait conforme au fait que ce sont elles qui déterminaient le sort des plus petites. Plus particulièrement en France, après une période de restructuration dans les services extérieurs, la fonction devint plus stable et favorisa la mise en place d'ambassadeurs professionnels. L'institution diplomatique européenne étant encore dirigée par l'aristocratie, la République se fit elle aussi représenter pendant un certain temps par une majorité de nobles. Cela favorisa la poursuite des méthodes aristocratiques d'exercer la diplomatie, méthodes auxquelles les ambassadeurs provenant de

la bourgeoisie s'adaptèrent. Des formes très particulières et traditionnelles de courtoisie, d'étiquette et de protocole demeurèrent puisque les rapports personnels avaient gardé une importance majeure dans les relations inter-étatiques. Autre héritage de la diplomatie traditionnelle, le travail était encore très lié au divertissement comme le démontre la survivance des salons et la quantité de mondanités auxquelles les ambassadeurs étaient obligés de participer. C'est en ces lieux que les femmes pouvaient parfois exercer une influence politique. Par leurs contacts dans les milieux du pouvoir, elles étaient à l'époque une source d'information incontournable. Quant à l'épouse de l'ambassadeur, véritable partenaire dans son travail, elle faisait partie intégrante de la vie diplomatique.

Le corps diplomatique formait dans chaque capitale une micro-société très liée avec ses propres mœurs, où la collaboration et la méfiance réciproques cohabitaient parfaitement bien. C'était une diplomatie de codes et de mots couverts où la subtilité du langage et des gestes pouvait renfermer à chaque instant un message. La diplomatie étant encore entre les mains d'une infime minorité, un ambassadeur symbolisait et parfois incarnait une politique étrangère. C'est pourquoi leur attitude et leurs relations étaient particulièrement surveillées. Dans ce monde aristocratique, il était normal que les souverains soient au cœur des préoccupations des envoyés. L'attention et les efforts qu'ils leur ont consacrés furent toutefois peut-être trop grands par rapport à leur influence réelle sur la politique étrangère. Les ambassadeurs républicains furent, au même titre que leurs collègues, intégrés dans le monde des cérémonies monarchiques puisque c'était encore auprès de la personne du souverain qu'ils étaient accrédités. Même les représentants originaires de la bourgeoisie adoptèrent ainsi le mode vie des nobles et entourèrent leur mission d'un certain faste afin de mettre la République sur le même pied que les autres grandes puissances.

Des éléments nouveaux ont toutefois fait leur apparition dans la diplomatie de l'époque. Grâce à la révolution des moyens de communication et l'ouverture économique sur le monde, le réseau diplomatique et sa bureaucratie s'étendirent à une ampleur sans précédent. Plus particulièrement en France, des ambassadeurs commencèrent à être régulièrement choisis en dehors de la Carrière, parfois chez de hauts fonctionnaires républicains, parmi des personnalités susceptibles de plaire à un pays en particulier ou bien chez les parlementaires. Dans ce dernier cas, le passé politique d'un candidat ou son allégeance était souvent bien plus important que son expérience. Le ministre ayant désormais des

comptes à rendre au parlement, les ambassadeurs se retrouvaient parfois coincés dans des conflits politiques internes, servant de bouc émissaire à l'opposition pour attaquer le gouvernement. L'envoyé français était ainsi devenu une partie intégrante de la politique intérieure et en tant que telle, il attira par la suite beaucoup plus l'attention.

En mission, les représentants ont agrandi le cercle de leurs fréquentations. Les contacts avec des Français d'autres classes furent plus fréquents car ils devinrent responsables du comportements de ces derniers à l'extérieur. Ils se mêlèrent davantage aux affaires intérieures de leur pays de résidence en ayant très régulièrement des relations avec les politiciens de différents partis, en surveillant leurs discours et en exerçant parfois une discrète influence. Les milieux d'affaires ne furent pas non plus en reste puisque l'économie intéressa désormais la diplomatie. Les sphères d'intérêts des envoyés se sont élargies au point d'englober des activités où les pouvoirs politiques n'étaient même pas impliqués. Aussitôt que des citoyens français entraient en contact avec des nationalités étrangères, les ambassadeurs considéraient qu'il était de leur ressort d'intervenir car ils y voyaient maintenant un intérêt diplomatique.

Leur travail ne se faisait plus seulement dans les lieux clos. Ils durent apprendre à faire la publicité et contrôler l'information concernant leur ambassade. Plusieurs de leurs activités et de leurs paroles ne s'adressèrent plus seulement au cercle diplomatique, mais bien au grand public. En effet, par le biais de la presse et du parlement, l'opinion s'intéressait davantage à la politique internationale, peut-être pas à une grande échelle, mais assez pour déplaire aux représentants. Ce n'était plus ce qui a longtemps été appelé une diplomatie secrète, du moins en ce qui concerne la France. Que ce qui était dit dans la presse et discuté à la Chambre soit faux ou non, cela revenait au même : un phare était désormais projeté sur la diplomatie et ses acteurs. Il fallait s'adapter aux rumeurs circulant et agir en conséquence. Les ambassadeurs devaient tenir compte de cette opinion, non pas pour la suivre, mais pour la comprendre et ensuite la diriger. Il n'était plus question de l'ignorer car la diplomatie avait désormais besoin de son appui et de la légitimité qu'elle procure. Le contrôle de l'information occupa ainsi de plus en plus les envoyés et beaucoup d'entre eux apprirent à s'en servir pour seconder leur diplomatie. Une intense rivalité entre les puissances s'était d'ailleurs développée dans ce domaine. Bien des représentants français utilisèrent principalement la presse comme outil de propagande en

collaborant davantage avec elle et en lui dictant des articles. Car dans un réflexe bien traditionnel, pour ces gens, la presse devait servir avant tout la politique étrangère du pays. La diplomatie commençait à attirer l'attention d'une manière peut-être encore plus grande qu'aujourd'hui car les négociations et le travail de l'envoyé étaient parfois discutés dans le détail par les journaux qui ne se contentaient pas d'informer mais bien, la plupart du temps, de critiquer. Pour satisfaire la curiosité de l'opinion publique, on en vint parfois à publier une série de documents diplomatiques, souvent révisés, dans les fameux *Livres Jaunes*.

Certains des meilleurs ambassadeurs français commencèrent à exercer une forme de relations publiques. En publicisant leurs faits et gestes, ils se donnaient ainsi une plus grande importance aux yeux du public alors qu'ils étaient traditionnellement habitués de vivre dans la discrétion. Ils se mêlèrent davantage à la société de leur pays de résidence et descendirent parfois au niveau du peuple. Jules Jusserand, qui a fait ses classes dans le domaine à l'ambassade de Washington, concluait que pour un diplomate de l'époque, « l'importance de persuader un prince et son ministre a diminué, celle de comprendre une nation s'est accrue ».<sup>553</sup>

Ainsi nous avons vu que l'opinion publique et la presse en étaient venues à prendre une très grande importance, au point d'être un souci constant des ambassadeurs. En fait, ils semblaient alors leur reconnaître une certaine force d'influence sur la diplomatie, force surestimée peut-être, mais une force qu'il valait mieux ne pas avoir contre soi. Aller aussi loin qu'affirmer que la presse et l'opinion puissent nuire aux relations entre les puissances, altérer l'image de la France ou bien entraîner un gouvernement à la guerre, c'était leur accorder une influence non négligeable qui explique l'attention qui leur a été accordée. Il est toutefois assez paradoxal que ces hommes, qui savaient plus que tout autre à quel point la presse et l'opinion étaient manipulables, aient semblé craindre que la politique étrangère se fasse un jour au gré de celles-là. Peut-on penser que les ambassadeurs professionnels pressentaient que leur expertise était graduellement en train de leur échapper au profit de politiciens influencés par l'électorat ?

---

<sup>553</sup> Cité par Jean Baillou *et al.* *Les affaires étrangères*. . . Tome II. P. 286.

Presse, opinion publique, parlement ; ces « choses » issues des masses allaient-elles renverser une méthode diplomatique éprouvée par deux siècles de pratique ? Pourtant oui. La liberté d'expression et le suffrage universel ont balayé bien des habitudes sur leur passage et la diplomatie n'y a pas totalement échappé. Seul ce qui vient du peuple ou est, supposément, fait en son nom semblent désormais légitime. La mentalité du milieu diplomatique a dû changer vite parce que la société a changé vite, et particulièrement en France. Une évolution rapide mais non une révolution car bien des éléments traditionnels sont demeurés.

Le contrôle que purent exercer certains ambassadeurs français sur leur ministre était unique chez les grandes puissances. Il était du ressort à la fois de la diplomatie traditionnelle et nouvelle. En effet, les autres pays aussi avaient des ambassadeurs professionnels et des hommes d'État qui ne se déplaçaient guère à l'étranger. Mais ces hommes dirigeant les Affaires internationales étaient très expérimentés et leur stabilité leur permettait de bien comprendre les dossiers complexes. Il était facile pour un Bismarck de placer à la tête de ses ambassades des représentants dociles. A l'ère de la « nouvelle diplomatie », les ministres politiques ne sont peut-être pas des spécialistes, mais ils ont affaire à des ambassadeurs qui, soit ne sont pas professionnels, soit ne prennent pas de grandes initiatives. Ils conservent donc le contrôle sur ces derniers. A l'époque qui nous intéresse, tout comme les autres puissances, la France a eu des ambassadeurs dont la carrière se comptait en décennies, mais son régime favorisait l'arrivée à la tête du Quai d'Orsay de politiciens n'ayant, sauf exception, ni l'envergure, ni l'expérience pour rivaliser avec eux. La République fut ainsi la première à vivre cette conjoncture bien particulière d'une diplomatie qui était justement dans une phase transitoire.

Les ambassadeurs français venant d'en dehors de la noblesse ont particulièrement bien su adapter leurs méthodes à la société en évolution, principalement parce qu'ils étaient eux-mêmes issus du milieu qui était en train de prendre le pouvoir. Ils savaient comment parler et, surtout, manipuler les milieux bourgeois de la presse, des parlements et de l'intelligentsia. Il ne leur a pas semblé non plus trop difficile de s'adapter au mode vie aristocratique car à l'époque la bourgeoisie française tentait de l'imiter en plusieurs points.<sup>554</sup> En fusionnant les connaissances qu'ils avaient des deux mondes, ils ont pu exercer sur eux une influence efficace. Là réside toute la différence avec leurs homologues de la

---

<sup>554</sup> Théodore Zeldin. *Histoire des passions françaises, 1848-1945*. Tome I : *Ambitions et amours*. Seuil, 1980. P. 27.

république américaine qui s'adaptèrent mal à l'institution diplomatique en place. Avec leur quasi-ignorance de la langue commune, le français, de la géopolitique, de l'histoire et des traditions européennes, ils n'avaient que peu de compétence pour la politique internationale. Citons un exemple du monde qui les séparaient de leurs collègues européens ; alors que ces derniers portaient un costume d'apparat lors des soirées mondaines, les diplomates américains s'y présentaient dans un habit qui ne les distinguait guère des serviteurs.<sup>555</sup> Dans ce milieu aristocratique où le prestige et l'image étaient primordiaux, cela n'était pas fait pour commander le respect. Ils étaient donc bien souvent la risée de la haute société. Quant aux ambassadeurs français qui ont grandi dans cette culture européenne où la noblesse était encore très présente, ils ont su représenter avec distinction un régime républicain tout en gagnant l'estime du milieu diplomatique pourtant très fermé.

Ces ambassadeurs ont mené la République sur une route jalonnée de succès diplomatiques. La politique extérieure française, suite au départ de Bismarck, fut probablement celle qui amena le plus de résultats concrets en Europe. Elle fut d'ailleurs d'une efficacité inégalée par la suite, en ce qui concerne la France. C'est cette diplomatie, jointe aux nombreuses maladresses allemandes, qui a entraîné un renversement d'alliance qu'Henry Kissinger a qualifié de « peu ordinaire ». Personne à l'époque n'aurait en effet cru que la Grande-Bretagne, la France et la Russie se retrouveraient dans le même camp.<sup>556</sup>

Dans un processus long et très progressif, la République a mis une vingtaine d'années pour s'attacher à la Russie tsariste, une Russie qui était pourtant la dernière véritable autocratie d'Europe, une Russie rongée de l'intérieur par certains mouvements nihilistes et libéraux donc, extrêmement méfiante envers une France soupçonnée d'encourager les semeurs de troubles.

En 1898, la France et la Grande-Bretagne, déjà rivales coloniales, vécurent leur plus grande crise à l'occasion de Fachoda. Avec la guerre des Boers l'année suivante, la polémique et la haine entre les deux peuples étaient un paroxysme. Cinq ans plus tard, les deux pays réglèrent en bloc tous leurs problèmes coloniaux et « l'Entente cordiale » en surgit. Celle-ci n'était pas encore une alliance, mais

---

<sup>555</sup> Dorothy V. Jones. *Splendid Encounters. The Thought and Conduct of Diplomacy*. Chicago, U.C.L. 1984. P. 23.

<sup>556</sup> Henry Kissinger. *Diplomatie*. Paris, Fayard, 1996. P. 154.

elle donnait à la Grande-Bretagne des engagements moraux. Les liens ne firent que se resserrer à mesure qu'éclataient les crises diplomatiques impliquant l'Allemagne et ils se manifestèrent concrètement par l'entrée en guerre des Anglais aux côtés des Français en août 1914.

Quant à l'Italie, les représentants français, et particulièrement Camille Barrère, surent retourner en faveur de la République les sentiments francophobes de la population qui existaient depuis l'occupation de la Tunisie. La diplomatie française obtint par la suite la neutralité de la sœur latine en cas de guerre avec l'Allemagne, alors que le pays faisait pourtant partie de la Triplice.

Les ambassadeurs de la République ont réussi à prendre une France défaite, troublée et isolée, pour tisser autour d'elle un réseau d'appuis diplomatiques qui lui fut utile lors des deux crises marocaines précédant la Guerre. Ces appuis purent ensuite se transformer en un système d'alliance qui fut indispensable à la République au moment d'en venir aux coups avec le Reich. Pourtant, les ambassadeurs qui ont négocié et orchestré ces relations n'ont pas été invités à participer activement à l'élaboration du traité de paix mettant fin à la Grande Guerre. Les politiciens, Clémenceau, Lloyd George et Wilson en tête, avaient pris le relais. A une personne qui lui demanda un commentaire sur la fin du conflit, Jules Cambon répondit : « Oui, c'est la victoire, tout le monde croit que tout est fini. . . mais, moi, je me demande ce qui commence. »<sup>557</sup>

Inquiet sur l'avenir de la profession qu'il avait honoré, le même Cambon écrivit quelque année plus tard :

La démocratie aura toujours des ambassadeurs et des ministres ; c'est une question de savoir si elle aura des diplomates [...]

Le rôle de ces agents deviendra chaque jour plus malaisé. La presse, les couloirs des Parlements, l'activité des hommes d'affaires, l'ignorance du public, les impatiences de l'opinion qui veut tout connaître et qui, le plus souvent, après qu'on lui a tout expliqué, n'en sait pas davantage, créent une atmosphère qui n'est pas favorable au développement d'un dessein politique<sup>558</sup>. . .

<sup>557</sup> Cité par Bernard Destremau. *Quai d'Orsay, derrière la façade*. P. 24.

<sup>558</sup> Jules Cambon. *Le diplomate*. pp. 61 et 68.

**ANNEXE A**

<i>ALLOCATIONS POUR LES FRAIS DE REPRÉSENTATION</i> <sup>559</sup>							
	<b>1880</b>	<b>1886</b>	<b>1892</b>	<b>1897</b>	<b>1902</b>	<b>1905</b>	<b>1908</b>
<b>Saint-Pétersbourg</b>	210 000	210 000	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000
<b>Londres</b>	120 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
<b>Vienne</b>	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000
<b>Constantinople</b>	130 000	90 000	90 000	110 000	110 000	110 000	110 000
<b>Berlin</b>	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
<b>Washington</b>	---	---	---	100 000	100 000	100 000	100 000
<b>Tokyo</b>	---	---	---	---	---	100 000	100 000
<b>Rome</b>	70 000	70 000	70 000	70 000	80 000	80 000	80 000
<b>Madrid</b>	80 000	80 000	80 000	80 000	70 000	70 000	70 000
<b>Saint-Siège</b>	70 000	70 000	70 00	70 000	70 000	---	---
<b>Berne</b>	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000

<sup>559</sup> Annuaire diplomatique et consulaire de la République française.

**ANNEXE B****Index des ambassadeurs français, 1871-1914**

<b>Ambassadeur</b>	<b>1<sup>ère</sup> mission</b>	<b>2<sup>e</sup> mission</b>	<b>3<sup>e</sup> mission</b>
Andrieux, Louis	Madrid, 13-03-1882		
Appert, général	Pétersbourg, 10-11-1883		
Arago, Emmanuel	Berne, 11-06-1880		
Aunay, comte d'	Berne, 23-01-1907		
Barrère, Camille	Berne, 19-04-1894	Rome, 29-12-1897	
Baude, baron	Saint-Siège, 20-10-76		
Beau, Jean-Baptiste	Berne, 01-06-1911		
Benneville, marquis de	Vienne, 14-03-1871		
Bihourd, Georges	Berne, 31-01-1900	Berlin, 29-08-1902	
Billot, Albert	Rome, 08-03-1890		
Bompard, Maurice	Pétersbourg, 29-08-1902	Constantinople, 05-06-1909	
Bouillé, marquis de	Madrid, 28-04-1871		
Bourgoing, comte de	Saint-Siège, 01-05-1872	Constantinople, 08-05-1873	
Brogie, duc de	Londres, 19-02-1871		
Cambon, Jules	Washington, 14-10-1897	Madrid, 29-08-1902	Berlin, 23-01-1907
Cambon, Paul	Madrid, 28-10-1885	Constantinople, 03-08-1891	Londres, 21-09-1898
Challemel-Lacour, Paul	Berne, 14-01-1879	Londres, 11-06-1880	
Chanzy, général	Pétersbourg, 18-02-1879		
Chaudordy, comte de	Berne, 04-12-1873	Madrid, 19-09-1874	Pétersbourg, 27-12-1880
Chilhaud-Dumaine, Alfred	Vienne, 18-05-1912		
Constans, Ernest	Constantinople, 27-12-1899		
Courcel, baron de	Berlin, 27-12-1881	Londres, 04-10-1894	
Crozier, Philippe	Vienne, 23-01-1907		
De Corcelle, Claude	Saint-Siège, 10-01-1874		
De La Rochefoucauld, duc de Bisaccia	Londres, 04-12-1873		
De Laboulaye, Paul	Madrid, 24-11-1882	Pétersbourg, 28-10-1886	
Decazes, duc	Londres, 20-09-1872		
Decrais, Albert	Rome, 11-11-1882	Vienne, 17-07-1886	Londres, 21-07-1893
Delcassé, Théophile	Pétersbourg, 21-02-1913		
Desprez, Félix	Saint-Siège, 23-01-1880		
Duchâtel, comte de	Vienne, 17-04-1880		
Foucher de Careil, comte de	Vienne, 04-08-1883		
Fournier, Hugues	Constantinople, 31-12-1877		
Gabriac, marquis de	Saint-Siège, 20-03-1878		
Geoffray, Léon	Madrid, 15-07-1910		
Gérard, Auguste	Tokyo, 12-10-1906		
Gontaut-Biron, vicomte de	Berlin, 01-06-1873		
Harcourt, comte Bernard d'	Saint-Siège, 30-03-1871	Londres, 01-05-1872	Berne, 24-09-1874

Harcourt, marquis d'	Vienne, 03-09-1873	Londres, 08-05-1875	
Herbette, Jules	Berlin, 08-09-1886		
Jarnac, comte de	Londres, 28-08-1874		
Jaurès, amiral	Madrid, 11-12-1878	Pétersbourg, 16-02-1882	
Jusserand, Jules	Washington, 29-08-1902		
Le Flô, général	Pétersbourg, 10-06-1871		
Lefebvre de Behaine, comte	Saint-Siège, 30-10-1882		
Louis, Georges	Pétersbourg, 14-06-1909		
Lozé Henri	Vienne, 13-11-1893		
Mariani, Jean	Rome, 06-11-1888		
Michels, baron des	Madrid, 30-10-1882		
Montebello, comte de	Constantinople, 17-07-1886	Pétersbourg, 01-08-1891	
Montholon, comte de	Berne, 29-12-1894		
Mouÿ, comte de	Rome, 17-07-1886		
Nisard, François	Saint-Siège, 23-12-1898		
Noailles, marquis de	Rome, 19-07-1876	Constantinople, 22-02-1882	Berlin, 26-05-1896
Paléologue, Maurice	Pétersbourg, 12-01-1914		
Patenôtre, Jules	Washington, 25-03-1893	Madrid, 14-10-1897	
Pothuau, vice-amiral	Londres, 18-02-1879		
Poubelle, Eugène	Saint-Siège, 23-05-1896		
Raindre, Gaston	Berne, 29-08-1902	Tokyo, 16-02-1905	
Regnault, Eugène	Tokyo, 16-08-1913		
Reverseaux, marquis de	Madrid, 19-04-1891	Vienne, 14-10-1897	
Revoil, Paul	Berne, 28-11-1905	Madrid, 23-01-1907	
Roustan	Madrid, 05-08-1896		
Saint-Vallier, comte de	Berlin, 24-12-1877		
Say, Léon	Londres, 30-04-1880		
Teisserenc de Bort	Vienne, 18-02-1879		
Tissot, Charles	Constantinople, 22-05-1880	Londres, 21-02-1882	
Touchard, vice-amiral	Pétersbourg, 10-02-1908		
Vogüé, comte de	Constantinople, 08-03-1871	Vienne, 08-05-1875	
Waddington, William	Londres, 18-07-1883		

## BIBLIOGRAPHIE

### ***SOURCES PRIMAIRES***

- BARRAL-MONFERRAT, marquis de. « Son Excellence Le Protocole » dans *R.H.D.* Vol. 13, 1899.
- BOMPARD, Maurice. *Mon ambassade en Russie, 1903-1908*. Paris, Plon, 1937. xlix-335 pages.
- BOUSQUET, Georges. *Agents diplomatiques et consulaires*. Paris, Dupont, 1883. 272 pages
- CAMBON, Jules. *Le diplomate*. Paris, Hachette, 1926. 120 pages.
- CAMBON, Paul. *Correspondance, 1870-1924*. 3 Tomes. Paris, Grasset, 1940-1946.
- CAMBON, Paul. « Lettres de Paul Cambon, ambassadeur de France. au Président de la République Félix Faure (1895-1899) » dans *R.H.D.* Vol. 68, 1954. pp. 189-201.
- CHARLES-ROUX, François. *Souvenirs diplomatiques d'un âge révolu*. Paris, Fayard, 1956. 283 pages.
- Commission de publication des documents relatifs aux origines de la Guerre de 1914-1918. *Documents diplomatiques français*. 3 Séries.
- GÉRARD, Auguste. *La vie du diplomate sous la Troisième République ; Mémoires d'Auguste Gérard, ambassadeur de France*. Paris, Plon, 1928. 528 pages.
- LOUIS, Georges. *Carnets*. 2 Tomes. Paris, Rieder, 1926. 251 et 266 pages.
- SATOW, Ernest. *A Guide to Diplomatic Practice*. 2 volumes. Londres, Longman, 1917.
- SZILASSY, baron Gyula de. *Traité pratique de diplomatie moderne*. Paris, Payot, 1928. 256 pages.

### ***ARTICLES, OUVRAGES GÉNÉRAUX ET MONOGRAPHIES***

- ALLAIN, Jean-Claude et Marc Auffret. « Le ministère français des Affaires étrangères : crédits et effectifs pendant la IIIe République » dans *Relations internationales*. No 32, 1982. pp. 405-446.

- ANDERSON, Matthew Smith. *The Rise of Modern Diplomacy, 1450-1919*. Londres, Longman, 1993. 320 pages.
- ANDREW, Christopher. « Déchiffrement et Diplomatie : Le cabinet noir du Quai d'Orsay sous la Troisième République » dans *Relations internationales*. No 5, printemps 1976. pp. 37-64.
- BAILLOU, Jean *et al.* *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*. Tome II : 1870-1980. Paris, Éditions de Centre national de la recherche scientifique, 1984. 1018 pages.
- BÉLANGER, Claude *et al.* *Histoire générale de la presse française*. Tome III : 1871-1940. Paris, P.U.F. 1972. 688 pages.
- CARON, François. *La France des patriotes*. Tome 5 : 1851-1918. [s.l.], Fayard, 1985. 1992 pages.
- DESTREMAU, Bernard. *Quai d'Orsay, derrière la façade*. Paris, Plon, 1994. 459 pages.
- DOLLOT, René. « Un ambassadeur de France sous la Troisième République : Albert Decrais (1838-1915) » dans *R.H.D.* Vol 63, 1949. pp. 9-37.
- DOLLOT, Louis. « De l'Annuaire diplomatique » dans *R.H.D.* No 92, 1978. pp. 348-359.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste. *La France de la « Belle Époque »*. 2<sup>e</sup> éd. Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992. 377 pages.
- FLEURIAU, Aimé de. « Paul Cambon » dans *R.H.D.* Vol. 50, 1936. pp. 271-295.
- GIRAULT, René. « Voyages officiels, opinion publique et relations internationales » dans *Opinion publique et politique extérieure, 1870-1915*. Colloque de l'École française de Rome. 1981. pp. 473-490.
- GIRAULT, René. « Le difficile mariage de deux histoires. Économie et relations internationales dans le monde contemporains » dans *Relations internationales*. No 41. printemps 1985. pp. 13-28.
- GIRAULT, René. *Diplomatie européenne. Nations et impérialismes, 1871-1914*. 3<sup>e</sup> éd. Paris, Armand Colin, 1997. 286 pages.
- GOLLWITZER, Heinz. *L'impérialisme de 1880 à 1918*. Paris, Flammarion, 1970. 216 pages.
- GUILLEN, Pierre. *L'expansion, 1881-1898*. Paris. Imprimerie nationale, 1984. 521 pages.
- HAMILTON, Keith et Richard Langhorne. *The Practice of Diplomacy. Its Evolution, Theory and Administration*. Routledge, New York, 1995. 279 pages.

- HARMON, Robert Bartlett. *The Art and Practice of Diplomacy: A Selected and Annotated Guide*. Metuchen, The Scarecrow Press, 1971. xii-355 pages.
- HAYNE, Mark B. « The Quai d'Orsay and influences on the formulation of French foreign policy, 1898-1914 » dans *French History*. Oxford, Vol 2, No 4, 1988. pp. 427-451.
- HAYNE, Mark B. « Change and continuity in the structure and practices of the Quai d'Orsay, 1871-1898 » dans *Australian Journal of Politics and History*. Vol. 37, No 1, 1991. pp. 61-76.
- HOBBSBAWM, Eric J. *L'ère des empires, 1875-1914*. Paris, Fayard, 1989. 495 pages.
- JONES, Dorothy V. *Splendid Encounters. The Thought and Conduct of Diplomacy*. Chicago, U.C.L. 1984. 130 pages.
- KAPLAN, Robert Elliot. *Forgotten Crisis. The Fin-de-Siècle Crisis of Democracy in France*. Washington, Berg Publishers, 1995. 211 pages.
- KENNEDY, Paul. *Naissance et déclin des grandes puissances*. Paris, Payot, 1989. 730 pages.
- KENNAN, George F. *The Decline of Bismarck's European Order. Franco-Russian Relations, 1875-1890*. 2<sup>e</sup> éd. Princeton, P.U.P., 1980. 466 pages.
- KENNAN, George F. *The Fateful Alliance. France, Russia, and the Coming of the First World War*. New York, Pantheon Books, 1984. 300 pages.
- KISSINGER, Henry. *Diplomatie*. Paris, Fayard, 1996. 860 pages.
- LAROCHE, Jules. *Quinze ans à Rome avec Camille Barrère (1898-1913)*. Paris, Plon, 1948. 345 pages.
- LAUREN, Paul Gordon. *Diplomats and bureaucrats : the first institutional responses to twentieth-century diplomacy in France and Germany*. Stanford, Hoover Institution Press, 1976. 294 pages.
- LAUREN, Paul Gordon. « Diplomacy : History, Theory, and Policy » dans *Diplomacy. New Approaches in History, Theory, and Policy*. New York, The Free Press, 1979. pp. 3-18.
- MacDONALD, Frédéric J. « Jules Cambon et la menace de l'impérialisme américain (1898-1899) » dans *R.H.D.* Vol. 86, 1972. pp. 247-255.
- MAYEUR, Jean-Marie. *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*. Paris, Seuil, 1984. 445 pages.
- MORGENTHAU, Hans J. « The Permanent Values in the Old Diplomacy » dans *Diplomacy in a Changing World*. Notre-Dame, U.N-D.P, 1959.
- MOWATT, Robert Balmain. *Diplomacy and Peace*. Londres, Williams & Norgate, 1935. 295 pages.

- NICOLSON, Harold. *Diplomatie*. Éd. de la Baconnière, Neuchâtel, [s.d. (1945 pour l'édition anglaise)]. 219 pages.
- NICOLSON, Harold. *L'évolution des méthodes en diplomatie*. Éd. De la Baconnière, Neuchâtel, [s.d. (1954 pour l'édition anglaise)].
- OLLÉ-LAPRUNE, Jacques. *La stabilité des ministres sous la troisième République, 1879-1940*. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1962. 376 pages.
- POIDEVIN, Raymond. « Libéralisme ou dirigisme ? L'exemple des opérations financières françaises et allemandes, fin XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècles » dans *Péripéties franco-allemandes. Recueil d'articles*. Berne, Peter Lang, 1995. 406 pages.
- POIDEVIN, Raymond. « Fabricants d'armes et relations internationales au début du XX<sup>e</sup> siècle » dans *Péripéties franco-allemandes. Recueil d'articles*. Berne, Peter Lang, 1995. 406 pages.
- RAIN, René. *L'École libre des sciences politiques, 1871-1945*. Paris, F.N. Sciences Politiques, 1963.
- SOFER, Sasson. « Old and new diplomacy : a debate revisited » dans *Review of International Studies*. No 14, 1988. pp. 195-211
- SERRA, Enrico. « L'évolution récente des méthodes diplomatiques » dans *Revue d'Histoire diplomatique*. Vol. 75, 1961. pp. 42-57.
- ZELDIN, Théodore. *Histoire des passions françaises, 1848-1945*. Tome I : *Ambitions et amours*. Seuil, 1980. 431 pages.
- ZELDIN, Théodore. *Histoire des passions françaises, 1848-1945*. Tome II : *Orgueil et intelligence*. Seuil, 1980. 399 pages.